

Un éclat peu ordinaire marque le sacre de Son Exc. Mgr G. B. Flahiff

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Le sacre de Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque-élu de Winnipeg, a eu lieu avec un éclat particulier, mercredi matin, dans la cathédrale St. Michael de Toronto. Un cardinal, usé par ses années de zèle, accomplissait le rite. L'épiscopat, le clergé, les communautés religieuses y participèrent en nombre extraordinaire, des dignitaires civils rehaussaient l'auditoire et la fameuse chorale de petits chantres de la cathédrale exécuta avec une perfection délicieuse les chants sacrés.

"Je n'ai jamais vu tant d'évêques," disait un vétéran de plusieurs cérémonies liturgiques. En effet, la procession au début de la cérémonie remplissait l'allée centrale et l'allée est du temple imposant et, la messe commencée, l'on contemplait dans le choeur du côté de l'épitre, une trentaine de membres de la hiérarchie canadienne et américaine, avec au premier plan, Son Exc. Mgr Maurice Roy, primat du Canada, et Son Exc. Mgr John J. Wright, évêque de Pittsburgh, l'orateur sacré le plus en vogue aux Etats-Unis. En face, du côté de l'évangile, derrière le trône et son retable, une cinquantaine de prélats domestiques se tenaient, près d'une vingtaine de supérieurs majeurs religieux. Les chantres, vêtus de soutanes violettes, se groupaient près de l'autel à droite et des centaines de prêtres, et des dizaines de déléguées religieuses occupèrent environ la moitié des bancs dans la nef. Aux premiers bancs l'on voyait les membres de la famille de l'élu, le lieutenant-gouverneur de l'Ontario avec ses aides, le premier ministre du Manitoba.

Le témoignage de cette présence s'adressait évidemment à Mgr Flahiff et à sa communauté religieuse. Les Basiliens sont connus et appréciés pour leurs oeuvres de grande culture en plein milieu moderne, tandis que leur supérieur général suscite partout l'admiration et l'estime par ses connaissances profondes et par sa grande simplicité. Plus grand, plus maigre, plus jeune d'apparence que ne le dénotent ses photographies, Mgr Flahiff se comporte avec une modestie et une assurance qui révèlent un méditatif, maître de lui-même. Sa seule figure au cours de la longue cérémonie suffisait pour en faire ressortir le sens solennel et joyeux. Le travail de l'Eglise sera continué par un autre évêque, la mission se poursuit. Alleluia.

La presse séculière donne une description de la cérémonie, avec photographies à l'appui, montrant les évolutions du célébrant et des co-consécrateurs, assis, debout, à genoux et les gestes du nouvel évêque, étendu en prière sur les marches de l'autel, recevant la crosse, l'anneau et le poids de l'évangile, répétant les paroles de la messe avec le pontife. Mais les photographies ne saisissent pas ce qui se passe véritablement, une foule de fidèles qui prie, qui chante, qui gesticule dans le but de préparer la venue invisible mais efficace du Saint-Esprit d'une façon spéciale dans l'âme de l'élu.

Représentants de l'Ouest canadien

Parmi les ministres et les assistants, l'on remarquait plusieurs qui apportèrent aux rites un accent à eux, celui de participer à la consécration d'un pasteur pour eux-mêmes ou pour un diocèse bien connu. Ainsi parmi l'épiscopat l'on voyait NN. SS. LL. EE. P. F. Pocock, ancien archevêque de Winnipeg, et M. O'Neill, archevêque de Regina, co-consécrateurs, LL. EE. NN. SS. Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, Maxime Hermaniuk, C.Ss.R., métropolite ukrainien de Winnipeg, Paul Dumouchel, O.M.I., évêque de Le Pas, F. Klein, évêque de Saskatoon, où se trouve un collège basilien, Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke et ancien coadjuteur à St-Boniface, Alexandre Carter, évêque de Sault Ste-Marie, ancien chancellier à Winnipeg, I. E. Zielonka, J. E. Cahill et O. McInerny, le Très Rév. Norman Chartrand, principal maitre de cérémonies, le T. R. P. J. Kierans, recteur du Collège St-Paul, le R. P. R. Durocher, O.M.I., représentant la province oblate du Manitoba, le R. P. Cléophas Lafrenière, O.M.I., le R. Dom Lucien, de la Trappe de St-Norbert, M. Jean Piché, recteur du Grand Séminaire de St-Boniface, et plusieurs autres prêtres du Manitoba.

Dans une brève allocution, Mgr Wright, prédicateur à la place de Son Exc. Mgr S. Baggio, malade, rendait hommage à l'élu qui en consacrant ses talents au service de la sagesse et de la liberté d'un adulte humain, le fait toujours de la façon la plus efficace, dans un esprit d'obéissance à Dieu, source de toute vérité et de toute liberté. Cette consécration prend l'allure, par conséquent, d'un don à l'Eglise et au Canada.

La cérémonie fut suivie de plusieurs manifestations, réceptions publiques, etc. Son Exc. Mgr Flahiff prendra possession de son diocèse le 25 juin.

Congrès national de l'ACELF les 7, 8, et 9 juin à Ottawa

Le Manitoba et la Saskatchewan seront représentés par neuf délégués au deuxième congrès de l'Association des Commissaires d'Ecoles Catholiques de Langue Française du Canada qui aura lieu au Château Laurier, à Ottawa, les 7, 8 et 9 juin prochains. Le thème du congrès de 1961 sera "L'Association nanale au service de ses membres?" et le sous-thème: "La Conférence canadienne sur l'Education en 1962".

Mme Charlotte Whitton, mairesse d'Ottawa, souhaitera la bienvenue aux délégués à l'ouverture du congrès, le mercredi 7 juin. Le travail le plus considérable de la réunion se fera lors des séances d'études du mercredi à 8 h. p.m. et du jeudi à 9 h. 30 a.m. et à 2 h. p.m. A chaque séance, trois provinces, dont les noms seront tirés au sort, soumettront dans le même ordre un rapport de 15 minutes.

Chacun des délégués sera documenté de dossiers de travail préparés par les différentes associations provinciales. Ces dossiers contiendront toute la littérature relative au programme d'enseignement et d'éducation qui est en rigueur dans chacune des provinces.

L'ambassadeur de France

Lors du banquet le jeudi soir à 7 h., les membres du congrès rendront hommage à Son Exc. l'ambassadeur de France, M. Francis Lacoste et à Son. Exc. Mgr M.-J. Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa. Le distingué conférencier au banquet sera l'hon. Jean Lesage, premier ministre de la province de Québec. M. J.-A. Thiessen, d'Altona, Man., président de la Canadian School Trustees Association, sera présent.

Les lecteurs retrouveront à la page 8 du journal de cette semaine le rapport que présentera M. René Préfontaine lors de ce congrès. La semaine prochaine, **La Liberté et le Patriote** publiera le rapport que donnera M. Rolland Pinsonneault, de Gravelbourg, Sask.

La foudre a détruit mardi soir la vénérable église de St-Laurent

ST-LAURENT — Un éclair frappa l'église de St-Laurent dans la soirée du mardi 30 mai et, en moins de cinq minutes, tout l'édifice était en flammes. Les efforts des nombreux paroissiens accourrus ne servirent en rien à arrêter l'incendie, qui menaça même pour un moment l'école et le couvent. On ne put rien sauver du feu. Les seules traces qui restent sont les murs de pierre qui étaient un des cachets de cet édifice. On estime la perte en argent à $100,000. Les assurances, au montant de $72,000, aideront à reconstruire, mais aucune somme ne compensera pour la perte de cette église, véritable monument historique, produit de matériaux et de talents locaux. Aussi les anciens comme les paroissiens actuels de St-Laurent en sont-ils vivement peinés.

Le regret se double du fait que St-Laurent s'apprêtait à célébrer son centenaire cette année. Il y a en effet 100 ans qu'un prêtre réside à St-Laurent. Et dans cette paroisse peut-être plus qu'ailleurs, c'est "la mission" qui était le centre des activités. Ce sera donc un centenaire de tristesse plutôt que de jubilation, un appel à d'autres sacrifices plutôt qu'une célébration glorifiant les efforts du passé.

Cette église avait toute une histoire. Sa construction avait duré au moins une dizaine d'années. Elle était le fruit de nombreuses générosités et plusieurs artisans y avaient mis la main. Le légendaire Frère Mulvihill fit pour elle ce qu'il avait fait pour la précédente: des voyages à Chicago d'où il rapportait des milliers de dollars. Le Père Camper avait rapporté de France de nombreux dons. Ce furent les Frères Le Gac et Le Gall qui commencèrent les travaux. Les paroissiens transportèrent et taillèrent quantité de pierres. Le Frère de Byle, récemment arrivé de France, devint l'architecte et le maitre-charpentier. Mgr Langevin bénit l'église en 1895.

Toutefois l'église ne fut terminée qu'au début du siècle. Le Père Péran, O.M.I., contribua beaucoup à l'embellir. Artisan, il travaillait le fer et fit mettre sur le clocher un coq, girouette qu'il confectionna lui-même dans sa boutique. M. Jean Le Goff, arrivé de France en 1906, décora l'église en 1907. D'autres travaux et décorations furent faits plus tard.

Cette église était donc un monument historique, produit de la paroisse. Sa destruction est une grande perte surtout pour les paroissiens et le curé, le R. P. L. Brassard, O.M.I., mais aussi pour tous les anciens de cette paroisse et pour tous ceux qu'intéressent nos belles et vieilles choses.

Trois sièges aux Conservateurs

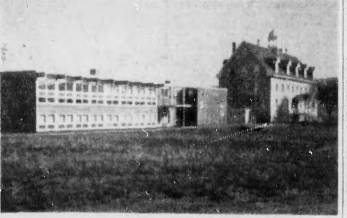
Le parti progressiste-conservateur est sorti vainqueur, récemment, de trois des quatre élections complémentaires tenues dans les Maritimes, en Ontario et en Colombie-Britannique.

L'équipe gouvernementale a maintenu son emprise, avec une majorité réduite, sur les circonscriptions de Restigouche-Madawaska, N.-B., de Kings, I.-P.-E. et d'Esquimalt - Saanich, C.-B., mais a dû livrer la forteresse conservatrice de Leeds, dans l'est de l'Ontario, au candidat du parti libéral, M. John R. Matheson.

En Colombie-Britannique, M. George Chatterton a conservé au parti progressiste-conservateur la circonscription d'Esquimalt-Saanich au cours d'un scrutin nécessité par la démission de l'ex-ministre de la Défense, M. George Pearkes, aujourd'hui lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique.

MONTREAL — Les banques à charte du Canada réduiront leur taux de prêt de premier ordre de 5¾ pour cent à 5½ pour cent, à compter du 1er juin. La nouvelle a été confirmée à Montréal, par un porte-parole de la Banque Royale du Canada. Le taux s'applique aux prêts au jour le jour comme à ceux consentis à d'importantes compagnies ou emprunteurs.

REGINA — Le conseil provincial du Parti social démocratique (CCF) a donné récemment au premier ministre de la Saskatchewan, M. T. C. Douglas, la permission de poser sa candidature au poste de chef national du Nouveau parti.



L'école indienne de Marieval consiste maintenant de deux édifices: à gauche, l'immeuble de classes bénit la semaine dernière et, à droite, l'ancien édifice construit au siècle dernier et devenu trop petit pour les besoins actuels. La nouvelle construction comprend quatre classes, des salles d'art ménager, une boutique pour l'enseignement de la menuiserie et un gymnase. Le personnel est formé de Pères Oblats, de Soeurs de St-Joseph et d'une douzaine de laïques. Environ 165 enfants fréquentent l'école dont 135 pensionnaires.

1957 1961

SEMINARII SANCTI - BONIFATII

UNITAS et AMOR

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux conférera la tonsure, les ordres mineurs majeurs aux grands séminaristes de St-Boniface lors de l'ordination générale dans la basilique-cathédrale le 9 juin prochain, à 8 h. p.m., mais la plupart des futurs prêtres de 1961 seront ordonnés dans leur diocèse respectif. L'on voit ci-dessus les photos de ces dix-sept finissants de l'année, dont 7 sont originaires du Manitoba, 3 de la Saskatchewan, 7 du Québec et 1 de l'Ontario. Ce sont MM. les abbés Léonce Aubin, fils de M. et Mme Théodore Aubin, de St-Adolphe, Man., qui a fait ses études au Collège St-Joseph d'Otterburne et au Collège de St-Boniface; Raymond Baudry, fils de M. et Mme Joseph Baudry, de St-Boniface, études primaires à l'Institut Collégial Provencher et classiques aux Collèges St-Paul et de St-Boniface; Martin Bélanger, fils de M. et Mme Alain Bélanger, de Leclereville, comté de Lotbinière, Qué., cours classique à l'Ecole apostolique Notre-Dame de Lévis et au Séminaire du Sacré-Coeur de St-Victor, comté de Beauce, Qué.; Gérard Bergeron, fils de M. et Mme Ernest Bergeron, de Jonquière, Qué., études primaires à l'Académie St-Michel de Jonquière, études secondaires au Séminaire du S.-C. de St-Victor à Beauce et cours de philosophie au Séminaire des Sts-Apôtres à Laprairie, Qué.; Paul-Emile Boisjoli, fils de M. et Mme P.-Z. Boisjoli (décédés), de La Broquerie, Man., cours primaire à l'école St-Joachim de La Broquerie et classique au Collège de St-Boniface; David-J. Brabant, fils de feu Moïse Brabant et de Mme Emma Brabant, de St-Vital, Man., cours primaire à l'école publique Vermette (St-Vital), cours secondaire à l'école paroissiale de Holy Cross et cours de philosophie au Collège de St-Boniface (ordonné prêtre le 29 janvier dernier en l'église de St-Emile, il est actuellement professeur au grand séminaire); Gérard Dionne, fils de feu Emile Dionne et de Mme Yvonne Dionne, de St-Romuald, Qué., études primaires à l'école supérieure de St-Romuald et études secondaires au Séminaire du S.-C. de St-Victor à Beauce; Ghislain Gaudet, fils de M. et Mme Hector Geaudet, de St-Isidore de Bellevue, Sask., études primaires dans son village natal et cours classique au Collège Mathieu de Gravelbourg; Claude Giguère, fils de M. et Mme Anatole Giguère, de Waterloo, Qué., cours classique à St-Hyacinthe; Jean-Claude Larocque, fils de M. et Mme Paul Larocque, de Longueil, Qué., études secondaires au Petit Séminaire St-Jean de Québec et au Mont St-Louis de Montréal et études théologiques d'abord au Grand Séminaire de St-Hyacinthe (il est membre de l'Institut Séculier Voluntas Dei); Pierre Lemieux, fils de M. et Mme Paul-M. Lemieux, de Lachine, Qué., études classiques aux Collèges Marie-Médiatrice et Ste-Marie de Montréal; Marcel Nault, fils de M. et Mme Omer Nault, de Sudbury, Ont., études classiques au Séminaire des Sts-Apôtres à Laprairie, près de Montréal, et études théologiques (3 ans) au Scolasticat franciscain à Rosemont, Montréal; Joseph Pageau, fils de M. et Mme Wilfrid Pageau, de Montréal, études classiques au Séminaire des Sts-Apôtres à Laprairie et études théologiques d'abord au Grand Séminaire de Montréal (après son séjour en Allemagne cet été, au service de l'armée canadienne, il étudiera le chant sacré en France pour revenir dans un an ou deux à St-Boniface); Jean-Louis Rocan, fils de M. et Mme Engelbert Rocan, de La Broquerie, Man., études primaires à La Broquerie et cours classique au Collège de St-Boniface; Lucien Roy, fils de M. et Mme Léo Roy, de Willow-Bunch, Sask., études primaires au Jardin Notre-Dame de Gravelbourg et à l'école de Willow-Bunch, puis cours classique au Collège Mathieu de Gravelbourg; Roger St-Pierre, fils de M. et Mme Alexandre St-Pierre, de Prince-Albert, Sask., études à l'école St-Paul et à l'Académie de Sion à Prince-Albert, au Collège St-Jean d'Edmonton et au Petit Séminaire de Prince-Albert, et Gérard Toupin, fils de M. et Mme Romain Toupin, de Ste-Rita, Man., études primaires à l'école Provencher, au Jardin Langevin à Ste-Rita, puis cours classique (6 ans) au Juniorat de la Ste-Famille et études universitaires au Collège de St-Boniface.

Vacances statutaires aux Communes?

OTTAWA (Spécial) — Dans les corridors du parlement l'on songe un peu à la possibilité d'établir des vacances statutaires pour les députés. En un mot, le mois de juillet serait mis de côté à cet effet et l'ajournement temporaire des Communes aurait lieu automatiquement le 30 juin. Les parlementaires trouvent que les sessions se prolongent de plus en plus, au point de devenir un travail à plein temps. Aussi vers le mois de juillet il y a beaucoup d'ennuis chez les membres et ceux qui ont une famille se plaignent de ne pas pouvoir jouir de la compagnie de leurs enfants. De plus, il fait très chaud à Ottawa pendant les mois de juillet et août, et plusieurs bureaux des députés ne sont pas endurables en été. Il est fort possible que l'arrêt dans les délibérations donnerait aux chefs plus de temps pour réfléchir et assurerait des débats plus scintillants à la fin des vacances.

Drapeau "canadien" fabriqué au Japon

OTTAWA — Non seulement, le Canada n'a-t-il pas de drapeau distinctif, mais encore ceux qui lui en tiennent lieu ont toutes les chances d'avoir été fabriqués au Japon.

C'est ce qu'affirment les manufacturiers canadiens de textiles qui se plaignent de la lourde concurrence des exportations japonaises. Ils précisent que le marché est inondé notamment de drapeaux canadiens portant l'étiquette "Made in Japan".

Amateur de questions cocasses, le député libéral de St-Denis, M. Azellus Denis, a transmis ces plaintes au ministre des Finances, M. Donald Fleming, lui demandant si des mesures seraient prises afin de remédier à cette situation pour le moins honteuse.

Tout en affirmant n'être pas au courant de l'affaire, ce dernier a cependant signalé à M. Denis que les Japonais, de leur propre chef, viennent de fixer des contingents à leurs exportations et en particulier à celles des textiles.

Le pape Jean XXIII a consacré 14 nouveaux évêques missionnaires

ROME — Le dimanche 21 mai, en la solennité de la Pentecôte, le pape Jean XXIII a procédé à la consécration épiscopale de quatorze nouveaux évêques missionnaires appelés à exercer leur apostolat en Asie, en Afrique et en Amérique latine. De ces quatorze prélats, trois sont Chinois, trois Africains, deux Indiens, deux Italiens, un Birman, un Irlandais, un Américain et un Français. Ce sont:

Mgr Stanislas Lokuang, du clergé séculier chinois, né en 1911 au diocèse Hengchow, nommé évêque de Tainan (Formose);

Mgr Pierre Pao-Zin Tou, du clergé séculier chinois, né en 1911 au diocèse de Chaohsien, nommé évêque de Hsinchu (Formose);

Mgr Joseph Cheng Tien-Siang, dominicain chinois, né en 1922 à Foochoe, nommé évêque de Kaoshiung (Formose);

Mgr Ignace Phakoe, Oblat de Marie Immaculée, né en 1927 à Koro-Koro dans l'archidiocèse de Maseru (Basutoland), nommé évêque de Leribe (Basutoland);

Mgr César Gatimo, du clergé séculier local, né en 1921 à Tetu au diocèse de Nyeri, nommé évêque titulaire d'Abila de Palestine et auxiliaire de l'évêque de Nyeri (Kenya);

Mgr Gervais Nkalanga, du clergé séculier local, né à Ruti au diocèse de Bukoba en 1919, nommé évêque titulaire de Bulbura et auxiliaire du cardinal Rugambwa, évêque de Bukoba (Tanganyika);

Mgr Pie Kerketta, jésuite indien, né en 1910 à Pithra dans l'archidiocèse de Ranchi, nommé archevêque de Ranchi (Inde);

Mgr Guillaume-Zéphyrin Gomes, du clergé séculier local, né en 1916 à Karachi, nommé évêque titulaire de Parlais et auxiliaire du cardinal Gracias, archevêque de Bombay (Inde);

Mgr Jean-Baptiste Gobbato, des Missions étrangères de Milan, né en 1912 à Sernaglia au diocèse de Vittorio Veneto (Italie), nommé évêque de Taungyi (Birmanie);

Mgr Ange Cuniberti, de l'Institut missionnaire de la Consolata de Turin, né en 1921 à Mondovi-Breo au diocèse de Mondovi (Italie), nommé évêque titulaire d'Arsinoë de Chypre et vicaire apostolique de Florencia (Colombie);

Mgr Sébastien Shwe Yauk, du clergé séculier birman, né en 1918 à Dorokho au diocèse de Toungoo, nommé évêque de Toungoo (Birmanie);

Mgr Francis Carroll, des Missions africaines de Lyon, né en 1912 à Newry au diocèse de Dromore (Irlande), nommé évêque titulaire de Sozopolis d'Hémimonte et vicaire apostolique de Monrovia (Liberia);

Mgr Thomas-Albert Newman, des missionnaires de la Salette, né en 1903 à Waterbury dans l'archidiocèse de Hartford (Etats-Unis), nommé évêque de Promé (Birmanie);

Mgr Hippolyte Berlier, rédemptoriste, né à Pelussin dans l'archidiocèse de Lyon en 1919, nommé évêque de Niamey (Niger).

Le Souverain Pontife était assisté, en qualité de co-consécrateurs, de Mgr Fulton J. Sheen, évêque auxiliaire à New York et président pour les Etats-Unis des Oeuvres pontificales missionnaires, et de Mgr Edoardo Mason, des Fils du Sacré-Coeur de Jésus, évêque titulaire de Rusicade et vicaire apostolique de El Obeid (Soudan). Trois membres du Sacré Collège assistaient à la cérémonie, les cardinaux Grégoire-Pierre Agagianian, préfet de la congrégation de la propagation de la foi, Valérien Gracias, archevêque de Bombay, et Laurian Rugambwa, évêque de Bukoba. Ils étaient entourés de nombreux évêques et prélats, dont tous les présidents nationaux des Oeuvres pontificales missionnaires, dont l'assemblée annuelle commençait à Rome le lendemain.

Parmi les personnalités présentes à la cérémonie, il y avait notamment une délégation officielle du Liberia, M. Paulin Batienon, représentant le gouvernement de la République de Haute-Volta, M. A. Kaziende, ministre des travaux publics du Niger, M. Aoussa Koffi, ambassadeur de la Côte d'Ivoire à Rome, représentant ce pays, et M. Edward Kennedy, frère du président des Etats-Unis.

Dans le discours qu'il a prononcé, le Pape a notamment déclaré: "Nous bénissons Dieu pour le fait que l'accession de vos pays d'origine aux rapports internationaux sur une plus vaste échelle est accueillie par tous les hommes honnêtes et judicieux comme un noble encouragement à consolider les communautés supranationales placées au service commun de la culture, du bien-être spirituel et matériel et de la paix".

Le Souverain Pontife a poursuivi: "Cette même constatation confère, par conséquent, une physionomie caractéristique à la manifestation liturgique d'aujourd'hui, pourrait-on dire, pour une affirmation de jeunesse". Jean XXIII a ensuite relevé que les pays d'origine des nouveaux pasteurs "gardent et exaltent le patrimoine de civilisation très anciennes, dont les beautés mystérieuses, marquées par les traces de la vérité révélée, pourront devenir l'objet d'une étude plus attentive et être très utiles pour la connaissance de la pensée humaine".

Le Pape a ensuite souligné que les difficultés ne manqueront pas dans la marche vers l'évangélisation du monde, mais la prière et l'esprit d'union permettront de surmonter toutes les épreuves: "A cet effort de prière et de collaboration sont conviés tous les enfants de l'Eglise; le clergé, le laïcat, les générations qui ont déjà fait leurs expériences et les autres qui suivent à distance, mais sans interruption. Cela permet de bien inaugurer de l'avenir".

Rappelant ensuite que la cérémonie coïncidait avec le centenaire de la mort de Mgr de Mazenod, évêque de Marseille et fondateur des Oblats de Marie Immaculée, Jean XXIII a dit: "Cet évêque noble et charitable autant que zélé mérita bien d'être placé au nombre des meilleurs artisans du mouvement de renaissance missionnaire des temps modernes, émule des prêtres et des prélats dont le coeur battit à l'unisson dans leur poitrine avec le coeur même de l'Eglise universelle. L'institut qu'il fonda en 1826 est aujourd'hui un arbre robuste dont les branches couvrent les continents, en s'adaptant aussi bien au climat rigoureux des régions arctiques qu'au climat torride de l'équateur. Il fallait rappeler cette circonstance. Le fils du Basutoland, sur qui nous avons imposé les mains, comme nous l'avons fait pour les autres, est une fleur des Oblats de Marie Immaculée et ses collègues aiment tous apporter sur le tombeau du vénéré père des missionnaires le témoignage de leurs mains bénissantes et de leurs prières. En réalité, l'Eglise catholique rend hommage aux tombeaux de ses fils glorieux et si elle s'y attarde, c'est pour y puiser l'inspiration pour un bon travail et le courage dont elle a besoin dans son chemin, qu'elle reprend avec ardeur, appliquée, comme toujours, à la réalisation de conquêtes pacifiques dans le monde entier".

Réunion de la commission centrale du Concile

ROME — La commission centrale préparatoire du Concile oecuménique tiendra ses premières séances à Rome du 12 au 22 juin. Elle étudiera notamment le règlement qui sera observé pendant les assises conciliaires et prendra connaissance des questions déjà élaborées par les diverses commissions préparatoires.

La commission centrale compte actuellement 93 membres, soit 51 cardinaux, 5 patriarches, 26 archevêques, 7 évêques et 4 supérieurs d'ordres religieux. Ces 93 membres représentent 59 pays.

Trois du Canada

On sait que trois évêques canadiens sont membres de la commission centrale. Ce sont Son Em. le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal; Son Em. le cardinal J. McGuigan, archevêque de Toronto, et Son Exc. Mgr Paul Bernier, archevêque-évêque de Gaspé.

Le monde du sport

Le base-ball professionnel sera-t-il sauvé par le base-ball amateur?

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

La vieille guerre entre les Dodgers et les Giants se poursuit. Même si ces deux clubs ont quitté la côte de l'Atlantique pour amasser de l'or sur la côte du Pacifique, ils n'ont pas perdu leur bonne habitude de se disputer la première place dans le classement de la ligue Nationale. Les Giants mènent présentement par deux joutes seulement sur leurs rivaux les plus acharnés, et les Dodgers ont encore confiance de les dépasser d'ici le premier jour de juillet, la date que la superstition a consacrée comme étant celle qui devait déterminer l'ordre dans lequel les clubs finissent en octobre. Pas besoin de souligner que cette superstition tient à peine debout devant les faits, mais c'est quand même un truc publicitaire qu'on utilise avec assez de succès d'année en année. Mais malgré tous les trucs publicitaires, il n'en reste pas moins vrai que les assistances diminuent dans les ligues majeures. Elles diminuent aussi dans les ligues mineures et la diminution des équipes dans la Northern League en est une autre preuve. C'est un sujet qui inquiète tous ceux qui aiment le base-ball, mais il est par contre un point qui devrait réjouir les plus pessimistes: l'enthousiasme avec lequel le base-ball amateur voit ses cadres augmenter.

La création des petites ligues majeures de base-ball a donné lieu à la formation de ligues Babe Ruth et Connie Mack qui, chaque saison, gagnent du terrain et de nouveaux adeptes. Même au Canada, leur nombre a grandi de façon impressionnante. L'Est du pays, qui, dans le domaine du base-ball amateur, n'a jamais pu rivaliser avec l'Ouest, semble maintenant organisé sur un pied vraiment permanent et intéressant, tant par la qualité du jeu que par la quantité des équipes. Des représentants des champions de chaque province et même de chaque district, dans le cas du Québec et de l'Ontario, participeront aux tournois organisés par ces ligues populaires aux Etats-Unis. C'est peut-être là ce qui, en fin de compte, sauvera le base-ball professionnel, tant qu'il se tiendra loin de ces ligues. C'est là le seul danger qui menace les ligues amateurs de base-ball, qu'elles deviennent commerciales. A partir de ce moment, on leur réservera le même sort que celui qui est arrivé au hockey junior au Canada. Espérons que cet enthousiasme manifesté par les vrais amateurs de base-ball et par les jeunes surtout échappera à la commercialisation qui menace de tuer le hockey en notre pays.

La coupe Canada

Il semble qu'une décision de la PGA, organisme qui groupe les golfeurs professionnels, privera le Canada de ses chances de gagner la coupe qui porte le nom de notre pays. Stan Leonard s'est vu refuser la permission de jouer dans ce tournoi, et nos voisins des Etats-Unis ont perdu une autre belle chance de ne pas se mettre les pieds dans les plats. Il faut leur reconnaitre cela que quand ils décident de vexer leurs meilleurs amis les Américains savent s'y prendre. Le tournoi pour la coupe Canada n'est peut-être pas important pour eux, mais pour les Canadiens qui ne comptent que quelques golfeurs de haut calibre et qui reconnaissent Leonard comme leur meilleur homme, l'attitude du PGA est insultante et injustifiable. On sait très bien que Leonard doit se plier à la raison du plus fort, que s'il veut continuer à gagner sa vie en jouant au golf, il lui faut s'en tenir à ce que lui dicte la PGA, mais cette attitude paraitra odieuse à tous ceux qui, dans notre pays, suivent le golf de près. Il est malheureux que les Etats-Unis choisissent d'agir ainsi envers un golfeur venant d'un pays ami, et qui ne demande pas mieux que de vivre paisiblement et en franche camaraderie avec des voisins très puissants. Il faudrait qu'on apprenne que l'argent n'est pas "la toute puissance" et qu'en forçant les gens à accepter un état de chose qui leur répugne on ne plante pas la meilleure semence d'amitié.

Cet incident regrettable met encore en évidence un golfeur canadien qui, malheureusement, ne jouit pas chez lui de l'estime qu'il devrait avoir. Nous sommes assurés que si une décision semblable avait été prise au hockey par exemple que toute la presse du pays aurait demandé aux Américains de se mêler agréablement des choses qui les concernent. Mais qu'on nous prive de l'occasion de bien figurer dans un tournoi de golf ne semble pas empêcher nos rédacteurs de dormir. On considère le golf comme le sport de l'homme riche alors que, de plus en plus, c'est la masse qui veut s'y adonner. Les clubs de golf multiplient et s'améliorent considérablement. Nous connaissons plusieurs municipalités qui ont des terrains ouverts au grand public. Il est étonnant qu'on ne se soit pas encore porté à la défense de Stan Leonard en réclamant de la PGA qu'on le laisse libre de participer à un tournoi de son choix.

Un secret

Le vétéran Archie Moore continue de causer des surprises à tous ses partisans. Il affirme qu'il pèsera 180 livres d'ici quelques jours et qu'il fera la limite de 175 livres lors de la défense de son titre contre l'italien Rinaldi. Nous souhaitons à Rinaldi plus de chances qu'à Yvon Durelle. Ce dernier aurait normalement du gagner le titre par disqualification quand Moore a d'abord prétendu être blessé à une cheville, puis qu'il a été appelé au chevet de son épouse sérieusement malade. Mme Moore est revenue à la santé comme par miracle, dès qu'Archie a pu faire le poids. Durelle avait perdu un mois, tout son courage et sa détermination, et on connait le reste de l'histoire. Il semble bien que Moore ne pourra se jouer aussi facilement de la Commission athlétique de New York qui le dépouillera du peu de titre qui lui reste. Archie est un grand pugiliste, mais il doit respecter ses engagements; son attitude lors du deuxième combat entre Durelle et lui-même nous a déplus terriblement.

Si Moore parvient à réduire son poids aussi rapidement qu'il le dit, il pourra publier un jour sa méthode secrète et faire beaucoup d'argent. Nous avons déjà vu Moore à l'entrainement et nous demeurons convaincu que sa méthode secrète est bien simple. Il fait beaucoup de course à pied, s'entraine durement, mange et boit presque exclusivement du consommé qui lui sert à la fois de breuvage et de nourriture. Il élimine les fritures et suit une diète très sévère. Combien de gens voudront se mettre à ce régime? Fort peu, car l'effort coûte tellement aujourd'hui qu'il faut inventer des pillules et ingurgiter du "metracal" pour maigrir, alors que quelques exercices et une discipline un peu suivie conduiraient aux mêmes résultats.



SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-322, Edifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa, et portant la mention "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE CASES POSTALES A SERRURE", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MARDI 20 JUIN 1961.

On peut se procurer les cahiers des charges et des formules de soumission au bureau du chef des achats et approvisionnements, pièce C-459, Edifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa, ainsi qu'aux bureaux régionaux suivant du Ministère des Travaux publics: 225, Jarvis, Toronto; 1631, Delorimier, Montréal; 75, blvd des Capucins, Québec; édifice Ralston, case postale 875, Halifax; 201, édifice Fédéral, 269, Main, Winnipeg 1; édifice Oliver, case postale 488, Edmonton; 1110, ouest Georgia, aVncouver.

Les soumissions doivent être présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On peut exiger que l'adjudicataire fournisse, avant l'adjudication du contrat, un dépôt de cautionnement dont le montant et la forme seront acceptables pour le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

DPW-PS-61-16



Lors de leur dernière assemblée générale à l'hôtel de ville, les membres du Jeune-Commerce de St-Boniface ont élu par vote secret leur nouvel exécutif. Quatre de 13 candidats furent choisis: de gauche à droite, MM. Henri Lavallée, secrétaire-trésorier, Lucien Charrière, vice-président externe, Frank Avanthay, vice-président interne, et Robert Bayer, président. L'élection fut présidée par M. Peter Wilcock, président du District no 1. Vingt-huit membres ont déposé leurs votes. (Photo Norwood Press)

Au poste CBWFT

SAMEDI 3 JUIN
2.00—Domino
3.00—Fon Fon
4.00—Professeur Calculus
4.30—Coucou
5.00—Walt Disney présente
6.00—Le roman de la science
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Orientation
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Club des autographes
8.15—L'art et les hommes
8.45—Ou chante l'alouette
9.00—Long métrage "Albert Schweitzer"
10.30—A communiquer
11.00—Long métrage "Retour de Manivelle"

DIMANCHE 4 JUIN
2.00—Les travaux et les jours
2.30—Signes de vie
3.00—Film
4.00—L'heure des quilles
5.00—La bonne nouvelle
5.30—Frontières de la science
6.00—Les apprentis
6.30—Robin des bois
7.00—Papa a raison
7.30—Pays et merveilles
8.00—Music-Hall
9.00—Passe-d'armes
9.30—Pique atout
10.00—Temps présent
10.30—Tribune libre
11.00—Le courrier du cinéma

LUNDI 5 JUIN
4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Courrier du Roy
5.30—La boîte à surprises
6.00—Le roi de la jungle
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Les uns les autres
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Télédisques
8.00—Les belles histoires
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—La pension Velder
9.30—Premier plan
10.00—Histoire d'amour
10.30—Long métrage "Espion de la dernière chance"

MARDI 6 JUIN
4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—La vie qui bat
5.30—La boîte à surprises
6.00—Ouragan
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Caméra '61
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Par le trou de la serrure
8.00—La côte de sable
8.30—Joie de vivre
9.00—C'est la vie
9.30—Expéditions
10.00—Ici Interpol
10.30—Sous le signe du lion
11.00—Reportage
11.30—Festival d'Art dramatique

MERCREDI 7 JUIN
4.00—Bonjour Madame
4.15—Votre cuisine
4.30—Bobino
5.00—Roquet Belles-Oreilles
5.30—La boîte à surprises
6.00—Furie
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Regards sur la ville
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Au-delà des apparences
8.00—Le point d'interrogation
8.30—Edition spéciale
9.00—En haut de la pente douce
9.30—Georges Guétary
10.00—La force de l'âge
10.30—Long métrage "Taxi, roulotte et corrida"

JEUDI 8 JUIN
4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Le grand duc
5.30—La boîte à surprises
6.00—L'enfant du cirque
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Le monde du sport
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Vu
8.00—Clé de sol
8.30—Filles d'Eve
9.00—Rendez-vous avec Michelle
9.30—Temps présent
10.30—Petit théâtre
11.00—Les couche-tard.
11.30—Colonel March

VENDREDI 9 JUIN
4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Sir Lancelot
5.30—La boîte à surprises
6.00—Opinions
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Les idées en marche
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Pour elle
8.00—Sur demande
8.30—Jeunes visages
9.00—Cinéma International "Le 7e commandement"
10.45—En roulant ma boule
11.00—Cinéma "Natchez"

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en Français.

Animaux sauvages

L'émission "Walt Disney présente" du samedi 3 juin, à 5 h. p.m., permettra aux téléspectateurs de suivre les photographes naturalistes, Herb et Lois Crisler, dans l'une de leurs expéditions destinée à croquer sur le vif l'habitat des animaux sauvages.

Après cette aventure, Walt Disney présentera aux téléspectateurs des séquences filmées montrant la vie étrange des bêtes et des oiseaux dans la région marécageuse du sud de la Floride, appelée Everglades.

Mathé Altéry

Douée d'une extrême sensibilité musicale, d'une voix d'une exquise souplesse aux inflexions les plus subtiles, voilà Mathé Altéry telle que nous la verrons à "Music-Hall', le dimanche 4 juin, à 8 h. p.m.

Quand elle ne chante pas à Paris, à la radio ou à la télévision françaises, Mathé Altéry est en tournée à l'étranger ou encore, elle enregistre des disques. L'an dernier, les téléspectateurs canadiens l'applaudissaient lors de la représentation au réseau français de Radio-Canada des "Trois valses" d'Oscar Straus.

"Music-Hall" présentera également Cécile Vallée, Pierre Boutet et Gilles Lamontagne dans des extraits de "Pirouette", opérette du compositeur canadien Maurice Blackburn, et la chanteuse Charlotte Duchesne dans deux de ses compositions.

Rivière-la-Paix

Un pionnier de Rivière-la-Paix revient visiter son patelin natal du lac St-Jean. Adolescent, il s'était expatrié aux Etats-Unis, où il végétait dans les usines. Il fit la connaissance du Père Giroux, apôtre de la colonisation, qui l'engagea vivement à choisir une vie plus exaltante, plus indépendante. A Rivière-la-Paix, il aurait une terre à lui. Voici qu'après 25 ans passés en Alberta, il revient voir son pays d'origine, le lac St-Jean. Cette visite, loin d'aviver des regrets, confirme son amour de sa petite patrie de l'Ouest. Un film d'une demi-heure, intitulé simplement "Rivière-la-Paix", révèle la vie intense qui règne là-bas. On pourra voir ce film à la télévision le dimanche 4 juin, à 10 h. p.m.

La Rivière-la-Paix, c'est un cours d'eau d'une beauté rare. Elle part des Rocheuses et va se jeter dans le McKenzie au nord. Il y a là 16 millions d'acres cultivables et aujourd'hui dans une région de 100 par 200 milles, 10,000 Canadiens français y ont établi une communauté stable et prospère. En 50 ans, ont surgi une dizaine de paroisses telles que Girouxville, Donnelly, McLennan, Jean-Côté, Guy, Tangente, etc.

Expéditions

"Expéditions", qui passe à l'écran de CBWFT les mardis à 9 h. 30 p.m., peut être classée parmi les émissions les plus intéressantes du genre.

Cette série d'émissions nous fait voyager à la fois dans le temps et dans l'espace. Elle nous amène dans des milieux difficilement accessibles aux hommes, et nous fait revivre des époques lointaines, dont les secrets sont jalousement gardés dans les ruines du passé et des civilisations anciennes.

Rien de truqué dans cette série. C'est un compte rendu fidèle reproduit en 26 épisodes filmés, d'aventures vécues au cours de voyages d'exploration faits expressément pour le bénéfice de la science et de la découverte.

Au cours de l'épisode du 6 juin, intitulé "Le culte des fantômes", nous verrons par quels rites certaines tribus du nord-est de la Nouvelle-Guinée observent un culte des fantômes, dans leur croyance que des esprits veillent constamment sur leur nourriture, leurs abris, leurs armes et leurs outils, leur vie et leur mort.

Regards sur les tulipes

Le mois de mai était le mois du Festival des Tulipes à Ottawa. A quelques jours de cette célébration annuelle, l'émission "Regards sur la ville" offrira aux téléspectateurs, le mercredi 7 juin, à 7 h. p.m., une promenade sur le Driveway d'Ottawa que bordent quelques 850,000 tulipes de toutes les gammes de couleur.

Nos jeunes guides, Lise Roy et Claude Lemelin, nous feront ainsi parcourir quelque 60 milles sur cette avenue qui rappelle un petit coin de la Hollande et qui attire de nombreux touristes.

Les grandes religions

Les hommes demeurent profondément attachés à diverses croyances en la divinité. Le documentaire "Les grandes religions", de la série "Comparaisons" de l'Office national du film, dégage la signification des cinq cultes qui recrutent à l'heure actuelle le plus de fidèles dans le monde: l'hindouisme, le bouddhisme, le judaïsme, le christianisme et l'islamisme. Ce film d'une heure passera à la télévision le jeudi 8 juin, à 9 h. 30 p.m. Les séquences sur le judaïsme et le christianisme ont été tournées au Canada.

Dans l'hindouisme, la seule réalité qui compte, c'est l'âme universelle, le brahman, qui anime tout. Les dieux, les hommes et les animaux sont une parcelle de la divinité. Bouddha vient au monde en 556 avant notre ère. Il révèle les quatre grandes vérités qui forment l'armature du bouddhisme: la vie est une longue agonie, la douleur vient du désir, en combattant les passions on triomphe de la douleur, la voie du salut conduit au nirvanâ.

Une nouvelle saison

Les émissions "Domino", "Fon Fon" et "Coucou" du 3 juin seront les dernières de la présente série. Avec l'horaire d'été qui entre en vigueur bientôt et qui retire des émissions pour en présenter de nouvelles, tout aussi populaires, nos téléspectateurs verront de nouveau raccourcir les jours.

La principale raison de ces nombreux changements est l'absence de bon nombre de comédiens, metteurs-en-scène, réalisateurs et techniciens qui profitent des jours de chaleur pour se payer quelques jours de vacances.

Décès

RAYMOND NADEAU

Après une courte maladie, est décédé, le 16 mai, à l'hôpital St-Boniface, le jeune Raymond Nadeau, âgé de 11 ans. Les funérailles eurent lieu le vendredi 19 mai, en la basilique de St-Boniface. M. l'abbé Léo Couture chantait le service, assisté de MM. les abbés Bernard Bélanger et Roland Bélanger. Les compagnons et amis du jeune Raymond agissaient comme porteurs: Larry Stubbe, Raymond Daigneault, Claude Michon, Denis Mounier, Gilbert Brisson et Roger Brisson. Environ 400 élèves de l'école Provencher, accompagnés des Frères et professeurs laïcs, assistaient aux funérailles, ainsi qu'une foule nombreuse de parents et d'amis.

Le défunt laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme Joseph Nadeau, ainsi qu'un oncle et une tante, M. et Mme C. Thompson.

Le petit Raymond était aimé de tous pour sa gentillesse et sa douceur et son départ cause de profonds regrets parmi tous ceux qui l'ont connu.

Les familles Nadeau et Thompson désirent remercier tous ceux qui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur récent deuil.

SCOUTS CATHOLIQUES

Précieux-Sang au Camporee

Le samedi 27 mai, les parents scouts conduisaient leurs fils au camporee annuel à Lorette, sur la ferme de M. Bohémier. Un beau site avait été mis à la disposition des scouts du diocèse pour ce camp préparatoire aux camps d'été. Le départ pour le camp était à 3 h. 30 et l'on y arriva vers 4 h. On dressa ensuite un emplacement pour camper la nuit à la belle étoile, puis après un "copieux" souper on se dirigea vers l'église de l'endroit y réciter le chapelet.

Le soir, la troupe prenait part à des jeux olympiques et y démontrait sa souplesse et son habileté. Vint ensuite un magnifique feu de camp durant lequel la patrouille Mazenod, aidée de la patrouille Maisonneuve, présenta une petite saynète sur la peur. Le couvre-feu avait lieu à 11 h. 30, mais il parait qu'un certain chef, souffrant probablement d'insomnie, surprit la patrouille ". . ." à se faire des chiens-chauds vers les petites heures du matin. L'idée était tout de même un peu meilleure que celle d'un des nôtres qui a cru bon assaisonner le café de son chef avec des fèves au lard. Mentionnons en passant que le lard semble être le met favori de ce scout avec des résultats plutôt désastreux pour sa physionomie.

Mais malgré ces quelques incidents, la troupe a su tirer profit de ce camp d'entrainement et se prépare maintenant avec enthousiasme pour le camp du mois de juillet, en "culottes courtes".

Avis

Le comité des parents scouts du Précieux-Sang fera son "tag-day" le vendredi 2 juin et le samedi 3 juin cette année. Ils demandent à ceux qui ont la cause scoute à coeur de les appuyer en achetant un insigne et en le portant fièrement. Merci d'avance.

TOUJOURS PRET.

Vente des biens de l'Eglise au Chili

SANTIAGO DU CHILI — L'épiscopat chilien étudie présentement la possibilité de vendre l'ensemble des biens et possessions de l'Eglise au Chili, y compris des propriétés agricoles et des immeubles de rapport. Le produit de la vente de ces biens servirait exclusivement à la construction dans les régions dévastées par les tremblements de terre en 1960. L'Eglise chilienne vivrait ensuite exclusivement de la générosité des fidèles.







Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada
Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg
Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.
Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à:
LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.
Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414
ABONNEMENTS — **Canada:** 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Etranger: 6 mois, $2.50; 1 an, $4.00; 2 ans, $7.00
Adressez vos abonnements à: **La Liberté et le Patriote**, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Le recensement 1961 en marche

On procède depuis hier au 10e recensement décennal du Canada, grand inventaire destiné à constater sous toutes leurs formes les progrès de la nation depuis 1951. Au cours des deux ou trois prochaines semaines, 1,336 commissaires et environ 26,000 agents recenseurs passeront de porte en porte et poseront à tous et chacun toute une série de questions, celles-là même qui sont inscrites sur le feuillet vert que vous receviez il y a quelques jours. Les multiples informations recueillies seront ensuite colligées et classées par les statisticiens du gouvernement fédéral, puis les résultats seront officiellement publiés. On connaitra dès lors les chiffres réels et exacts de la population du pays, de chaque province, même des petites régions.

Le premier motif juridique de cet inventaire national consiste à déterminer, selon un article de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, la représentation des provinces à la Chambre des communes. Mais le recensement a cependant une plus grande utilité que cette répartition de la représentation électorale, si importante soit-elle. Il est de fait l'inventaire du capital humain du pays: le nombre des personnes, leur lieu de naissance, âge, répartition géographique, état matrimonial, religion, origine ethnique, langue, degré d'instruction, profession, salaire et gains, composition de familles, conditions d'habitation, etc.

Photo exacte du pays

A tous les degrés de gouvernement, les chiffres et renseignements obtenus du recensement seront tenus pour le compte officiel du nombre des personnes vivant dans les provinces, cités, villes, villages, etc. Ils serviront à déterminer le montant des subventions provinciales et scolaires et autres genres de dépenses publiques où les sommes sont versées en raison du nombre des personnes. Les statistiques sur l'âge serviront à évaluer le coût des programmes de sécurité sociales (comme les allocations familiales et les pensions de vieillesse) et les besoins scolaires. Les renseignements sur l'état matrimonial permettront par exemple d'évaluer la proportion des femmes mariées dans la main-d'oeuvre. Les chiffres sur la langue maternelle ou parlée seront utiles aux chefs de groupements nationaux, aux autorités enseignantes, même aux agences de publicité intéressées à connaitre la nature des marchés des diverses régions du pays. Les détails sur les professions seront précieux pour les conseillers en orientation professionnelle dans les écoles techniques et les bureaux de placement. Voilà autant d'exemples qui suffisent à illustrer les nombreux usages qu'on peut tirer des statistiques du recensement décennal.

Tous ces usages n'auront toutefois de valeur que si chacun répond avec exactitude aux questions posées, même à celles qui pourraient à première vue paraitre indiscrètes. N'ayez crainte, les agents recenseurs sont tenus professionnellement à la plus entière discrétion et vos réponses ne seront utilisées que par des fonctionnaires sous serment et que pour des fins de statistiques.

Le recensement a donc plus qu'une simple valeur documentaire, puisqu'il doit nous donner une photo exacte du pays aux points de vue religieux, ethnique, social et économique. Les faits précis qu'il révélera comporteront une utilité particulière pour nous, en tant que catholiques et Canadiens français. Ils détermineront pour dix ans notre vraie influence religieuse et nationale, politique et économique dans l'ensemble du pays. Ils serviront de base à nos réclamations pour obtenir une juste répartition des octrois scolaires, une juste représentation dans les services fédéraux, et nous pousseront à jouer notre rôle dans la vie économique du pays.

Nos vraies positions

L'étude attentive des données du recensement de 1951 a permis à nos chefs religieux et nationaux, dans le passé, d'établir avec précision nos vraies positions. Il y a dix ans, par exemple, nous étions 6,069,496 de catholiques sur une population totale de 14,009,429, soit 43.3 pour cent. Ce pourcentage a-t-il connu un progrès ou un recul depuis dix ans? Nous étions alors 4,139,167 Canadiens français (30.8 pour cent). Combien sommes-nous en 1961 et quel est notre vrai poids au sein d'une population qui s'accroit sans cesse grâce à une immigration où les personnes d'origine ou de langue française brillent presque par leur absence? Voilà des questions qui méritent des réponses précises, afin que nous sachions où nous en sommes et comment orienter notre avenir.

Le recensement comporte une valeur encore plus particulière pour nous, Canadiens français du Manitoba et de la Saskatchewan. Vos réponses exactes à toutes les questions permettront d'établir sans à peu près nos vraies positions et aideront l'Association d'Education et nos autres organismes religieux et nationaux à tracer des lignes de conduite susceptibles d'améliorer ou de consolider notre avenir dans les Prairies. A ce sujet, il conviendrait de relire ces jours-ci une étude faite en 1941 par le R. P. Richard Arès, S.J., alors professeur au Collège de St-Boniface: "Nos positions françaises au Manitoba d'après le recensement de 1936". Ses articles parurent dans **La Liberté** du 29 janvier au 16 avril 1941, puis ils furent publiés en brochure (88 pages) en hommage à l'AECFM à l'occasion de son 25e anniversaire. Le message du Père Arès garde toute sa valeur, quoiqu'il soit nécessaire de corriger les renseignements statistiques qu'il contient. Ces corrections seront de fait possibles, si vous répondez bien aux questions du recensement 1961.

Des faits, pas d'à peu près

Nous connaitrons alors notre position numérique exacte dans l'ensemble de la population du Manitoba et de la Saskatchewan. Actuellement, tous citent des chiffres, mais dans l'à peu près. Certains affirment par exemple que les Franco-Manitobains sont au nombre de 70,000 répartis en 18,000 foyers. Est-ce vrai ou non? Ce n'est certainement pas la liste d'abonnés à **La Liberté et le Patriote qui peut clarifier la situation:** au 31 mars 1961, le tirage contrôlé et certifié par l'ABC donnait 4,748 abonnés au Manitoba (et 2,254 en Saskatchewan). Les chiffres précis du recensement nous diront aussi si vraiment nous sommes 250,000 dans tout l'Ouest, comme l'ont affirmé certains publicistes lors de la fondation de la Fédération canadienne-française de l'Ouest à Saskatoon.

Il importe aussi de savoir d'où nous venons. Combien sont nés dans nos deux provinces? Combien sont venus du Québec, de France, de Belgique, etc.? Le nombre de nos "émigrés" vers l'Est ou ailleurs est-il compensé par l'"immigration"?

Où sommes-nous enfin? Le premier fait qui s'imposera ici semble bien celui d'une population de plus en plus urbaine, de moins en moins rurale, avec ses fâcheuses conséquences religieuses, linguistiques, familiales. Notre diminution en milieu rural a-t-elle d'autant amoindri notre influence "politique" dans les circonscriptions électorales (fédérales et provinciales) et dans nombre de municipalités où il n'y a pas si longtemps les nôtres jouissaient encore de la balance du pouvoir? Combien sommes-nous dans Winnipeg et les municipalités environnantes? La ville de St-Boniface, que nous considérons toujours comme notre principal centre d'action catholique et française, mérite-t-elle encore ce titre en réalité? Voilà des questions qui méritent des réponses claires. Il y va de notre avenir.

Notre position linguistique s'est-elle améliorée depuis 1951? Si l'on en croit les données statistiques du recensement de 1951, où l'on distingue clairement entre Manitobains d'origine française et Manitobains d'expression française, déjà 11,821 des nôtres ne parlaient plus le français. Les avons-nous regagnés à notre cause? Avons-nous enregistré d'autres pertes cruelles? Le rayonnement de la langue et de la culture françaises en d'autres milieux est-il un fait réel ou une vague espérance?

Avenir scolaire

Notre situation catholique et scolaire est-elle toujours aussi brillante que certains aiment le proclamer? Des renseignements précis pourront ici guider nos chefs. Spécialement dans le domaine scolaire. Le Collège de St-Boniface, dit-on, a absolument besoin d'au moins 250 élèves au cours universitaire. Le Collège d'Otterburne cherche lui aussi à remplir chaque année ses cadres, et ainsi de nos autres institutions et pensionnats. Tout ceci ne doit en rien empêcher les grandes écoles de nos Divisions de se remplir pour donner des cours meilleurs et plus variés à la gent étudiante. Quelle est donc en toute vérité la proportion de notre population scolaire?

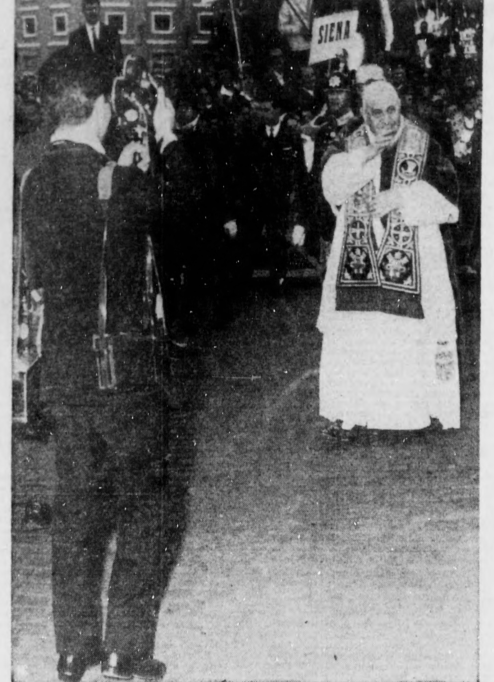
Il est temps aussi qu'on découvre où nous en sommes dans le domaine économique? Certains efforts ont été entrepris ces derniers temps, mais suffisent-ils déjà pour justifier une saine espérance? Possédons-nous les capitaux nécessaires pour entreprendre davantage? Nos hommes d'affaires, nos financiers, nos marchands peuvent-ils se lancer plus loin et plus haut? Et pouvons-nous dire que même dans le domaine purement professionnel ou politique, nous avons notre juste part en proportion de notre population active?

Voilà bien des questions, n'est-ce pas? Les spécialistes qui auront à étudier les données du recensement actuel pourront y répondre, à condition que chacun de vous renseigne avec vérité et exactitude les agents recenseurs. Encore une fois, n'ayez crainte de dire toute la vérité. Il n'y a aucun danger d'indiscrétion. Même si vous dites que votre propriété vaut tant ou que vous gagnez tel salaire annuel ou que votre commerce enregistre tels gains, personne ne se servira de ces renseignements pour augmenter votre impôt sur le revenu. Ces renseignements ne serviront qu'à des fins statistiques . . . mais ils vous rendront aussi d'éminents services, ainsi qu'à vos chefs religieux et nationaux.

Vers le Concile

Les quelque 900 membres des Commissions préparatoires disposent comme document de base pour leur travail des quinze tomes qui contiennent, classés par pays, les réponses des évêques du monde entier à la consultation lancée, il y a deux ans, les propositions et remarques des organismes de la curie romaine, les études des 49 universités catholiques (dont 12 romaines).

La Commission antépréparatoire a dépouillé les réponses des évêques et les a résumées sous forme de brèves propositions en latin. Sont ainsi catalogués 8,972 voeux différents dont 4,232 ont trait à la doctrine, à des questions générales de droit canonique, à la discipline du clergé, des séminaires et des laïcs et 4,740 concernant les sacrements, les lieux sacrés, les prescriptions ecclésiastiques, le culte divin, le magistère de l'Eglise, les bénéfices et biens temporels de l'Eglise, les procès, délits et peines, les missions, l'oecuménisme et les oeuvres charitables et sociales . . . (ISP)



Plus de 100,000 travailleurs de plusieurs pays rassemblés sur la Place St-Pierre à Rome apprenaient récemment du pape qu'il a préparé une encyclique pour commémorer le 70e anniversaire de Rerum Novarum (Léon XIII, 1891) et le 30e de Quadragesimo Anno (Pie XI, 1931). La photo ci-dessus montre le Souverain Pontife au milieu des ouvriers. Une pancarte indique que ceux qui se trouvent immédiatement derrière lui sont venus de Sienne, Italie. "L'encyclique est prête, a dit le Pape, mais notre souci de la faire parvenir à tous les croyants dans le Christ et à toutes les âmes droites répandues dans le monde, à la même heure, dans le texte officiel latin et dans les différentes langues parlées, nous conseille de retarder quelque peu la transmission du texte" qui s'articule en quatre tableaux bien distincts: 1) la synthèse des enseignements de Léon XIII, Pie XI et Pie XII; 2) la présentation d'un premier groupe de problèmes d'action sociale qui pèsent encore de tout leur poids depuis 70 ans; 3) l'affirmation des problèmes nouveaux, graves et parfois dangereux, de l'époque récente et des temps contemporains; 4) enfin le resserrement des rapports sociaux dans la lumière de l'enseignement de la sainte Eglise.

Billet du vendredi

Le docteur Roméo Boucher, médecin qui ne craint d'écrire

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Le docteur Roméo Boucher possède une réputation qui dépasse, par maints aspects, les limites de la médecine. Non pas que ses connaissances soient quelconques, en ce qui regarde celle-ci, mais parce qu'il eut toujours des préoccupations de culture générale qui vont en marge et au-delà. Il sait écrire et il écrit, avec plus de goût, de style et de stylistique, de sûreté de langue, que la majorité de nos romanciers, poètes, essayistes, journalistes et autres professionnels de la plume, ou de la machine à écrire.

Il lit avec avidité les ouvrages qui lui tombent sous la main et n'en peuvent dire autant les quatre-cinquièmes des praticiens ses confrères. Sans négliger pour autant ceux qui ont trait à sa profession. Il connait plusieurs pays d'Europe, où les cabarets de nuit lui sont moins familiers que les musées, les expositions, les palais, les sites évoquant l'histoire. Il est un raffiné, amateur de toiles et de bibelots choisis. Il est aussi un gastronome, qui classe parmi les arts mineurs la cuisine soignée.

Il a une curiosité intellectuelle qui voudrait embrasser le monde, qui lui est source de joie autant que de souci. Il est un viveur, dans le sens le plus digne et le moins péjoratif qui soit. Sous plus d'un angle, il n'est pas sans ressemblances avec son confrère le docteur Philippe Panneton, lequel fut romancier et grand voyageur, linguiste, amateur de la campagne et de la montagne avant de mourir à Lisbonne comme ambassadeur du Canada au Portugal.

* * *

Le docteur Boucher commença par exercer sa profession, ce qui est normal et logique. Mais il s'y prépara avec ce besoin de perfection qui le caractérise, obtenant en 1923 son doctorat en médecine à l'Université de Paris, après avoir terminé ses études médicales à l'Université de Montréal, trois ans plus tôt. Il fut professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, et il fut longtemps médecin en chef de l'Hôpital Saint-Luc, dans la métropole.

Comme les hommes qui travaillent beaucoup et n'ont le temps de rien, il trouva toujours le moyen d'ajouter à sa besogne. C'est ainsi qu'il devint journaliste et dirige, à travers ses nombreuses occupations, l'**Information médicale et paramédicale**, où l'on sent sa griffe à chaque page. Il ne se contente pas de diriger, mais il rédige, mettant la main à la pâte. On sent qu'il est là, même dans la présentation typographique, où il essaye d'introduire du neuf, de l'originalité, du non-banal. Au côté d'articles d'ordre médical, il donne une large place aux lettres dans son journal, va jusqu'à y faire la critique des livres, sous un pseudonyme qui ne le cache qu'à moitié.

Il publie des livres lui-même de temps à autre et vient d'en abandonner un à la curiosité du public, qui serait son septième. Le premier date déjà de 1933, qui est un **Précis de médecine**. Les autres se présentent comme suit: **Les Opinions de mon médecin** (1935); **Petit livre des régimes** (1936); **Introduction à la médecine** (1938); **Le malade qui . . .** (1939); **Le Cas des chiropraticiens** (1950). Entre autres distinctions, le docteur Boucher est membre de l'Académie canadienne-française depuis 1947.

* * *

Son dernier-né s'intitule **Votre Médecin vous parle.** (1) C'est un ouvrage de vulgarisation, susceptible de rendre service à nombre de gens qui, ayant peur de certaines vérités de la part d'un praticien, essayent de soigner eux-mêmes leurs maux par la lecture de dictionnaires médicaux ou de manuels, souvent désuets, qu'ils ne comprennent qu'à moitié. Son ouvrage à lui n'offre pas de panacées, ni ne prescrit de médicaments qui guérissent du cancer aussi bien que des cors aux pieds.

Il se compose d'articles donnés çà et là aux journaux, où il décrit avec autant de compétence que de brio, y ajoutant même de l'esprit — ce qui ne gâte rien — les maladies les plus communes, ou les plus fréquentes. Il conclut toujours par ce conseil: dans tel cas ou tel autre, la première précaution à prendre est de consulter votre médecin. Ce qui est sagesse et ne nuit pas à ses confrères même les plus chatouilleux. On se renseigne à peu de frais, en sa compagnie, sur maints symptômes ou un état pathologique qui parfois inquiète.

On se rassure aussi sur des ennuis fonctionnels qui peuvent paraitre graves aux hypertendus, mais ne riment à rien, n'étant que passagers. Car le corps est une machine, et quelle machine ne se détraque pas à un moment, par l'usure ou le manque de soins élémentaires? On corrige, on répare, mais sous la surveillance d'un médecin. Pas au hasard ni à peu près. Le docteur Boucher est Montréalais depuis sa naissance, survenue le 22 avril 1895. Il fit ses humanités au Séminaire de Joliette, pour entrer à l'université à l'automne de 1915. On sait le reste.

L'ILLETTRE.

Entre catholiques et anglicans

LIVERPOOL — Son Exc. Mgr John Carmel Heenan, archevêque catholique de Liverpool, a offert une réception en l'honneur du Dr Ramsey, archevêque anglican de York, qui va prochainement quitter ce poste pour assumer les fonctions d'archevêque de Cantorbéry et de primat de l'Eglise anglicane.

Chine et opium

La Chine communiste a augmenté le nombre de ses raffineries d'opium dans les deux provinces du Yunnan et du Kouangsi, régions de culture du pavot. En une seule année, plus de 22 tonnes d'opium brut et plus de 8 tonnes d'opium traité ont été expédiées par les agents communistes vers les pays étrangers, via Macao. La plus grande partie de cet opium était d'abord envoyé clandestinement en Thaïlande, puis, de là à Hong-Kong et Macao d'où il était expédié aux Etats-Unis, au Canada et en Europe.

Le "China Post", journal en langue anglaise de Taïpeh, a révélé, suivant une source de renseignements du continent, que les exportations d'opium par le régime de Pékin vers Hong-Kong et Macao se sont élevées pendant le premier trimestre de cette année à $11,000,000.

Pendant un seul mois, le Service des douanes de Hong-Kong a récemment intercepté sur les bateaux et avions venant de Bangkok: 2 quintaux d'opium brut, 19 kilos de morphine, 64,500 pilules d'héroïne et 5 kilos d'hydrochlorure de morphine. Malgré l'importance de ces chiffres, les experts de Hong-Kong estiment qu'ils ne représentent que 10 pour cent à peine des narcotiques qui, chaque mois, transitent par Hong-Kong. Les douanes de Hong-Kong ont également révélé que l'héroïne et autres narcotiques cachés dans les conduits d'évacuation du pont, sous des plaques d'acier, placées dans les planchers de salles de machines et même sur les corps des morts transportés aux Etats-Unis pour y être inhumés avaient été découverts à bord des cargos et navires de ligne se dirigeant vers les Etats-Unis.

La police de Tokyo a mis fin aux opérations d'un groupe de trafiquants de narcotiques qui, depuis dix ans, aurait fait passer en fraude au Japon, pour une valeur de $276,000,000 environ de drogues en provenance de Chine continentale. Wong Han-shen, un Chinois de 37 ans qui a été arrêté pour trafic de stupédiants, semble être le chef de cette bande. Le journal "Asahi" de Tokyo a accusé les communistes d'utiliser les bénéfices des ventes de narcotiques au financement de leurs activités subversives au Japon. Un porte-parole de la police de Tokyo a déclaré: "Il ne fait aucun doute que tous les narcotiques transportés par cette bande provenaient de la Chine communiste". (ISP)

Celui qui croit pouvoir se passer de tout le monde se trompe fort, mais celui qui croit qu'on ne peut se passer de lui se trompe encore davantage.

LA ROCHEFOUCAULD.

Un pasteur devant l'évolution du laïcat canadien-français

"Les préoccupations d'un pasteur devant l'évolution actuelle du laïcat canadien-français", tel fut le thème de la remarquable allocution prononcée à Montréal le 21 mai par Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, lors de la 2e rencontre nationale des comités diocésains d'Action catholique. Le cardinal a alors analysé cette évolution sur les plans religieux, éducationnel, social, civique et politique, indiquant les responsabilités du laïcat catholique sur chacun de ces plans.

A plusieurs reprises, le prélat a alors rappelé que les laïcs sont aussi l'Eglise et que les évêques ne doivent pas rester seuls à porter leur fardeau, mais que toute la communauté ecclésiale doit partager leurs préoccupations. "Ce n'est pas simplement aux évêques à s'occuper de l'Eglise, mais à chaque chrétien en particulier, a-t-il dit. Chacun doit prendre sa place et assumer son rôle dans le corps mystique du Christ dont la croissance est l'oeuvre de tous". Il déclara aussi que sa préoccupation de pasteur, "C'est de voir s'établir une union toujours plus étroite entre les laïcs et la hiérarchie, et un dialogue suivi et confiant entre clercs et laïcs".

Sur le plan religieux

Analysant le milieu canadien-français sur le plan religieux, le cardinal a affirmé que la pratique des masses ouvrières est en baisse et que, d'autre part, dans les milieux intellectuels et professionnels on critique assez sévèrement le clergé et le conformisme de certains croyants.

"De toute façon, a-t-il ajouté, le contact risque de manquer pour longtemps si un laïcat profondément chrétien et conscient de ses responsabilités ne vient pas à faire le pont, donner son appui au prêtre et convaincre le peuple tout entier qu'il y est lui aussi l'Eglise et qu'il a son rôle à y jouer."

"Au plan spécifiquement religieux, d'affirmer le cardinal, c'est surtout dans la vie liturgique des paroisses que votre collaboration est de plus nécessaire. Dans notre diocèse, nous avons publié un Directoire de la Messe et un Livret des Fidèles qui doivent être le point de départ et les instruments d'un grand renouveau liturgique. Pour que ces deux livres, qui ont coûté tant d'efforts et de labeur, ne restent pas lettre morte et se traduisent vraiment dans l'activité et la vie concrète de la communauté, la collaboration de tous dans l'Eglise, clercs et laïcs, est absolument indispensable."

Précisant ensuite qu'il a fait "à tous les prêtres du diocèse, clercs et religieux, une obligation stricte d'observer les prescriptions du Directoire", le prélat a déclaré que "le renouveau liturgique ne peut pas se faire sans la participation des fidèles" et que "cette participation elle-même ne naitra que dans la perception plus grande du mystère chrétien et des vraies dimensions de la prière communautaire".

Domaine de l'éducation

Passant ensuite à l'éducation, le cardinal a noté que les circonstances historiques ont amené le clergé à prendre en main la presque totalité de l'enseignement catholique et que c'est grâce à lui que notre héritage culturel français est parvenu jusqu'à nous.

"Mais dans certains milieux, a dit le cardinal, le cours normal de l'évolution exige que désormais les laïcs prennent une part plus active à l'enseignement. Si des laïcs profondément chrétiens et conscients de leurs responsabilités ne sont pas là pour remplir les tâches nouvelles, un durcissement des positions va se produire entre clercs et laïcs, chacun ayant un peu plus raison qu'avant de dire que l'autre manque à son devoir."

A partir de certaines initiatives qu'il a lui-même prises, comme la transformation du collège St-Paul (Montréal) en institution dirigée par des laïcs et la nomination d'un vice-recteur laïc à l'université, le cardinal Léger en a profité pour approfondir la notion d'enseignement confessionnel.

Enseignement confessionnel

"Un enseignement donné par des prêtres à l'intérieur d'une institution ecclésiastique est évidemment confessionnel. La présence de l'Eglise y est assurée, au niveau des structures et des hommes, même si, compte tenu de ceux-ci, elle peut ne pas y être parfaite. C'est un régime que les circonstances historiques ont longtemps imposé chez nous, surtout au niveau du secondaire.

"Avec les années, à cause de l'accroissement démographique, à cause du nombre toujours plus grand de ceux qui voulaient accéder à l'enseignement secondaire et de la diminution des vocations sacerdotales, plusieurs institutions ecclésiastiques ont fait appel à la collaboration des laïcs. C'est le cas d'une très grande proportion de nos collèges classiques actuels. Les laïcs y assurent, au niveau des hommes, une nouvelle forme de présence de l'Eglise, puisqu'ils sont eux aussi l'Eglise. Au niveau des structures, cependant, rien de changé et les laïcs travaillent en collaboration avec les clercs, dans des cadres ecclésiastiques.

"L'innovation du collège St-Paul veut pousser plus loin la logique de cette évolution normale et montrer que même un collège dirigé par des laïcs, sans cadres ecclésiastiques, peut rester pleinement confessionnel, tant au niveau des structures qu'au niveau des hommes. Cette innovation veut être une 'leçon de choses' pour mieux faire comprendre les vraies dimensions de l'Eglise qui n'est pas composée seulement de clercs, mais aussi de laïcs. Enseignement confessionnel et enseignement par des laïcs ne sont pas des réalités qui s'opposent: loin de là!"

Le cardinal a poursuivi que, dans les années à venir, les laïcs devront prendre conscience de leurs responsabilités et apprendre qu'ils ont un mot à dire en matière d'éducation, même confessionnelle.

"Il s'agit donc, en somme, a-t-il dit, d'une intégration des laïcs dans tous les secteurs de l'enseignement, pour le plus grand bien de l'Eglise dont ils sont les membres vivants. Pour que cette intégration se fasse sans heurts et dans la paix, clercs et laïcs auront à déployer une très grande vertu."

Plan social

"Au plan social, a expliqué le cardinal, le milieu canadien-français est entré en contact plus que jamais avec le monde pluraliste ou non-confessionnel qui l'entoure et il a senti le besoin de s'y adapter. Il serait vain de vouloir vivre chez nous dans un Moyen-Age illusoire où les structures seraient parfois elles-mêmes plus chrétiennes encore que les hommes. Au Canada français d'aujourd'hui, le chrétien doit très souvent témoigner de sa foi dans des cadres qui n'ont aucune référence à la religion. Si notre laïcat n'est pas assez chrétien et vigoureux pour aller porter l'Eglise là où il est seul à pouvoir entrer et vivre, c'est le Christ lui-même qui s'en trouvera diminué chez nous."

Le cardinal a souligné que les laïcs engagés au plan économico-social doivent avoir une connaissance approfondie de la doctrine sociale de l'Eglise. "Pour cela, a-t-il dit, s'imposent non seulement la lecture et la compréhension des grandes encycliques, mais aussi l'adaptation de ces principes au contexte social canadien-français."

"Les laïcs doivent cependant comprendre, a fait remarquer le prélat, que c'est moins par leurs paroles et leurs discours que par leur vie et leurs actes qu'ils peuvent rendre un témoignage authentique, au sein de la société". Il a précisé que c'est d'abord leur compétence professionnelle qui leur permettra de se faire accepter.

Le cardinal Léger a signalé que l'Action catholique "devrait veiller à former ce laïcat compétent, prudent, adulte et conscient de ses responsabilités dont nous avons tellement besoin dans d'innombrables secteurs de la vie ouvrière et sociale".

Rôle primordial de l'Etat

"Au plan civique et politique, a déclaré le cardinal, le milieu canadien-français prend de plus en plus conscience du rôle souvent primordial de l'Etat dans la vie de la nation. Il essaie surtout de distinguer plus soigneusement Eglise et Etat, exprimant leurs rapports mutuels en termes moins d'union que de collaboration. Si des laïcs profondément chrétiens et conscients de leurs responsabilités ne deviennent les hommes politiques et les chefs d'Etat de demain, cette collaboration deviendra impossible, et c'est le message évangélique lui-même qui aura subi chez nous un déplorable recul."

Le prélat a signalé que s'il doit y avoir une coopération amicale entre l'Eglise et l'Etat, c'est grâce à un laïcat responsable que se fera le travail.

"Trop peu de catholiques convaincus, a dit le cardinal, ont su prendre leur place dans la société, tandis que certains autres, qui s'étaient engagés dans l'action, n'avaient pas la formation nécessaire pour remplir intégralement leur rôle."

"Vous le voyez donc, d'affirmer le cardinal: tant sur le plan spécifiquement religieux que sur les plans éducationnel, social et politique, la préoccupation du Pasteur devant l'évolution actuelle du milieu canadien-français, c'est de trouver les laïcs conscients de leur pleine appartenance à l'Eglise et prêts à s'engager dans les responsabilités et l'action qui leur reviennent. Et si notre milieu ne les trouve pas, il lui faudra les former en assurant la croissance spirituelle de véritables chefs qui auront pris leur dimension spirituelle et professionnelle jusqu'à l'âge d'hommes adultes. Ces laïcs s'offriront spontanément à la collaboration, car ils auront compris leurs responsabilités dans l'Eglise, ils seront prêts à accomplir leur mission en se servant des moyens mis à leur disposition par l'Eglise et par leurs expériences."

La nouvelle édition du bréviaire romain

ROME — Le premier exemplaire en un volume de la nouvelle édition du bréviaire romain, imprimé à la Typographie vaticane, a été présenté au Pape. Ce sont les prêtres de la mission qui, sous la direction de la Congrégation des rites, ont élaboré ce texte qui est conforme au "Motu proprio" du 25 juillet 1960 et aux précisions de la congrégation des rites en découlant. La récitation du bréviaire est facilitée dans ce texte grâce à des caractères très clairs et à certaines dispositions d'ordre pratique.

Nombreux amis présents au thé du Cercle Molière

Le Thé annuel du Cercle Molière s'est tenu, le 26 mai dernier, dans la salle Assembly Hall d'Eaton's, et quelque 100 personnes, amis et amies du Cercle, en ont profité pour venir se serrer la main et déguster, avec le thé évidemment, quelques délicieux petits pains roulés.

La soirée était organisée par Mme G.-M. La Flèche, avec le concours de Mmes Rémillard, Monnin, Létienne, Bélair et Lavallée. De nombreuses personnalités s'étaient jointes au groupe; mentionnons entre autres M. Seaborn, qui y remplaçait le premier ministre de la province, M. Roblin; Son Honneur le Juge et Mme Monnin, de St-Boniface; S. H. le Maire Guay et Mme Guay, de St-Boniface; M. le Docteur et Mme Jean-J. Trudel; le R. P. Roméo Bédard, rédacteur adjoint à **La Liberté et le Patriote**, et M. René Préfontaine, Secrétaire de l'ACEFM. Ont versé le thé: M. et Mme Guay, M. et Mme Monnin, Le Dr et Mme Trudel, M. et Mme Gilles Guyot ainsi que M. et Mme Robert Trudel.

Un peu avant la clôture de cette petite soirée intime, M. le Dr Trudel, un des premiers présidents du Cercle et un vétéran de la scène, fut appelé à tirer les noms des gagnants et gagnantes d'une loterie organisée par Mme La Flèche. Les gagnants furent Ginette Bélair qui hérita deux jolis coussins, Annette Painchaud qui emporta chez elle une poupée de table joliment habillée et Jean Bélair, gagnant de "La Boite à Surprises" qui s'en fut porteur d'une demi-douzaine de boîtes de sirop d'érable du Québec.

Le Cercle Molière remercia toutes les personnes qui ont aidé à la préparation de ce Thé annuel, et souhaite retrouver ses nombreux amis encore l'an prochain.

L'année d'activités du Cercle a été clôturée, le surlendemain du Thé, par la présentation à St-Lazare de "Chambre à Louer". Malgré la fatigue du voyage et des préparatifs, tous les membres de la troupe sont revenus enchantés de leur passage à St-Lazare. L'accueil qui leur a été ménagé était des plus chaleureux, ce qui a eu pour effet de retarder nos amis à St-Lazare . . . jusqu'aux petites heures de la nuit.

Chronique de CKSB

A compter du 5 juin prochain, la série "Les Visages de l'Amour" présentera la vie de la première femme médecin au monde, raconté par Charlotte Savary. Née en 1821 en Angleterre, ELIZABETH BLACKWELL émigra aux Etats-Unis avec sa famille et, éveillée aux misères des autres, décida de devenir médecin, puis chirurgien malgré les nombreuses objections qu'elle rencontra. Cette femme merveilleuse vécut jusqu'à 90 ans, après avoir pratiqué médecine et chirurgie et avoir formé d'autres femmes médecins, dont la première noire.

Jacqueline Gauthier incarnera l'héroïne alors qu'elle était enfant, et Yvette Brind'Amour prêtera son talent à Elizabeth Blackwell devenue femme.

La série "Les Visages de l'Amour" passe en ondes à CKSB tous les jours, du lundi au vendredi inclusivement, à 11 h. 15 a.m.

• • •

Le tirage du grand concours final du "Club des Jeunes" se fera le 12 juin prochain. Tous les neveux et nièces de tante Marie sont donc priés d'envoyer leurs noms et adresses aussitôt que possible pour ce grand concours. Les deux premiers prix seront des montres: une pour garçon et l'autre pour fillette. En plus des lettres que nous recevrons la semaine prochaine pour ce concours, il y a aussi dans le grand panier **toutes** les lettres reçues depuis le 20 décembre dernier pour les concours de toutes sortes, les requêtes, les remerciements, les demandes de membres, etc.

• • •

Lundi 5 juin, au programme "Analyses Musicales", la pianiste Diana McIntosh jouera un prélude et une fugue de Bach-Liszt, et la Sarabande No 1 de Jean Sébastien Bach. Ce programme passe à CKSB tous les lundis soirs, à 8 h. 30.

Transcona

Mme Marie Pitre, de 407, avenue Melrose-Est, est décédée à l'hôpital Victoria le lundi 29 mai, à l'âge de 80 ans.

Le service funèbre de Mme Pitre fut chanté en l'église de l'Assomption le mercredi 31 mai. M. l'abbé H. Perron, curé, officiait. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.



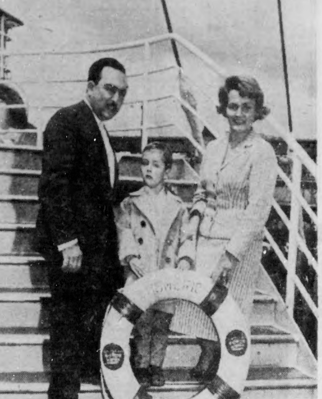
M. Gérald Bourrier, fils de M. et Mme Fred Bourrier, d'Altamont, Man., vient de recevoir son baccalauréat ès Sciences agricoles à l'Université de Manitoba. Il était président du Club Newman au Collège St-Paul. Il est responsable du département des Services extérieurs de la compagnie United Grain Growers. M. Bourrier fit ses études au Collège St-Joseph d'Otterburne de la 8e à la 12e année inclusivement.

Petite note

Accident fatal

Victimes d'un accident survenu le samedi 27 mai à Brandon furent M. Aurel Fillion, 34 ans, de Steep Rock, Man., et M. Gilles Côté, 32 ans, de Trois-Rivières, Qué. Les deux réparateurs de pylônes de télévision qui étaient à installer une antenne sur la tour de CKX, de 425 pieds de hauteur, sont morts subitement lorsque celle-ci s'écroula. Un outillage lourd tomba sur les fils métalliques qui servaient de support au pylône et causa ce malheureux accident.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.



M. Damien Giordani, consul de France, est photographié ci-dessus en compagnie de son épouse, Else, et de leur fils, Lucien, âgé de 5 ans, sur le pont du navire "Homeric" à Montréal. Grâce à une autorisation du chef des douanes, M. le consul put monter à bord et prendre le déjeuner avec son épouse, le 24 mai dernier. Toute la famille arrivait en gare à Winnipeg le vendredi soir 26 mai; Mlle Brigitte Poetscher, jeune Autrichienne de Linz et gouvernante, les accompagnait. — Née à Vienne, Mme Giordani est docteur en philosophie et elle était conservatrice adjointe du musée historique de sa ville natale. C'est elle qui organisa la première exposition d'art au musée de Linz, capitale de la Haute-Autriche, où M. Giordani occupait le poste de consul de France avant de venir au Manitoba. Elle a publié déjà certaines de ses oeuvres, dont une étude sur le développement du système décoratif des églises byzantines (à la suite d'un voyage à Constantinople), un travail sur les gravures et dessins du musée historique de Vienne, une étude (à la demande même des Italiens) sur la peinture au-dessus de l'autel de l'église St-Marc à Roveretto, etc. Son dernier livre, actuellement sous impression, porte sur le développement de la lithographie en Haute-Autriche. Elle a aussi écrit de nombreux articles pour les journaux et postes de radio autrichiens. (Photo Home Lines)

Cours d'été du Collège de St-Boniface: Psychologie de la personnalité

Ce cours est une nouveauté dans la série offerte en juillet-août au Collège de St-Boniface. Il ne donne pas de crédits universitaires et ne perfectionnerait qu'indirectement les méthodes d'enseignement religieux et profane. Il est réellement une réponse à de multiples problèmes de l'individu plongé dans les phases complexes de la vie moderne si trépidante. La liste des sujets traités durant ce cours est révélatrice: L'inconscient, un inconnu bien vivant en nous; L'anxiété, si familière et pourtant si indéfinissable; Les palliatifs modernes à l'anxiété; Les composantes masculines et féminines de chacun de nous; L'identification affective et ses dangers.

Le public en général est invité à suivre ces cours-conférences qui se donneront à 8 h. 30 du soir les 18, 19, 20, 24 et 25 juillet à la salle académique du Collège. Le professeur est le R. P. Jean-Marie Raymond, S.J., ancien professeur de Versification (1937-40) au Collège de St-Boniface, actuellement professeur de psychologie expérimentale au Scolasticat des Pères Jésuites à Montréal. Le Père Raymond fut également professeur de psychologie à l'Université Laval et a donné des cours fort appréciés du clergé ces derniers étés. Les directeurs spirituels, les instituteurs, les gardes-malades et les auxiliaires sociaux trouveront grand profit à suivre les cours de psychologie de la personnalité.

Fort Garry

Thé de recrutement et de l'oeuvre des bourses

Les Dames de Ste-Anne invitent les dames nouvellement arrivées dans la paroisse, ainsi que celles qui désirent devenir membre de la Ligue Féminine Catholique, à se rendre au thé de recrutement qui aura lieu le dimanche 4 juin prochain à la salle paroissiale, de 2 h. à 5 h. p.m. Les argents perçus à ce thé serviront à l'oeuvre des bourses annuelles offertes aux finissants méritants. Tout le monde est invité à donner un coup de main aux dames.

Décès

M. Louis Martel, de 1234, avenue Rosemont, Fort Garry, est décédé à l'hôpital général de St-Boniface le lundi 29 mai, à l'âge de 94 ans.

Le défunt laisse dans le deuil cinq fils, Alfred, de Vancouver, C.-B., Philippe, Adélard, Réginald et William, tous quatre de Fort Garry; six filles, Mmes P. W. Phenix, P. McMicking, de Toronto, Mlle A. Martel, Mmes R. Maitland, B. Proulx et J. Swan, toutes quatre de Winnipeg; 17 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants.

M. Martel est né à Fort Garry et pendant 60 ans il y fut cultivateur jusqu'à sa retraite en 1937.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 31 mai en l'église St-Vital de Fort Garry. L'inhumation se fit dans le lot familial du cimetière de St-Boniface. Le salon funéraire P. Coutu avait charge des arrangements funèbres.

Décès



M. R.-J. BETTEX

A l'hôpital général de Winnipeg, le samedi 27 mai, est décédé M. Robert-Jules Bettex, autrefois domicilié à 447, rue Eugénie, Norwood.

M. Bettex est né le 1er février 1878 à Yverdon, canton de Vaud, Suisse, et demeurait au Manitoba depuis 1926. Il fut linotypiste à l'Imprimerie de "La Liberté" de 1926 à 1944 et à l'atelier de Canadian Publishers Ltd après la fermeture de la succursale de St-Boniface. Il était surtout responsable de la composition des travaux français, tout spécialement de "L'Ami du Foyer", du "Bulletin", de la "Ligue des Institutrices", des "Cloches de St-Boniface", etc.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Marie-Rose Racine; trois filles, Lucille (Mme S. Johannesson), Gabrielle (Mme J. Randall) et Nelly (Mme H. Harris), toutes de Winnipeg; deux fils, Willie, de Seattle, et Charles, de Winnipeg; dix petits-enfants et six arrière-petits-enfants.

Ile-de-Chênes

Décès

Mme Victoria Petit, âgée de 86 ans, est décédée à sa demeure le mercredi 24 mai. La dépouille mortelle y fut exposée de 7 h. p.m. vendredi jusqu'à l'heure du service funèbre qui fut chanté le samedi 27 mai en l'église d'Ile-de-Chênes. L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial. Mme Petit était Dame de Ste-Anne.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils, Maurice, de Vancouver, C.-B., Emile, Prosper et Arthur, d'Ile-de-Chênes; quatre filles, Mmes N. St-Pierre, F. Vanderelst, L. Bazinet et A. Lavallée, toutes de St-Boniface; 44 petits-enfants et 40 arrière-petits-enfants.

Mme Petit était née à Fall River, Mass., et vint au Canada il y a 60 ans. Son mari, Joseph, la précéda dans la tombe en 1944.

St-Eugène

Dames Auxiliaires

Le groupe des Dames Auxiliaires de la paroisse de St-Eugène ne cesse jamais de se dévouer. Ces dames ont à coeur de faire tout ce qui leur est possible pour faire vivre leur paroisse et leur école paroissiale. Elles connaissent les problèmes et les difficultés, aussi elles ne sont jamais surprises lorsqu'on leur demande d'organiser quoi que ce soit qui aidera.

Les dames de St-Eugène ont tenu leur bazar annuel, ainsi que le thé, les samedi et dimanche 13 et 14 mai.

Le bazar dura toute la journée du samedi et il se continua en partie au cours de l'après-midi et de la soirée du dimanche durant le thé paroissial.

Mmes Henri Perron et Paul Couture étaient en charge de la réception des invités pour servir le thé.

Mme Gordon Perry était la présidente et elle était assistée de Mme William Coindet comme vice-présidente du groupe des dames.

Parmi ceux qui versèrent le thé, il y avait M. le maire Fred Brennan, de St-Vital, ainsi que M. Henri Perron et plusieurs autres.

Aux différents comités il y avait en charge: Mlle Basilia McDonald et Mme Joseph Desorcy pour la table du thé, Mme Louis Teillet, trésorière, Mme Jean Cinq-Mars, publicité, Mme J.-O. Milette, secrétaire. Les dames et demoiselles suivantes avaient pris la responsabilité des différents comptoirs: plantes, Mme Raymond Gauthier; tabliers, Mme Alex. Milette; en charge du service des tables du thé, Mme Marcel Riel; gâteaux, tartes, pain, etc., Mmes R. Craig, B. Carrière et R. W. Lawrence; divers, Mme Alex. Racette; bonbons, Mlles Rolande Carrière et Patricia Craig; cuisine, Mme E.-A. Laporte; pêche, Mlle Marlene Lambert; maïs soufflé, Mlles Sheila Perry et Lorraine Lafrenière; bingo, les membres du club des hommes de St-Eugène; etc.

Le succès couronna les efforts et la paroisse est bien contente de remercier toutes les personnes, avec le comité des dames en tête, pour leur travail, leur dévouement et leur générosité.

Jardin de l'Enfance

A partir du mois de septembre prochain, avec l'ouverture des classes, l'école paroissiale St-Eugène aura son Jardin de l'Enfance. Il veut réaliser plusieurs buts: préparer les enfants pour le grade I en leur apprenant du français, leur apprendre quelques notions de religion: dont leurs prières, car malheureusement il arrive trop souvent que bien des enfants ne savent même pas faire leur signe de croix en arrivant à l'école le jour d'ouverture des classes, leur aider à vivre avec les autres, s'entraider.

C'est le désir le plus fort de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux que ce Jardin de l'Enfance existe à St-Eugène, celui du visiteur de l'Association d'Education, des autorités de l'école paroissiale St-Eugène et sans hésitation, des parents eux-mêmes.

Les demandes ne cessent d'affluer au presbytère et tout indique qu'il y aura des surprises dans le nombre d'enfants inscrits.

Nombre d'enfants

Comme il est normal qu'une paroisse grandisse, il est normal qu'une école ne cesse de se développer. Il y aura un grade IX à l'école St-Eugène en septembre prochain. Il faut aussi s'attendre à ce que le nombre d'enfants soit près de 280, y compris les enfants du Jardin de l'Enfance: d'où plus de 55 enfants déjà inscrits.

Il faut donc prier la divine Providence que cette aide financière du gouvernement arrive le plus tôt possible. On peut comprendre la générosité des paroissiens, des parents, mais aussi ce qu'on oublie malheureusement, celle du personnel enseignant, en commençant par les religieuses.

Club St-Eugène

L'automne dernier, un petit groupe d'hommes de la paroisse fondaient le club St-Eugène. Leur but est de réunir les hommes de la paroisse, les intéresser à tous les problèmes de la paroisse, rendre le travail de leur curé plus facile en prenant leurs responsabilités comme paroissiens. Le petit nombre du commencement a grandi et ils sont maintenant au nombre de 50.

Ils se réunissent deux fois par mois. Tout en discutant des problèmes de leur paroisse, ils cherchent en même temps à s'amuser ensemble, car ils ont bien l'intention de faire de leur belle salle paroissiale un centre d'activités, d'amusements pour tous.

Ce groupe d'hommes a jusqu'ici à son crédit: le lavage des bancs de l'église et leur vernissage. Travail qui a demandé beaucoup de fatigue et de sueur et nombre d'heures de dévouement le soir. Ils veulent aussi rendre le plancher de leur salle paroissiale plus dur par l'application d'un composé spécial qu'ils payent eux-mêmes.

Bons paroissiens

La paroisse St-Eugène voit partir de bons paroissiens, mais la Providence voit à ce qu'ils soient remplacés sans cesse et en plus grand nombre.

Naissances

M. et Mme Jeffrey Lagassé (née Armande Carrière), de 40, rue Hastings, sont heureux de faire part à leurs parents et amis des naissances de jumeaux le 4 mai et baptisés sous les noms de Jacques-Joseph-Henri et de Jacqueline-Marie-Jeanne. Parrains et marraines, MM. et Mmes Henri Tellier et Léon Carrière, de Winnipeg.

L'Acies de la Curia Notre-Dame des Prairies

La Légion de Marie progresse sans cesse. Ceci fut prouvé, d'abord, par l'assistance nombreuse à l'Acies qui eut lieu à la Maison-Chapelle des Soeurs Oblates, le dimanche 28 mai, à 8 h. 30 p.m. Environ 225 membres, actifs et auxiliaires, se rendirent à la chapelle, où débuta la cérémonie. La Curia anglaise de Holy Cross fut bien représentée. Des membres auxiliaires de paroisses environnantes, telles que La Broquerie, St-Malo, Ste-Agathe, etc., nous encouragèrent par leur appui en y assistant, eux aussi.

La cérémonie s'ouvrit par un cantique en hommage à la sainte Vierge, suivi des prières d'ouverture et du chapelet. M. l'abbé David Roy, curé de St-Malo, nous encouragea pleinement en présentant le sermon de circonstance. Il nous a bien convaincu que c'est en étant des porteurs de Dieu que nous pourrons le faire connaitre à d'autres. Et quoi de mieux que la Légion de Marie pour travailler à notre sanctification personnelle! C'est en travaillant pour Marie, la grande porteuse de Dieu, que nous parviendrons à faire connaitre le Christ. Qui peut mieux connaitre un fils, sinon une mère! Comment désirerons-nous posséder Dieu, et encore plus, le faire connaitre à d'autres, si nous ne le connaissons pas nous-mêmes?

Il était impressionnant de voir les membres actifs des deux Curiae s'avancer deux à deux vers la statue de la sainte Vierge pour renouveler leur promesse de fidélité. Suivirent l'Acte de consécration à Marie, la Catena et un cantique. La bénédiction du Très Saint Sacrement joua son rôle important dans le déroulement du programme. Les prières finales clôturèrent la cérémonie à la chapelle.

L'assemblée se poursuivit à l'auditorium, où M. Claude Dufault, un expert dans le recrutement de membres actifs, nous donna une causerie traitant de ses expériences personnelles et le succès qui en est résulté. Il donna un aperçu des moyens à prendre pour s'attirer des sujets. Rechercher les gens de bonnes moeurs, qui n'appartiennent à aucun mouvement, comme futurs légionnaires: il faut aller de l'avant, casser la glace en causant amicalement avec la personne que nous visitons et la convaincre que la Légion de Marie est l'oeuvre apostolique par excellence, par laquelle plusieurs âmes reviennent à Dieu et d'autres se perfectionnent.

Nous avions le bonheur d'avoir parmi nous notre dévoué curé, M. l'abbé M. Deniset-Bernier, qui nous donna le rapport du progrès accompli par la Légion depuis l'Acies de l'an dernier. La Curia française a obtenu une augmentation de 23 membres actifs, ce qui lui permit d'ériger deux nouveaux praesidia: un de dames et l'autre d'hommes, sans compter un substantiel travail accompli par les divers praesidia. Bonne chance à la paroisse de La Broquerie, qui fondera, sous peu, un praesidium!

Revenons à nos amis de la Curia anglaise, qui procédèrent à leurs conférences individuelles, données par MM. M. Krammermayer, qui leur parla sur la dévotion à Marie dans la Légion de Marie, et K. MacMillan, sur des visites légionnaires les plus frappantes.

Ils eurent, eux aussi, le rapport du progrès accompli depuis l'Acies de 1960, donné par M. l'abbé Bernard Bélanger. Des succès éminents couronnent la Curia anglaise de Holy Cross. Le nombre des membres doubla créant trois nouveaux praesidia, y compris un groupe junior, un d'homme et un praesidium fondé dans la paroisse voisine, St-Alphonse.

Les membres des deux Curiae se réunirent enfin pour clôturer la cérémonie avec un succulent goûter, permettant aux membres de faire connaissance.

Au dire de MM. les abbés L. Beaulieu, aumônier diocésain de l'Action catholique, et E. Hébert, aumônier de la Légion de Marie de la paroisse de St-Boniface, l'Acies de dimanche dernier est un sujet d'enchantement.

TEMOIN.

IN MEMORIAM

Un vieux compagnon d'armes

J'ai vécu plus de 25 ans avec le Père Bernier. Dans l'ancien Collège il enseignait à mes côtés. Malgré les maux de tête, malgré un estomac délabré et des nerfs fébriles, il tenait le coup, en Versification. Il était tout entier à sa tâche, d'un dévouement méticuleux, d'un enthousiasme inconfusible.

Il avait une haute idée de sa mission, et très surnaturelle. Il aimait le grec d'amour pur, et il avait raison. Mais ses efforts pour l'inculquer se brisaient parfois sur des crânes splendidement rébarbatifs. Son ardeur n'en baissait pas d'une ligne.

Il chérissait, en littérature, le Télémaque, et n'en voulait point démordre. Pour un homme qui écrivait remarquablement bien, cela nous parut toujours assez mystérieux.

Le Père Bernier avait un caractère de feu — on ne l'a pas assez remarqué. Il s'indignait comme l'éclair et protestait avec véhémence quand il croyait la vérité ou certaines causes sacrées en jeu. Et alors je l'ai vu atteindre une certaine éloquence. Petit, poids-plume, maigrelet, n'importe, il n'avait peur de personne.

Son être foncier était surtout fait de dévouement, de ténacité, de bonté profonde, ce qui s'épanouissait en une patience souvent angélique. Des légendes se sont formées autour d'elle. Il faut sans doute en prendre et en laisser. Cependant certains faits sont là. J'ai connu des incidents où il fit montre d'une ingénuité délicieuse, d'une naïveté charmante et presque spectaculaire. Puis-je rappeler cet élève, dont je tairai le nom, mais qui lui ne se taisait pas. Le Père l'envoyait donc "à genoux". Parfois, fatigué de ce petit jeu, et pour abréger l'ordalie, il "tombait" sans connaissance ou feignait d'avaler une épingle (il en était toujours étonnamment pourvu). Le grand coeur du Père Bernier ne pouvait croire à la fumisterie. Il s'élançait au secours de la pauvre victime et la portait au robinet ou à l'infirmerie. Quand un maître est trop bon, on l'épluche.

Mais il savait se rebiffer. Il y avait des limites. Un jour j'entends un vacarme épouvantable. Ma classe était voisine. J'envoyai le portier voir. Il revint mort de rire. "C'est le Père Bernier, dit-il, qui vient de garocher son gros Bailly" (dictionnaire grec, jumeau en corpulence d'un moyen Webster.) Pas étonnant que tout le collège en fut ébranlé. Quand ses galopins de Versification, certain après-midi plunes, il faisait une sainte colère. Ce n'était pas long. Mais c'était fulgurant. Et pour finir, une exécution: "A la porte, un tel". Malheureusement le cher Père, dans son énervement, ne tombait pas toujours sur "le bon". S'il s'en apercevait, dans sa candeur et droiture profonde, il réparait sur-le-champ: "ou plutôt non, restez". C'est ce qui advint paraît-il à un élève d'une taille prodigieuse (près du double de celle du Père Bernier) et qui depuis n'a cessé de croître — d'une autre façon.
vieux dépassaient toutes les bor-

Le Père Bernier avait à coeur la culture des vocations. Il s'ingéniait à les aider par une "oeuvre des bourses" bien originale; il se trouvait des fonds en rapaillant les vieux journaux. Il avait créé toute une organisation à cette fin; avec l'appoint de quelques cadeaux plus substantiels, il avait établi un capital. Et il avait sa comptabilité à lui, que nul ne put jamais comprendre, pas même l'auteur.

Qui dira les acrobaties de quêtes diverses de petites industries, de courses incessantes auxquelles il se livra, surtout pendant la dépression, pour maintenir son oeuvre.

Il était passé par le feu du Collège; jamais on ne sut comment. Ni jamais sut-on comment on le retrouva, deux heures après le début du sinistre, perché sur le toit de la maison de son frère pour mieux suivre l'incendie. Ce toit était d'une escalade impossible, un peu comme le Capitole. Ainsi le veut la légende, encore une fois. C'est avec cette même vigueur, ce cran, cet allant, qu'il fit face à la dépression.

Jamais il n'abandonna l'enseignement. Quand les supérieurs et le médecin, vu l'affaiblissement de ses forces, lui enlevèrent sa classe, il se réfugia dans les cours privés de grec, où il faisait merveille. Car, n'en doutez pas, il savait son grec, à fond. Et s'il l'aimait! C'était un culte.

Cet homme de foi ardente, simple, profonde, continua à rendre service, selon ses moyens, jusqu'aux derniers mois de sa vie. Il ne pouvait rester à rien faire. Il aimait les beaux livres sérieux, l'histoire surtout. Ce fut la consolation de ses dernières années. Car il fut toujours un homme d'étude, un "honnête homme" au sens du grand siècle. A mesure qu'il avançait en âge, il se détachait, se résignait doucement; il évitait la discussion et se réfugiait dans une vie surnaturelle plus confiante, une piété très simple, et une charité patiente et souriante.

Gaston HACAULT, S.J.

NDLR — D'autres témoins rendront hommage au vénéré défunt, la semaine prochaine.

50e anniversaire du bataillon scolaire de Provencher

Ce soir, vendredi 2 juin, le Colonel Everett passera en revue le bataillon scolaire de l'Institut Collégial Provencher. Quelques-uns des officiers de 1911, année de fondation du bataillon, assisteront au défilé et échangeront le salut avec les membres du bataillon actuel. Il y aura aussi présentation de trophées et de prix.

La cérémonie qui aura lieu au parc Provencher commencera à 7 h. 30 du soir. Tous les citoyens de St-Boniface et des environs seront les bienvenus à cette grande manifestation anniversaire des Cadets de Provencher.



Comité canadien contre la faim — La campagne mondiale lancée à Rome par la FAO pour lutter contre la faim a eu son écho au Canada, où un comité exécutif a été formé à Toronto pour éveiller l'intérêt de toutes les organisations publiques non gouvernementales et les inviter à mobiliser leurs efforts pour coopérer avec la FAO. On voit ici quatre des cinq membres du comité, ainsi que les deux secrétaires, qui ont tenu à Montréal une assemblée préliminaire semblable à celle de Toronto, à laquelle ils avaient convié les délégués de plusieurs grands organismes. (Assis): M. J.-B. Lanctôt, de Montréal, secrétaire-général de la Société canadienne d'établissement rural, vice-président; M. Mitchell Sharp, de Toronto, ancien sous-ministre du Commerce à Ottawa, président de l'exécutif; le Dr Margaret McCready, de Guelph, principal du MacDonald Institute, membre du comité; (debout): M. George H. McIvor, de Montréal, ancien président de l'Office canadien du blé, membre du comité; MM. H. L. Trueman et Rosaire Pelletier, secrétaires de langue anglaise et de langue française, qui ont servi respectivement outre-mer avec le plan Colombo et la FAO, et dont les services sont prêtés au comité par le ministère de l'Agriculture d'Ottawa.

M. L. Régnier parle aux Communes du futur Musée de Saint-Boniface

(Hansard — 4 mai 1961)

M. Régnier: Monsieur le président, le 21 avril, je crois, alors que j'étais sur le point de citer un passage dans le cinquième volume publié par la Société historique de St-Boniface, le président a déclaré qu'il était 5 heures.

Le passage que je voulais citer l'autre jour, à la page 29 du volume 5 que je viens de mentionner, était extrait d'une lettre écrite par Mgr Taché, évêque de St-Boniface à cette époque. Mgr Taché y parlait alors de l'édifice qui avait été construit avant 1846 pour la réception des révérendes Soeurs Grises. Voici ce que Mgr Taché disait dans sa lettre:

"Les familles si chrétiennes de St-Boniface ont la consolation de voir leurs filles jouir pour l'éducation d'avantages analogues à ceux que possèdent leurs fils. Les Soeurs de la Charité, dites Soeurs Grises, remplissent le noble rôle d'institutrices auprès des enfants de leur sexe à St-Boniface; une Providence bien exceptionnelle aussi a permis à ces dévouées religieuses de construire un bel et vaste édifice entièrement consacré à l'éducation.

Elles ont là un pensionnat, une académie pour les externes et forment des institutrices dans leurs cours de l'école normale; dix-huit religieuses sont exclusivement consacrées à l'enseignement et 300 enfants fréquentent les classes.

Nos lois d'éducation, si sages et si en harmonie avec le sens de la vraie liberté, favorisent l'instruction chrétienne de notre jeunesse."

Voici ce que Mgr Taché pouvait dire en 1888 de nos lois sur l'éducation. Malheureusement, la situation a bien changé depuis 1890, mais je crois qu'un jour le système d'éducation, au Manitoba, pourra redevenir ce qu'il était en 1888.

Mgr Taché, dans sa lettre, faisant aussi allusion aux oeuvres de bienfaisance, mentionnait ceci:

"Les oeuvres de bienfaisance ne sauraient manquer là où il y a des Soeurs de la Charité. Le vieil édifice, berceau de ces oeuvres à St-Boniface, est encore celui érigé par Mgr Provencher, c'est la Maison-Vicariale, dans laquelle se trouve le noviciat et qui a vu graduellement se grouper autour d'elle un orphelinat, un hospice pour les femmes infirmes et un hôpital pour les malades.

Cette maison, que Mgr Taché qualifiait déjà de vieille en 1888, est située sur la rue Taché, dans la ville de St-Boniface; c'est la plus vieille maison existant dans l'Ouest canadien.

Aussi, suis-je heureux d'apprendre que le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales apporte une attention active à ce monument. Si je comprends bien, certaines sommes seront votées pour la conserver."

Cette maison a été remise à un comité du musée, à St-Boniface. Je n'en suis pas certain, mais je crois que la ville de St-Boniface est aussi disposée à voter une somme considérable pour la transformation en musée de cette maison et pour son entretien.

J'espère que le gouvernement de la province du Manitoba emboitera aussi le pas afin d'aider à conserver ce monument.

Pour perpétuer l'histoire d'un pays, il est très important d'avoir des monuments et des musées.

A mon avis, l'histoire de la province du Manitoba ne le cède en rien à n'importe quelle autre partie de l'Amérique. Nous nous rappelons que La Vérendrye, en 1735, avait déjà parcouru presque tout le territoire des Prairies. Nous savons que des colons, venus d'Ecosse en 1812, en 1813 et en 1815, y ont développé la région.

A part la Société historique de St-Boniface, je crois qu'une société historique de Winnipeg s'est aussi occupée de l'histoire de la province du Manitoba.

Monsieur le président, je suis d'avis qu'il est très important que les citoyens de la province du Manitoba, aussi bien que tous les Canadiens, connaissent l'histoire du Manitoba. Au fait, si l'histoire de cette province était mieux connue des Canadiens, il serait plus facile de maintenir l'harmonie au pays.

Lorsque ces valeureux pionniers écossais ont fait route vers le Canada, ils se sont arrêtés à York-Factory à l'automne de 1811. Ils ont pu y passer l'hiver, avant de continuer leur voyage pour se rendre à la rivière Rouge, où ils ne sont arrivés qu'à l'automne suivant.

L'hiver étant trop rigoureux et la nourriture manquant, ils durent séjourner à 70 milles au sud de la rivière Rouge, dans le village de Pembina, dont la population était presque exclusivement composée de métis français. Afin de survivre, ces pionniers écossais ont dû, en trois occasions, aller demander asile à ces métis français de Pembina. Mais cette année-là, la nourriture a manqué même dans le village de Pembina, et les pionniers, hommes, femmes et enfants, durent prendre la route de la prairie, dans la neige, afin d'essayer de localiser un groupe de chasseurs métis qui pourraient leur procurer de la nourriture et un abri.

Voilà ce que ces pionniers ont fait.

Je pourrais ajouter qu'il y avait tellement de neige, une autre année, que les chevaux ne pouvaient parcourir la prairie, que les bisons s'étaient éloignés et que les habitants du village de Pembina ne pouvaient survivre. Ils durent donc, à leur tour, aller se faire nourrir par les pionniers écossais qui, devenus cultivateurs, avaient réussi à conserver assez de blé et de farine pour sauver l'autre colonie de la famine.

Cette leçon d'histoire prouve que l'on a besoin l'un de l'autre et que si les descendants de ces pionniers écossais sont vivants aujourd'hui, c'est grâce à l'aide que leurs ancêtres ont reçu des habitants de ces villages qui, en 1821, étaient près de 500. Il est vrai que les pionniers écossais étaient un peu moins nombreux, mais en s'entraidant, ils ont réussi à surmonter la grande misère de cette époque-là.

Monsieur le président, je n'ai pas l'intention de m'éterniser sur ce sujet. Je voulais tout simplement remercier le ministre de ce qu'il a déjà fait et le prier de régler ce problème, d'essayer d'obtenir pour les citoyens de St-Boniface cette maison où l'on pourra conserver tous les faits historiques que nous possédons actuellement avant qu'ils ne se perdent.

Monsieur le président, si le Manitoba compte de nombreux historiens de cette époque, on peut ajouter qu'il y avait aussi un poète du nom de Pierre Falcon, qui a demeuré à Pembina et qui est déménagé par la suite à un endroit que l'on appelle la Prairie du Cheval Blanc et qui devint en 1824, St-François-Xavier. Ce poète a composé des chansons sur tous les grands faits historiques de la province à cette époque. Aussi je suis d'avis que l'on pourrait peut-être songer à ériger, un jour, un monument à ce premier poète de l'Ouest canadien.

Thé de la L.F.C. le 11 juin à St-Boniface

Le conseil St-François de la Ligue des Femmes Catholiques tiendra son thé annuel du printemps le dimanche 11 juin, de 2 h. à 5 h. p.m., dans la salle St-François, 1037, chemin Dugald.

Son Hon. le maire Joseph Guay, de St-Boniface, ouvrira le thé. Les invités seront reçus par la présidente en fonction, Mme Henry De Wyngaert, et l'ancienne présidente, Mme Ernest Simard.

Les corvocatrices sont Mmes H. De Wyngaert et Rémi Baert. La serveuse sera Mme Emeric De Blaere et la verseuse, Mme Bernard Grootkoerkamp. A la cuisine se dévoueront Mmes R. Baert et A. Beghin. Mme Frank Van Rycheghem se chargera de la vente de produits d'artisanat et Mme Aimé Baert fournira les pâtisseries de ménage. Mme André Kestiloot aura le soin du livre d'invités et Mme Armand De Baets sera trésorière.

Petites Notes

Naissance

M. et Mme James Greenaway (Marie-Josèphe Jeanson), de St-Vital, sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils, Ronald-James-Edouard, le 27 mai à l'hôpital général de St-Boniface.

Remerciements

M. Oscar Guénette et sa famille désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes et prières, ou assistance aux funérailles, lors du décès de leur épouse et mère, Mme Oscar Guénette.

Fête enfantine

Les bambins du Jardin d'enfants, "Les Heures Claires", donneront leur fête enfantine le jeudi 8 juin, à 7 h. 30 du soir, dans la salle académique du Collège de St-Boniface. Les parents et les amis des enfants sont cordialement invités à venir les applaudir.

Le Jardin d'Enfants fermera ses portes le 27 juin et les ouvrira le 15 septembre.

Remerciements

Tous les membres de la famille Poitras désirent exprimer leur plus sincère gratitude à tous leurs parents, amis et connaissances qui, par leur assistance aux prières ou aux funérailles et par leurs offrandes de messes, de fleurs ou de toute autre façon, leur ont témoigné leur vive sympathie lors du décès de M. Gabriel Poitras.

PETITE NOTE

Réunion annuelle

Les Dames Auxiliaires du Collège St-Paul élisaient Mme Gérard Normandeau présidente de l'organisation lors de la réunion annuelle, le lundi 29 mai, au Collège St-Paul, angle des rues Ellice et Vaughan. Elle succède à Mme J. G. Costello.

Il y eut aussi élection de l'exécutif. Plusieurs rapports furent lus sur les diverses activités du groupe durant l'année. Le R. P. Hugh P. Kierans, S.J., recteur du Collège et High School St-Paul, installa les nouvelles élues. Ensuite il rendit hommage aux contributions faites durant l'année par la présidente sortant de charge et remercia tous les membres pour leur aide précieux au Collège.

Le Métro adopte le projet de repavage de l'avenue Taché

Le Conseil métropolitain du Grand-Winnipeg a accepté le jeudi 25 mai le projet de reconstruction du pavé cimenté sur l'avenue Taché à partir du chemin de fer au nord de la rue Marion jusqu'au chemin Ste-Marie. Ce pavé sera 8 pouces d'épaisseur et coûtera environ $93,893.

Plus tôt cette année, le Métro avait considéré la rénovation de la surface de cette partie de la rue au coût de $28,600, a dit le conseiller Wolfe, président du Comité des rues et de la transportation. Mais, après enquête, l'on décida que le pavé était en si mauvaise condition qu'il aurait fallu faire trop de reconstruction.

Puisque ce travail de rénovation de la surface ne pouvait avoir une garantie que de 5 à 7 ans, le Département des rues et de la circulation du Métro a recommandé un repavage complet. Le Conseil métropolitain a donné son assentiment officiel et les travaux seront en marche dès cet été.

Congrès des Chevaliers de Colomb du Manitoba tenu à Flin Flon

FLIN FLON — A Flin Flon, les 19 et 20 mai, les Chevaliers de Colomb du Manitoba tenaient leur 39e Congrès d'Etat. M. Léo Soenen, Député d'Etat, présidait ce congrès qui débuta par l'enregistrement des délégués le samedi matin et finit par le banquet dimanche soir. Plus de 100 délégués de 24 Conseils, leurs épouses et des visiteurs venaient de toutes les parties du Manitoba.

M. Léo Soenen fut réélu Député d'Etat alors que M. Joseph O'Sullivan, de Winnipeg, fut choisi secrétaire d'Etat; M. Thomas P. Dooley, de Norwood, trésorier d'Etat; M. Frank Muller, de St-Boniface, avocat d'Etat, et M. Peter Swystun, de Winnipeg, cérémoniaire d'Etat.

Plusieurs résolutions furent traitées, dont l'assurance du support des Chevaliers à la fortification de l'OTAN, présentée par le Conseil de Flin Flon, la suggestion que les Chevaliers veulent que le Canada se joigne à l'Organisation des Etats Américains et que les Chevaliers continuent de s'opposer à toute ligne d'action dans le domaine des Affaires étrangères qui serait nuisible à la conservation de la paix.

Après le déjeuner-communion, M. Ed Barker, Ex-Député d'Etat, fit une allocution remarquable sur "le patriotisme et la citoyenneté", dans laquelle il mentionna les devoirs et les droits de l'individu et de l'Etat. Il termina en disant: "En étant de meilleurs catholiques nous serons de meilleurs Chevaliers et de meilleurs citoyens pour l'enrichissement du pays."

Pour clôturer le banquet M. le Dr Adam Giesinger, du collège St-Paul, dans son excellent discours sur "la liberté de religion", affirma qu'elle est un droit indiscutable pour tout humain, un droit que tous, catholiques et protestants, doivent reconnaître et respecter, et qu'il faut mettre de côté les différences secondaires en face de l'ennemi commun, le matérialisme qui prend sa forme ultime dans le Communisme.

• • •

Concours de Vocations des Chevaliers de Colomb

Frank Foran, étudiant en 7e année à l'école Ste-Marie de Winnipeg, remporta le premier prix lors du concours des Vocations organisé par les Chevaliers de Colomb du Manitoba pour sa composition jugée la meilleure parmi les 6,000 reçues. Le gagnant fortuné déclara que ce $100 lui servira pour aider à défrayer ses dépenses lorsqu'il entrera au collège St-Paul. En plus de $100 Frank reçut un joli crucifix offert par le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., délégué de l'aumônier d'Etat. Son école reçut également un crucifix.

Au Sacré-Coeur
(WINNIPEG)

Un concert musical au Sacré-Coeur qui fut un vrai régal pour tous

En cette agréable soirée de printemps, le dimanche soir 28 mai, les élèves du département musical du Sacré-Coeur offraient à la salle comble un récital exquis dédié tout spécialement au R. P. Cléophas Lafrenière, O.M.I., curé, à l'occasion de ses anniversaires de naissance et d'ordination. Au milieu du magnifique décor, les nombreux musiciens, chanteurs et danseurs donnaient l'illusion de petites fleurs qui égayent un jardin. C'était formidable! Les artistes laissèrent l'impression juste d'une bonne formation et de personnalités charmantes.

Mlle Gwen Thompson, violoniste très méritante, était l'artiste invitée et elle ne manqua pas de faire preuve de son grand talent en interprétant deux pièces de Kreesler, "Minuet" et "Love's Joy". Elle s'est mérité plusieurs bourses à l'Université de Manitoba et des médailles en argent du Conservatoire Royal de Musique de Toronto. Sa cousine, Louise Gillet, l'accompagnait au piano.

"Pétales de Roses" de Lawson ouvrit le concert. Mlle Denise Desautels adressa le mot de bienvenue et le concert continua pour faire goûter à l'audience des pièces de toutes sortes.

Voici les noms des artistes qui interprétèrent des pièces musicales: violon, G. Thompson et L. Fontaine; piano, Claudette Berger, Micheline Quesnel, Marie-Jeanne Villeneuve, Violette Fedaras, Carlo Seri, Janet Pazdor, Annette Fontaine, Joseph Constant, Evelyne Roy, Michèle Sala, Charles Morin, Michel Gauthier, Cheryl Paul, Charles Pazdor, Mario Amatuzio, Marie Landry, Edouard Sala et Anne-Marie Courchaine; accordéon-piano, Patrick Metzger et Rosalie Préfontaine; chant, Diane Berger, gagnante au Festival de Winnipeg en 1961; pièces concertantes (pièces à deux pianos), Paulette Bolduc, Paulette Guertin, Annette Genthon, Yolande Metzger, Jeannette LaFlèche, finaliste au programme "Calling All Children" en 1961, Cécile Roy, gagnante au programme "Calling All Children" en 1961; Judith Pazdor, finaliste au Festival de Winnipeg en 1961, Donna Iafolla, Lilliane Girard, Diane Paul, Judith Mulvihill, Eliette Labossière, Huguette Desrosiers, Carolyne Yost, Anita Desautels, Lise Jutras, gagnante au Festival de Winnipeg en 1961, Carole Vivian, Jacqueline Williams, Janet Loudon, Lucille LaFlèche et Colette Jutras.

Félicitations des plus sincères à tous ces jeunes artistes et à leur institutrice, la Rév. Sr M.-Josaphat, S.N.J.M., du couvent du Sacré-Coeur.

Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg

Dans quelques jours nous célébrerons encore une fois notre Fête Nationale. Le peu d'éclat qu'on a apporté à la célébration de notre fête depuis plus de 25 ans donne amplement raison à ceux qui nous critiquent et disent que notre société n'existe que de nom.

Il est vrai que les choses ont bien changé à Winnipeg depuis 25 ans. Nous ne sommes pas aussi bien groupés maintenant que nous l'étions alors. D'année en année les Canadiens français s'éloignent toujours de plus en plus de ce qui était leur quartier préféré autour de l'église du Sacré-Coeur. Plusieurs ne fréquentent même plus la paroisse canadienne-française de la ville; ils trouvent plus commode de pratiquer leur religion dans une autre paroisse.

Peu importent les raisons bonnes ou mauvaises de cet état de choses, il n'en reste pas moins vrai que nous n'avons à peu près rien fait depuis nombre d'années pour fêter dignement notre saint patron.

Lors de notre dernière réunion régulière, les membres présents étaient d'accord que cette année nous allions commencer à remonter la pente pour tâcher d'atteindre encore une fois le niveau des bonnes années. Un comité a été nommé pour s'aboucher avec la Société St-Jean-Baptiste de La Broquerie pour savoir si l'on pourrait se joindre à elle pour les célébrations du 24 juin.

En bons frères qu'ils sont, les officiers de La Broquerie nous ont reçus à bras ouverts, et ils nous invitent à participer à leur fête.

Tous les Canadiens français du Winnipeg métropolitain sont invités à faire partie de notre contingent. On en fera un piquenique où chaque famille apportera ses aliments.

Si un nombre suffisant de personnes en font la demande, nous aurons des autobus à la disposition des voyageurs. Toute personne intéressée pourra donner son nom à une des personnes suivantes avant le 17 juin afin que nous puissions annoncer dans le bulletin paroissial si, oui ou non, nous avons suffisamment de demandes pour réserver un ou plusieurs autobus. Téléphonez à MM. J. Gagnon (SPruce 4-5123), Maurice Deschênes (SPruce 5-5043), J.-R. Doiron (SPruce 4-6041), Josaphat Gauthier (SPruce 4-5623) et Roland Gauthier (SPruce 2-6309).

(Communiqué)

Couronnement des finissantes au couvent de St-Charles

La journée du 19 mai marquait l'événement solennel de la fête des finissantes au couvent de St-Charles, dirigé par les Révérendes Soeurs Oblates.

A 11 h. toute l'école se rendait à la chapelle pour chanter la messe offerte pour les héroïnes du jour, lesquelles y consacrèrent à Dieu et à la Vierge Marie le début d'une nouvelle époque de leur vie.

Au cours de l'après-midi, la cérémonie se déroula sous la présidence du R. P. Raynier Chabot, curé de la paroisse. A ses côtés l'on remarquait MM. D. Giordani, consul de France, K. Schumacker, consul d'Allemagne, G. Johnson et J. Jeannotte, membres de la Législature provinciale, W. H. Morgan, maire du district, et H. A. Mouritsen, inspecteur d'écoles.

Pour ouvrir le programme, L. A. Pytlik et M. MacKenzie exécutèrent en duo "Alla Gavotta"; après l'hymne national, la chorale chanta "Les moissonneuses". Enfin, M. L. Joubert, président de l'A.P.M., présenta les huit diplômées: Mlles Marie-Paule Courtois, de Fort William, Doreen Harpe, de Wabowden, Marlene Hogue, de Bissett, Jeannette Jeannotte, de Meadow Portage, Maureen Keough, de Headingly, Angela Roy, de Marius, Theresa Stangl, de Culross, Roberta Weir, de Kirkfield Park.

En hommage aux chères aînées et à leurs nombreux et distingués visiteurs, les élèves présentèrent remarquablement bien, une allégorie au cours de laquelle défilèrent tour à tour les personnages symboliques de leur Alma Mater: L'ange gardien du couvent, les vertus théologales et cardinales, les esprits ou attitudes à cultiver chez la jeunesse. Le spectacle était entrecoupé de chants interprétés par la chorale, "Notre Père" et "Jubilate Deo". Mlle Anna St-Onge exécuta avec brio une valse de Johann Strauss, et une finissante, Mlle Marie-Paule Courtois, enchanta son auditoire par le magnifique solo, "Vierge Marie". Mais, arriva le moment tant attendu de recevoir les messages des élues du jour, lesquelles furent présentées par leurs compagnes de la 11e année.

Les finissantes émues prononcèrent leurs adieux à leur Alma Mater. Le R. P. Curé leur présenta les souvenirs traditionnels, et les invités d'honneur leur adressèrent quelques félicitations et conseils.

Pour clôturer, la chorale entonna "L'hommage à l'Alma Mater" et "Dieu protège la Reine".

Parents et amis se rendirent au caféteria du couvent où était servi un savoureux buffet froid.

Oui, cette belle journée restera toujours inscrite dans la mémoire de chacune; les annales du couvent la rapporteront comme une des plus magnifiques fêtes.

Ste-Agathe

Mariage McIver-St-Onge

Le samedi 20 mai, à 4 h. p.m., M. l'abbé A. Couture, curé, bénissait le mariage de Mlle Jocelyne St-Onge, fille de M. et Mme Adolphe St-Onge, à M. Kenneth McIver, fils de Mme Edith McIver, de Winnipeg.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle portait une robe princesse à traîne en organza sur taffetas, avec manches en pointes de lis. Un collier de perles ornait son cou. Son voile court était retenu par une couronne de perles agrémentée de petites fleurs. Deux orchidées composaient son bouquet.

Les demoiselles d'honneur, Monique St-Onge et Rachelle Ritchot, soeur et cousine de la mariée, étaient vêtues de robes en organza vert menthe et portaient des bouquets de marguerites blanches. Elles étaient accompagnées de MM. David Reed, ami du marié, et Paul St-Onge, frère de la mariée. Les mignonnes bouquetières étaient Suzanne et Lynn St-Onge, d'Ottawa, nièces de la mariée. Elles étaient vêtues en blanc et portaient des petits paniers de marguerites violettes. Les huissiers étaient Denis et Maurice St-Onge, frères de la mariée. Mlle Louise Pilon touchait l'orgue.

A l'occasion de ce mariage, M. et Mme Adolphe St-Onge eurent le grand plaisir de voir tous leurs enfants réunis pour la première fois depuis la dispersion des aînés. Cette journée restera mémorable pour toute la famille.

Après la cérémonie religieuse une petite réception eut lieu chez Mme Joseph St-Onge, tante de la mariée. Les invités se rendirent ensuite à la salle paroissiale pour le souper qui fut suivi d'une joyeuse soirée.

Les nouveaux mariés partaient ensuite pour un voyage de noces à Yellowstone Park et Banff. A leur retour ils résideront à Fort Garry.

Elie

Collation des diplômes

Le dimanche 21 mai avait lieu au gymnase de l'école la collation des diplômes pour Mlle Laurette Legault, John Pichurski et Louis Girard. La fête débuta par un banquet servi par les mamans des élèves de l'école secondaire, sous la direction de Mme Zéphirin Lachance.

A la table d'honneur figuraient M. Denis Bison, président, M. l'abbé U. Paquette, curé de St-Eustache, qui remplaçait M. l'abbé H. Roy, M. l'inspecteur J.-A. Duhamel, MM. Léopold Girard, président, et Oris Aquin, secrétaire de la Division, Mme Léopold Girard, présidente de l'A.P.M., et les diplômés.

Après le repas, on eut le programme suivant: mot de bienvenue, par M. D. Bison; duo de piano, "Garden of Rose", par Patricia Desilets et Yvette Leclerc; remerciements, par Alfred Legault; solos, "Bless This House" et "V'là l'bon vent", par Ronald Lachance, accompagné au piano par Mme W. Gregory; discours d'adieu, en anglais, par Laurette Legault, et en français, par Claudette Girard; prière des finissants, par Karen Désilets; adresse aux diplômés, par M. J.-A. Duhamel, présenté par Donald Lafto, et remercié par John Pichurski; message des commissaires, en français, par M. Léopold Girard, et en anglais par M. Clarence Franklin; solo d'accordéon, "Come Back to Sarrento", par Patricia Dufresne; distribution des prix.

Les prix suivants ont été distribués: religion (française), Laurette Legault; religion (anglaise), Cheryl Beaulac; excellence, 12e année, Johnny Pichurski; 11e année, Cheryl Beaulac; 10e année, Rose Hébert; 9e année, Claudette Girard; français, 9e et 10e années, Claudette Girard; français, 11e et 12e années, Laurette Legault; science, 11e année, Donald Lofto; science, 12e année, Johnny Pichurski; conduite, 12e année, Laurette Legault; conduite, 11e année, André Girard; conduite, 10e année, Léona Hébert; conduite, 9e année, Karen Désilets; prix des commissaires, Laurette Legault, Louis Girard et Johnny Pichurski.

M. Oris Aquin ajouta quelques mots pour clore la cérémonie. Dans son allocution, M. Duhamel fit ressortir l'importance de bien choisir sa carrière afin de donner le maximum de ses talents au service du prochain, en vue de la vie éternelle. Cette journée doit en être une de reconnaissance envers les parents, les instituteurs et les commissaires qui travaillent tous dans le même but, procurer aux élèves une solide éducation chrétienne qui les aidera à devenir de bons citoyens voire même des chefs convaincus.

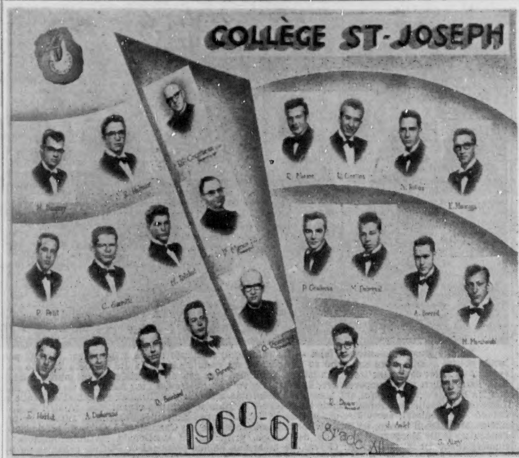
Çà et là

Prompt rétablissement aux deux petits garçons de M. et Mme Lionel Bouchard, André et Gérald, tous deux patients à l'hôpital des enfants.

Mme Achille Beaudry, de Le Pas, était de passage chez M. Maurice Beaudry et de la parenté.

Mme Paul-Emile Désilets est de retour de Toronto et Buffalo, où elle visita ses frères et soeurs.

M. et Mme Léonard Scheltgen et leurs deux enfants, d'Assiniboia, Sask., sont en promenade chez M. et Mme Léger Girard.



Samedi soir dernier avait lieu, au Collège St-Joseph d'Otterburne, la soirée des élèves de 12e année, qui disaient adieu à leur Alma Mater. Ces élèves finissants sont: MM. Gérald Alary, né à La Salle, qui s'inscrivit en 11e année à Otterburne en 1959 après avoir fréquenté l'école primaire de La Salle et les Collèges de St-Boniface et St-Paul (il poursuivra désormais ses études au Collège de St-Boniface); Jacques Audet, fils de M. et Mme Zéphirin Audet, d'Otterburne, grand sportif, qui connut de grands succès dans les sciences et les mathématiques; Alfred Bérard, qui s'inscrivit en 11e année à Otterburne en 1959 après avoir fréquenté l'école de St-Pierre-Jolys où il était un scout remarquable; Raymond Bouchard, d'Aubigny, élève studieux qui, l'an dernier, enseignait sur permis à Manitogogan; Marcel Dacquay, de St-Claude, caractère breton, taquin à ses heures, membre actif de l'Action catholique et sportif aux nombreuses victoires; Marcel Debreuil, de La Rivière, artiste peintre qui a produit de remarquables oeuvres d'art et qui fréquentera l'Institut Pédagogique; Arthur Desharnais, d'Otterburne, externe, aux nombreuses activités sociales "hors les murs"; Robert Dionne, de St-Joseph, spécialiste en sciences et mathématiques, acteur et musicien de qualité; Normand Fillion, natif de St-Joseph, puis résidant à Rivière-la-Paix en Alberta et maintenant revenu avec sa famille au Manitoba, qui a fréquenté plusieurs écoles, qui a donc accumulé les expériences et qui ira à l'Institut Pédagogique l'an prochain; Pierre Gendreau, fils de M. et Mme Gaston Gendreau, pharmacien, de Ste-Rose-du-Lac, intéressé aux recherches de laboratoire; Raynald Gratton, de Ste-Elisabeth, élu président du Collège en septembre dernier, membre du comité des jeux, de l'Action catholique, du club juvénile de hockey; Edouard Haddock, d'Ile-de-Chênes, qui se dirige vers la carrière d'instituteur; Eddie Helman, de Shilo, qui a fréquenté successivement le Jardin de l'Enfance Langevin à St-Boniface et l'école Sir Maurice Roche à Flin Flon avant de s'inscrire au Collège d'Otterburne; Kenneth Maczuga, de Vassar, depuis trois ans au Collège d'Otterburne, intéressé à la carrière d'ingénieur civil; Murray Marchenski, de Winnipegosis, sérieux à l'étude et ardent sportif; Roland Marion, de Dufrost, membre du comité des jeux et sportif qui, deux années successives, a remporté le trophée de curling offert par le Collège; Renald Parent, de St-Joseph, gagnant l'an dernier du concours de composition des Chevaliers de Colomb, secrétaire du Club 4-H dans sa paroisse, membre actif de l'Action catholique et de la Chorale du Collège, excellent joueur de gouret qui préféra toujours au jeu ses études; Roland Petit, d'Ile-de-Chênes, qui trouve facile les mathématiques et les sciences et qui désire poursuivre ses études universitaires en génie civil; Marcel Ritchot, de Silver Plains, intéressé aux sports et à la lecture, et Charles Saurette, président de classe, chef d'Action catholique, étoile au hockey, lecteur assidu, qui s'est inscrit à l'Institut Pédagogique pour l'an prochain.

Brillante soirée des 20 finissants au collège St-Joseph d'Otterburne

La soirée des élèves finissants du collège St-Joseph d'Otterburne, samedi dernier, permit à des confrères de dire aux nombreux parents et amis qui remplissaient l'auditorium ce qu'ils pensaient des 20 élèves de 12e année qui allaient quitter l'Alma Mater, aux membres de la chorale de faire apprécier leurs talents (au piano, Mme Yvon Arpin), à René Chartier (11e année) de se manifester un maître de cérémonies remarquable de dignité et de savoir-faire, à Robert Dionne d'exprimer aux autorités du collège la reconnaissance des 20 partants, au R. P. François Cousineau, C.S.V., supérieur, de souhaiter à toute l'assistance la plus cordiale bienvenue et de donner aux finissants les meilleurs conseils pour l'avenir, etc. Mais surtout les deux orateurs invités, le R. P. Guy Fortier, S.J., recteur du collège de St-Boniface, et M. Gérard Gagné, secrétaire de la Division de la Rivière-Rouge, abordèrent des sujets qui méritent une large publicité.

A l'âge atomique

Le Père Fortier montra clairement que l'éducation et l'instruction ne sont pas un luxe de nos jours, en cette époque d'extrême mobilité qui exige des efforts de compréhension inouïs et, de ceux qui veulent non suivre mais diriger la civilisation de demain, un changement radical des schèmes mentaux désormais désuets, trop stables et trop fixes. Citant une récente conférence du R. P. Pierre Angers, S.J., éminent éducateur de Montréal, le Père Recteur montra qu'à l'âge atomique, aux vitesses supersoniques, aux missiles intercontinentaux, aux voyages cosmiques, la transformation radicale des moyens de communication retrécit notre globe et provoque de jour en jour des transformations sociales profondes.

Multipliant les exemples avec la compétence d'un homme qui s'y connait en sciences (Changement apporté à la classification des éléments de Mendéléev, Techniques nouvelles appliquées par les biologistes dans les hôpitaux, Création de la cybernétique qui étudie le comportement des cerveaux naturels et électroniques, Changements dans le domaine de l'économie, etc.), le Père Fortier prouva clairement qu'en tout cela un rôle important ne peut être joué que par ceux qui reçoivent une formation et une instruction particulièrement poussées et solides. Ceux-là seuls parviendront à comprendre et à diriger le monde moderne, c'est-à-dire ceux qui, selon l'expression de Theillard de Chardin, posséderont le sens de l'immensité spatiale, de la profondeur, du nombre, de la qualité et de la nouveauté, du mouvement et de l'organique. En guise de conclusion le Père dit que pour toujours mieux voir, il faut "l'élaboration d'yeux toujours plus parfaits au sein d'un Cosmos où il est possible de discerner toujours davantage. La suprématie de l'homme ne se mesure-t-elle pas à la pénétration et au pouvoir synthétique de son regard? Chercher à voir plus et mieux n'est pas une fantaisie, une curiosité, un luxe. Voir ou périr. Telle est la situation, imposée par le don mystérieux de l'existence. Telle est la condition humaine."

Ces paroles scientifiquement pratiques furent vivement applaudies par la gent écolière du collège d'Otterburne, car elles contenaient un appel vers les plus hauts sommets de la connaissance moderne. Le discours de M. Gagné, de St-Pierre, au sujet du Cours Général dont on parle tant de ce temps-ci mérita aussi de vifs applaudissements.

Le Cours Général

Ce Cours Général qui s'élabore actuellement pour les élèves des études supérieures, dit M. Gagné, et qui sera bientôt à l'essai dans certaines écoles du Manitoba peut s'appeler "cours pratique". Il répond au besoin urgent d'une revision du cours d'étude et suscitera chez les jeunes le désir de ne pas quitter l'école trop jeunes, sans préparation suffisante pour la vie.

Il y a trois ans, continua le conférencier, la Commission Royale d'Enquête MacFarlane étudia le système d'éducation au Manitoba et recommanda les améliorations nécessaires. Certaines de ces recommandations ont déjà été mises en pratique: des octrois additionnels ont aidé à construire de nouvelles écoles secondaires dans les Divisions, certains octrois plus élevés ont encouragé plus de jeunes à embrasser la profession d'instituteurs et même ramené d'anciens professeurs qui avaient abandonné l'enseignement à cause des maigres salaires d'antan.

Or cette même Commission Royale s'aperçut que trop peu d'élèves continuaient leurs études au niveau secondaire. C'est qu'actuellement le programme secondaire est contrôlé par l'Université et les sujets exigés sont pour les cours universitaires. Cependant beaucoup de jeunes qui fréquentent l'école secondaire n'ont pas l'intention d'entrer plus tard à l'université. Leur intelligence n'est pas moindre, mais leurs intérêts sont d'ordre plus pratique. C'est donc avec raison que la Commission Royale a recommandé pour eux un cours aux sujets moins abstraits. C'est le Cours Général, cours plus pratique. Aussi le printemps dernier, après plusieurs assemblées de l'exécutif de la M.T.S. et du ministre de l'Instruction publique, un comité fut formé pour préparer le plan général de ce nouveau cours. Une moitié de ce comité comprenait des inspecteurs d'école et des membres du Département d'Education, et l'autre moitié des instituteurs et institutrices.

En préparation

Les premières démarches de ce comité furent faites auprès de représentants de maisons d'affaires, pour savoir ce que ces gens requièrent de leurs futurs employés. Et maintenant des groupes d'instituteurs et d'institutrices, à Winnipeg et en campagne, préparent dans le détail ce cours général. Le prochain pas à entreprendre sera de faire l'essai de ce cours dans certaines écoles dès septembre 1962, avant de le généraliser partout. Il est certain en tout cas que les précautions prises pour mettre ce cours sur pied permet d'espérer un cours de grand intérêt pour les élèves, et qu'il leur offrira des sujets demandant autant d'effort intellectuel tout en étant moins abstraits et plus pratiques. D'ailleurs un élève ayant complété le cours général et y ayant sagement choisi ses "options" pourra avec quelques sujets complémentaires obtenir son certificat d'immatriculation et entrer à l'université ou l'Institut Pédagogique, s'il le désire plus tard.

C'est donc dire que bientôt le cours actuel et le nouveau cours général pourront être offerts là où il y aura un assez grand nombre d'élèves demandant ces cours. Normalement il faudra assez d'élèves pour avoir deux classes de 9e, 10e, 11e et 12e, soit un minimum de 8 classes. Ou encore deux écoles secondaires voisines pourraient s'entendre pour donner, l'une le cours général, l'autre le cours d'immatriculation.

M. Gagné conclut en demandant à ses auditeurs de continuer à étudier attentivement cette question, sur laquelle reviendront souvent les journaux, la radio, le Département d'Education, l'Association d'Education.

Les deux discours du Père Fortier et de M. Gagné indiquent clairement que "la soirée des finissants" du collège St-Joseph d'Otterburne comporta de façon toute spéciale une note sérieuse. Meilleure manière d'indiquer aux jeunes qui quittent l'Alma Mater qu'ils n'ont terminé qu'une étape de leur formation et de les inciter à tout faire pour continuer et compléter cette formation.

La Broquerie

A l'Acies

Le lundi 28 mai un groupe de membres auxiliaires se rendait à St-Boniface pour assister à l'Acies de la Légion de Marie à la Maison Chapelle des Soeurs Oblates. Tous ont rapporté de cette belle cérémonie de salutaires leçons qui pourraient être résumées dans ces paroles vivifiantes du prédicateur de la soirée, M. l'abbé David Roy, curé de St-Malo, et ancien directeur d'Action Catholique.

Parmi les multiples attributs de la sainte Vierge il en est deux qu'il importe de signaler. La sainte Vierge fut Porteuse de Dieu et elle fut aussi Donneuse de Dieu. Porteur de Dieu dans l'Eucharistie, le chrétien doit être donneur de Dieu par l'apostolat.

Assemblée coopérative

Le lundi 29 mai avait lieu l'assemblée annuelle de la Moulange Coopérative. Voici les noms des membres de l'exécutif: président, M. Narcisse Fournier; secrétaire, M. Eloi Gagnon; directeurs, MM. Louis Laurencelle, Laurent Dubé, L. Langelier, Albert Laramée et Henri Brémaud; gérant, M. Aimé Charrière.

Souhaits

Prompt retour à la santé aux malades, tout particulièrement à Mme René Simard, de retour de l'hôpital, et à Mme Gérard Kirouac, actuellement à l'hôpital général de St-Boniface.

Club sportif

Au base-ball, Ligue Lavérendrye, le dimanche 28 mai, Steinbach 12, La Broquerie 2; La Broquerie 4, Ste-Anne 2. Deux autres parties eurent lieu le mercredi 31 mai: La Broquerie à Niverville; le vendredi 2 juin, East Steinbach à La Broquerie.

Le Club Sportif tiendra son assemblée annuelle le 8 juin prochain à la salle de l'aréna et le pique-nique annuel du Club aura lieu le 11 juin. Bienvenue à tous.

Club Sportif

Le Club Sportif de La Broquerie termina dignement la saison des sports d'hiver en organisant un grand banquet au cours duquel on décerna prix et louanges aux plus brillants joueurs du club, entre autres, Guy Fournier, qui remporta l'écusson Molloy pour juvéniles et le trophée de deuxième meilleur joueur.

D'autres trophées pour joueurs les plus utiles furent aussi attribués à Robert Daneault, des Pee Wees, à Gérald Bisson, par le Club Sportif de La Broquerie, et à Jean-Guy Tétrault qui reçut le trophée décerné au meilleur joueur de la Ligue Molloy juvénile; Roland Gagnon obtint celui de meilleure recrue. Louis Balcaen recevait aussi un trophée.

Le gérant, Roland Gauthier, fit les présentations; il fut aussi à l'honneur pour avoir conduit son équipe à la victoire pour la 2e année consécutive. Edgar Freynet, entraîneur des Pee Wees, reçut un trophée pour son excellent travail.

Cette fête sportive fut rehaussée par la présence de quelques personnalités sportives: MM. Maurice Lévesque, annonceur sportif à CKSB, Percy Segal, gérant du club de St-Boniface, et Kanash, des Bruins de Boston.

N.-D.-de-Lourdes

Municipalité rurale de South-Norfolk

Les électeurs de la municipalité rurale de South-Norfolk votèrent en faveur du règlement des sports du dimanche, le 16 mai dernier.

Voici le résultat aux bureaux de votation:

	Faveur	Contre
Lavenham	12	4
Treherne, rurale	12	4
Rathwell	19	12
N.-D.-de-Lourdes	172	7
Total	224	25

Commission scolaire

Les contribuables de l'école consolidée de Notre-Dame-de-Lourdes votèrent en faveur du règlement scolaire pour l'agrandissement suivant: trois classes académiques, une classe laboratoire et un auditorium de deux classes. La votation eut lieu le 16 mai dernier; en faveur, 206, contre 31.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2		78.4	80.2	81	81
C.W. no 3		74.4	76.2	77	77
Fourrage no 1		73.4	74.6	75.4	75.4
Fourrage no 2		70.6	72	72.6	72.6
Fourrage no 3		67.6	69	69.6	69.6
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs		107	107	107	107
C.W. no 3—6 rangs		105	105	105	105
Fourrage no 1		90.4	92	92.4	95
Fourrage no 2		89.4	91	91.4	93.4
Fourrage no 3		87	88.4	89	91
SEIGLE —					
C.W. no 2		100.6	102 5/8	102.6	102.6
C.W. no 3		97.6	99 5/8	99.6	99.6
C.W. 2 rej.		97.2	99 1/8	99.2	99.2
C.W. no 4		88.6	91 5/8	91.6	91.6
Ergot		86.6	89 5/8	89.6	89.6
Sur voie net		100.6	102 5/8	102.6	102.2
AVOINE —					
Mai		77 1/8	78 3/8	79 1/8	79 3/8
Juillet		78 3/8	79 5/8	80.4	80.4
Octobre		78 5/8	79.2	79.2	79 3/8
Décembre		77 5/8	78 1/8	78	77 7/8
ORGE —					
Mai		94.4	96	96 3/8	98 1/8
Juillet		96.2	97.6	98 1/8	99 3/4
Octobre		99.4	100.6	100 5/8	101.2
Décembre		98 3/8	99.2	99.2	99.4
LIN —					
Mai		305	308	306.2	308.4
Juillet		307.2	310.2	308.2	310 3/8
Octobre		308.6	312.2	310 3/8	312.4
Décembre		302.2	306.2	303 5/8	306
SEIGLE —					
Mai		100.6	102 5/8	102.6	102.6
Juillet		103 1/8	104 3/8	104.4	103.6
Octobre		106 1/8	107 3/8	107 3/8	106.6
Décembre		108	109	109.2	108 3/4

M. Stanislas Dionne inhumé à Dunrea le mardi 23 mai

DUNREA — Le mardi 23 mai à 10 h. a.m. avait lieu dans l'église paroissiale le service funèbre de M. Stanislas Dionne, décédé le dimanche 21 mai, à l'âge de 77 ans et cinq mois.

La dépouille mortelle avait été exposée à la demeure de son fils, Félix, à partir du lundi après-midi jusqu'au mardi matin. Parents et amis vinrent prier auprès de la dépouille mortelle et offrir leurs sympathies à la famille éprouvée.

M. l'abbé André Gervais, vicaire, fit la levée du corps et chanta la messe de Requiem. Les porteurs étaient MM. Norbert Potvin, Georges, Léon, Arthur et Félicien Boulet, neveux du défunt, et Daniel Maurice, petit-fils du défunt. Le salon funéraire Brockie et Donnovan de Brandon était en charge des funérailles. L'inhumation se fit dans le cimetière local.

Parmi les personnes venues de l'extérieur, on remarquait MM. et Mmes Alexandre Dionne et leurs enfants, de Virden, Gérard Talbot, de St-Léon, Léon Mangin et leur fils, Laurent, de Bruxelles, et Mme N. Talbot, de Somerset.

Le défunt laisse dans le deuil quatre filles, Marie-Rose (Mme Aimé Roussel), de Montréal, Solange (Mme Stéphane Maurice), de Dunrea, Simone (la Rév. Sr Marie-St-Bernard, M.O.), de la mission de Cold Lake, Alta, et Monique (Mme Léo Brulhart), de San Francisco; trois fils, André et Félix, de Dunrea, et Alexandre, de Virden; plusieurs beaux-frères et belles-soeurs et 20 petits-enfants.

Son épouse, née Amanda Boulet, et un jeune fils, Daniel, l'avaient précédé dans la tombe il y a plusieurs années. Le cher disparu était natif du Nouveau-Brunswick et venait au Manitoba au début du siècle. D'un caractère doux et paisible, il laisse à ses descendants l'exemple d'une foi profonde, d'une grande probité et d'un réel esprit de charité.

Remerciements

La famille de M. André Boulet remercie de tout coeur tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie lors du décès de leur petite fille, Eveline.

Lorette

Collation des diplômes

Le vendredi 19 mai dans la salle de l'auditorium de l'école secondaire eut lieu la collation des diplômes des 12 élèves finissants: MM. Philippe Gélineau et Philippe Bourbonnière, Mlles Patricia Gauthier, Eveline Desmarais, Angèle Marcoux, Monique Desmarais et Laurence Raynaud, de Lorette, Mlle Verna Jurewicz, de Beauséjour, Mlles Isabelle Dunlop et Marilyn Aune et M. Stewart Tod, de Dufresne, et Mlle Valdine Lecot, de Windsor Park, à St-Boniface. Les finissants prirent leur place d'honneur au son d'un duo joué par Mlles Doreen Demarcke et Brenda Crewson.

M. Joseph Grossman, commissaire de la division Seine, agissait comme maître de cérémonies. M. Denis Dorge, autre commissaire, souhaita la bienvenue en français et en anglais aux diplômés, aux invités d'honneur et aux parents.

Les élèves de la 11e année firent la présentation et les éloges de chaque finissant. Les discours d'adieu des finissants furent prononcés par Eveline Desmarais, en français, et par Isabelle Dunlop, en anglais.

Les orateurs invités vinrent tour à tour offrir des félicitations aux diplômés, en ajoutant quelques mots qui portent à la réflexion. M. A. Corriveau, inspecteur d'écoles, leur souhaita la paix de l'esprit, paix avec frères et soeurs, paix avec voisins et paix avec tous. M. l'abbé P. Raymond les mit en garde contre la satisfaction de soi-même qui engendre l'égoïsme alors qu'on doit plutôt mettre ses talents et sa volonté au service de Dieu et du prochain.

M. le Dr F. P. Doyle, vice-président de la division Seine, sut intéresser l'auditoire en parlant dans les deux langues de leur vie spirituelle qu'ils doivent cultiver avec soin, car elle est le soutien de la dignité de l'homme et une force pour la société.

M. Léo Rémillard parla avec humour, conseillant surtout l'esprit d'initiative, "de ne pas être un bon mouton". Il dit qu'il aime beaucoup Lorette parce que ses parents sont nés dans cette paroisse.

Il y eut chant par la chorale, aussi par Mme Guy Delionnet et Lionel Marcoux.

M. l'abbé R. Bélanger, curé, termina la soirée en félicitant les élèves et en insistant sur l'usage du français partout où ils passeront, de ne pas être des lâcheurs, bien que cela demande beaucoup d'effort, de fierté et de persévérance. Il remercia les institutrices de leur grand dévouement.

Nos programmes préférés à CBWFT

Les 7 et 13 mai, il y a un an, nous avons publié des lettres, venant d'une trentaine de centres en réponse à cette question: Captez-vous le poste CBWFT?

Nous venons d'adresser aux mêmes personnes les questions suivantes: Captez-vous le poste CBWFT avec facilité et quels sont vos programmes préférés?

Voici quelques réponses:

On le capte de temps en temps. Mais l'image est neigeuse. Pas la peine d'être suivie régulièrement.

Mme Napoléon Dumont, St-Laurent.

Nous captons le poste CBWFT très bien. Parfois il est un peu plus gris que les autres postes des environs, mais nous n'avons pas à nous plaindre.

Mes programmes préférés sont Les belles histoires, La pension Velder, La côte de sable, Le point d'interrogation, G.M. vous invite, La force de l'âge, Petit théâtre, Cinéma.

Ce que j'aimerais voir à CBWFT: des programmes qui nous feraient connaître le mode de vie à l'étranger et même au Canada, par exemple au pays d'Evangéline.

Denis Joubert, St-Pierre.

Nous ne captons pas du tout le poste CBWFT.

Eugénie Désilets, Powerview.

Nous prenons CBWFT, mais avec difficulté. Nos programmes préférés sont les suivants: Un homme et son péché, La pension Velder, Pays et merveilles, En haut de la pente douce, Joindre les deux bouts, La Force de l'âge, Pique à tout, Music-Hall, Frontière de la science, Défi au danger. Suggestion: l'augmentation du pouvoir et de la hauteur de l'antenne d'émission.

Mlle E. Vielfaure, Woodridge.

Ceux qui ont des antennes pour le canal 6 prennent difficilement le poste CBWFT. Il y a un an, nous ne prenions pas le poste, mais depuis ce temps plusieurs ont fait la dépense d'une antenne spéciale et prennent leurs programmes favoris tels que Les pays d'en haut et La poule aux oeufs d'or. Le poste a-t-il fait des dépenses pour nous donner meilleure satisfaction?

Napoléon Comeault, Letellier.

Ici à St-Georges, nous ne captons pas le poste CBWFT. C'est possible de faire des changements pour capter ce poste, mais ce n'est pas un succès. Nous perdons contact avec notre culture française. Un grand nombre de Manitobains sont oubliés.

J.-E. Beaubien, St-Georges.

Nous avons le poste CBWFT avec facilité, mais le canal 3 est plus fort. Programmes préférés: La poule aux oeufs d'or, En haut de la pente douce. Nous aimons les programmes de la description des pays.

Marc Régnier, St-François-Xavier.

La distance est trop grande, je crois, car personne dans notre localité ne peut le prendre.

Nous serions pourtant si heureux de pouvoir le capter, car nous n'entendons que des louanges de ceux plus près de Winnipeg qui ont le bonheur d'en profiter.

Mme Alfred Boulet, Dunrea

Nous ne captons pas bien le poste CBWFT, même avec la nouvelle antenne. Mais lorsque la chance se présente d'aller à St-Boniface, je raffole de Jeunes visages parce que c'est de la réalité, de vrais problèmes et conflits, de jeunes adultes. La clé de sol et les Troubadours satisfont mon tempérament romantique, mon amour de la chanson française toute pure si bien interprétée par ces quatre jeunes chanteurs, et c'est aussi très excitant, car je réfléchis avec les interrogés pour répondre aux questions sur les morceaux ou chansons choisis. Il y a de la vie dans ces programmes-là. D'après ce que j'ai vu, CBWFT ne devrait jamais être mis de côté pour ces autres postes qui multiplient les histoires de cow-boys, d'assassinats, etc.

A. Fillion, St-Jean-Baptiste.

A St-Adolphe, le poste CBWFT peut être capté avec grande facilité. Toutefois, les spectateurs qui possèdent une antenne pour tous les canaux reçoivent une image beaucoup plus claire.

La plupart des programmes sont intéressants et plusieurs, très instructifs. Un grand nombre de gens préfèrent les émissions suivantes: Signes de vie, L'heure des quilles, Passe-d'armes, Les belles histoires, La poule aux oeufs d'or, La pension Velder, En haut de la pente douce et Clé de sol. Les longs métrages sont souvent très appréciés.

Anonyme, St-Adolphe.

La Salle

Première communion

Un événement solennel se déroula le dimanche de la Pentecôte, à la grand-messe de 10 h. a.m., lorsqu'en ce jour de fête 14 petits enfants de la paroisse s'agenouillèrent à la table sainte afin d'y faire leur première communion.

Ce sont Angèle Gousseau, Christina Hogue, Gisèle et Rachelle Lagacé, Catherine Murphy, Rose-Marie Vouriot, Robert et Gilles Cormier, Camille et Alain Lagacé, Paul Lapointe, Ronald Lavallée, Charles Ritchot et Guy Schaubroeck, tous escortés de leurs parents.

Baptême

Le 28 mai: Joseph-Normand-Gérald, fils de Roland Lavallée et de Mona Bruneau, né le 23 mai. Parrain et marraine, M. Gérald et Mlle Estelle Lavallée, oncle et tante de l'enfant.

Visiteurs

M. et Mme Victor Hogue et leur famille, de la paroisse Ste-Dorothée de Montréal, P.Q., firent un agréable séjour de deux semaines chez Mme Louis Hogue et autres parents de La Salle et des environs. Le dimanche 21 mai une réunion familiale, qui eut lieu en leur honneur chez M. et Mme Philippe Hogue, groupait 61 membres de leur parenté. M. et Mme V. Hogue et leurs enfants ont pris le chemin du retour le dimanche 28 mai.

M. et Mme Achille Jarry, de St-Boniface, rendirent visite le vendredi 12 mai à Mme Robertine Cormier.

Le dimanche 14 mai, MM. et Mmes Félix Cormier et Joseph Mahé et leurs familles, de St-Boniface, de même que M. et Mme Georges Boily, de La Broquerie, Mlles Lucille et Yolande Freynet, de St-Boniface, furent de passage chez Mme Robertine Cormier et chez Mlles Marie et Priscille Cormier.

Mme Jacques Parent (Yolande Sherwood) et son fils, Guy, domiciliés depuis quelques années à Van Anda, C.-B., font un séjour chez M. et Mme Frank Sherwood avant d'aller demeurer à Thompson, Man., où M. Parent a un nouvel emploi.

M. et Mme Denis Durand et leur famille, de Lorette, Man., ont visité M. et Mme Paul Vouriot et leurs enfants, le dimanche 28 mai.

Le dimanche 28 mai, Mme John Lavallée, de même que MM. et Mmes Pierre Dumas et Honoré Lahaie, de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, furent en promenade chez Mme Louis Hogue.

Partie de pêche

Le samedi 13 mai, MM. Aimé Cormier, Alain et Raymond Rochon et Georges Bernuy, de La Salle, ainsi que M. Moïse Cormier, de Winnipeg, se rendirent à Lac-du-Bonnet, où ils firent, comme par les années précédentes, une fructueuse excursion de pêche.

Convalescents

Voeux de prompt rétablissement à Mme Raphaël Lanoie hospitalisée à St-Boniface au cours de la semaine du 21 mai. M. Edouard et Mme Germain Cormier sont de retour à la maison après un stage récent à l'hôpital général de St-Boniface, pour soins médicaux.

Fisher Branch

Va-et-vient

En visite à Fisher Branch en fin de semaine, Mlle Henriette Cormier, de La Salle, chez sa soeur, Mme Rémi Rivard; M. et Mme Vincent Mondoux, chez leur parenté; Mme Irène Meilleur et M. et Mme Roland Hudon, de St-Norbert, chez des parents.



La Rév. Mère Berthe Dorais qui est avantageusement connue dans l'Ouest canadien, a été élue samedi dernier présidente de l'Association des Hôpitaux Catholiques du Canada. La Mère Dorais, actuellement économe générale des Soeurs Grises de Montréal, est originaire de Joliette, P.Q. Elle a été supérieure en Saskatchewan et au Manitoba, et provinciale en Alberta. Elle succède au R. P. R. Durocher, O.M.I., qui demeure au Comité de Direction comme ancien président.

BOMBAY — Son Em. le cardinal Valerian Gracias, archevêque de Bombay, a annoncé pour 1964 la tenue dans sa ville archiépiscopale du 38e congrès eucharistique mondial. Rappelons que le 37e a eu lieu à Munich du 31 juillet au 7 août 1960 et que le congrès de Bombay sera le troisième du genre à se dérouler en Asie, après celui de Jérusalem en 1893 et celui de Manille en 1937.

St-Lazare raffole du Cercle Molière

ST-LAZARE — Le dimanche 28 mai, les gens de St-Lazare et des environs se rendaient en grand nombre pour voir "Chambre à louer" de Marcel Dubé, présenté par le Cercle Molière de St-Boniface.

La troupe arriva en autobus vers 11 h. 15 a.m. et tout de suite les techniciens se mirent à l'oeuvre pour finir de monter le décors et les lumières.

Les membres de la troupe prirent le dîner en compagnie de M. l'abbé G. Régnier, curé, ainsi que M. Armand Guénette, ancien membre du Cercle Molière, et sa dame. Au cours du dîner, servi par les Dames Auxiliaires, il y eut échange de souvenirs entre les acteurs et M. Guénette. Celui-ci fut directeur technique pendant plusieurs saisons et même acteur, à l'occasion.

Après le banquet, M. Rémillard, président du Cercle, remercia en termes appropriés les dames qui avaient préparé un banquet si délicieux. M. Guyot, directeur, donna une heure de congé aux acteurs à condition qu'ils se rendent au Fort Ellice voir ce site merveilleux.

Tous sont revenus enchantés de leur visite et surtout du paysage qu'offre l'endroit.

Maintenant, c'est le temps de mettre les costumes et de passer par la maquilleuse, Mme Henri Lane.

Trois heures et c'est le temps de commencer. Après le "O Canada", M. Rémillard dit quelques mots au sujet du Cercle et se dit très content d'avoir gardé St-Lazare pour le dessert. Il assura la foule que la troupe reviendra à St-Lazare avant trop longtemps. M. Rémillard fit aussi quelques mises au point au sujet de la pièce et du décors. Vu l'espace restreint du plateau, la pièce devra se dérouler avec le rideau ouvert, dit-il. Les lumières éteintes sera donc l'indication que la scène ou l'acte est terminé.

La pièce fut en somme une très belle représentation, du beau jeu et surtout du vrai français bien parlé et articulé.

Après la soirée, la troupe avait rendez-vous chez M. Guénette, où une réception en leur honneur avait été organisée avec le concours de quelques personnes du village. Après s'être bien amusés les visiteurs reprirent le chemin du retour.

Merci sincère à la troupe et revenez très bientôt.

Les étudiants

La Compagnie Brooke Bond a récemment fait parvenir les prix des gagnants de l'école de St-Lazare: prix pour essai, Hélène Prescott; prix pour dessin, Richard Cadieux; prix pour écriture, Patricia Décorby.

Va-et-vient

Mme Eugène Lemoine se rendra à Cambellton, N.-B., prochainement pour visiter son père. Elle doit s'arrêter à Montréal chez des amies, l'une desquelles est Mme Garneau, mère de Mme Thomas Selby. Bon voyage à Mme Lemoine.

Il est bon de savoir que la famille Léo Mazerolle, de Minnedosa, vient de temps à autre pour la fin de semaine; dernièrement elle était accompagnée de M. le Dr et Mme Jackson, de Minnedosa. C'est plaisant de recevoir des anciens paroissiens de St-Lazare.

Première communion

Dimanche dernier 28 mai, près de 40 enfants de la paroisse se rendaient à l'église pour recevoir pour la première fois la sainte communion. Le tout se déroula à la lettre et on peut s'apercevoir que les soeurs du couvent se sont vraiment dépensées pour faire réaliser ce rêve que depuis assez longtemps ces enfants attendaient de vivre. Félicitations à ces jeunes.

Ste-Anne-des-Chênes

Fête paroissiale

Le dimanche 28 mai la paroisse de Ste-Anne fêtait le R. P. Louis-de-Gonzague Magnan, O.M.I., et le R. F. Edouard Magnan, O.M.I., deux enfants de la paroisse. Depuis dix ans en Afrique, les deux visiteurs passeront les prochains six mois dans leur famille.

La grand-messe de 10 h. 30 fut chantée par le R. P. Magnan. Il donna le sermon et parla des missions du Basutoland, dans le sud de l'Afrique. Le Père Magnan exprima sa reconnaissance pour les dons et offrandes reçues qui sont destinées aux missions de là-bas.

Le soir, à 8 h., il y eut un court programme offert par les élèves et la chorale des deux écoles de la paroisse dans l'auditorium de l'école élémentaire. M. Gérard Desrosiers était maître de cérémonies. Le Père Magnan fit dérouler quelques films sur les travaux des missionnaires et donna des commentaires. Les quelque 200 personnes présentes ont bien joui de la soirée et offrent leurs meilleurs voeux aux missionnaires.

Va-et-vient

Mme Alfred Bleau, de Winnipeg, autrefois de Ste-Anne, est en visite chez M. et Mme Daniel Desmontigny.

M. et Mme Daniel Boileau, de Niagara Falls, Ont., ont rendu visite à M. et Mme Fortunat Magnan, dernièrement.

Commissaires en congrès à Ottawa

MANITOBA

M. le Dr Hubert Delaquis, président de l'A.C.E.L.F.M., Division de la Montagne



M. Brunelle Léveillé, vice-président de l'A.C.E.L.F.M., Division de St-Boniface



M. René Préfontaine, St-Pierre, secrétaire de l'A.C.E.L.F.M.



M. Paul Lord, St-Norbert, Division de la Seine



M. Pierre Baril, St-Jean-Baptiste, Division de la Rivière-Rouge



M. Napoléon Dumont, St-Laurent, Division du Cheval-Blanc

SASKATCHEWAN



Me Maurice Denis, Carrot River



M. Rolland Pinsonneault, Gravelbourg, président de l'A.C.E.F.C.



M. Joseph Morin, Ferland

Rapport présenté au deuxième Congrès général des Commissaires Catholiques de Langue Française

(Ottawa, du 7 au 9 juin)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Il me fait d'abord grand plaisir de vous faire part des salutations et des meilleurs voeux de l'Association des Commissaires d'Ecoles de Langue Française du Manitoba, et par elle, de tous nos compatriotes manitobains responsables de l'administration des écoles chez nous. Nous remercions nos confrères du Québec et de l'Ontario qui ont pris l'initiative d'organiser ce deuxième grand congrès, et qui n'ont pas ménagé les efforts pour en assurer le succès. Nous ne pouvons trop insister sur la reconnaissance que nous ressentons en face de votre générosité, qui nous a valu trois billets par avion à cette intéressante réunion. Nous croyons que c'est là un magnifique exemple de solidarité et de charité fraternelles, et nous n'avons aucun doute que si cela illustre l'esprit qui doit animer notre Association nationale dans ses travaux futurs, celle-ci deviendra réellement une oeuvre de service pour tous et d'attention particulière aux frères moins fortunés.

Situation au Manitoba

Les commissaires de langue française du Manitoba jouent un grand rôle dans le système d'éducation de leur province. Ils sont organisés en une association de langue française bien à eux dont le congrès annuel est toujours bien suivi. En plus, ils prennent une part active aux travaux du grand organisme provincial, la Manitoba School Trustees Association, organisme dont ils sont membres et au sein duquel ils exercent une grande influence. Les commissaires d'écoles du Manitoba collaborent étroitement avec l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba (à laquelle ils contribuent financièrement), et on peut dire que c'est en grande partie grâce à eux si nos écoles sont encore imbues de cette atmosphère catholique et française si chère aux vrais Canadiens français.

Tel que nous vous l'expliquions il y a deux ans lors du premier congrès, il n'y a des écoles françaises au Manitoba qu'en autant que nous sommes en majorité dans un district scolaire donné . . . majorité qui assure l'élection des nôtres comme commissaires. Ceux-ci à leur tour n'embauchent que des instituteurs catholiques et français, et ainsi, le cycle est complet. Depuis deux ans au Manitoba il y a deux niveaux d'administration scolaire: le niveau élémentaire (de la première à la huitième année), et le niveau secondaire. A ce niveau, l'administration est centralisée par les Grandes Divisions. Chacune englobe plusieurs districts scolaires. Les Canadiens français en contrôlent 5 sur 46, et chacune de nos 5 Divisions françaises est représentée ici aujourd'hui.

Mais on ne peut donner un aperçu de la situation scolaire au Manitoba, si bref soit-il, sans mentionner l'injustice dont nous souffrons depuis soixante-dix ans et qui sera toujours à la plus grande honte de notre Province. En effet, seul avec la Colombie Britannique, le Manitoba ne reconnaît et n'aide des fonds publics que les écoles neutres. En conséquence, nos catholiques, des centres urbains surtout, doivent payer double taxe: la taxe à l'école publique dont ils ne se servent pas et les frais de construction et d'instruction des écoles paroissiales. C'est tout à la gloire de l'Eglise manitobaine et de ses fidèles que dix mille enfants puisent quotidiennement leur formation dans ces écoles paroissiales.

Qu'est-ce qu'une association nationale peut faire pour nous?

C'est donc en tenant bien compte de la situation scolaire au Manitoba que nous nous hasarderons à discuter de ce que peut et doit faire pour le Manitoba une Association nationale de Commissaires d'écoles de langue française. Nous disons "pour le Manitoba" avec intention, car nous constatons que les représentants des autres provinces sauront très effectivement présenter le point de vue de leur milieu.

Aspect constitutionnel

De prime abord, il semblerait qu'une Association nationale de commissaires d'écoles de langue française ne puisse pas faire grand-chose pour nous. En effet, l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord garantit l'autonomie absolue des Provinces dans le domaine de l'éducation. En conséquence, chaque Province a son propre système d'éducation, bien à elle et bien différent des autres. Mais cet Acte de l'A.B.N. qui a, depuis sa ratification, sauvegardé les écoles catholiques et françaises du Québec, a fait tout le contraire au Manitoba. Il a permis à une majorité fanatique de piétiner impunément les droits les plus sacrés du peuple franco-manitobain.

Pous nous, l'entrée du Gouvernement Fédéral dans le domaine de l'éducation ne serait pas une ingérence mais une délivrance. Nous savons, par exemple, qu'Ottawa n'accorderait pas de subsides aux écoles sans s'assurer que TOUS les enfants en bénéficient. Il ne pourrait pas tolérer que des octrois, versés pour deux cent mille enfants dans une Province, ne profitent qu'à cent quatre-vingt-dix mille de ces enfants.

Du point de vue strictement égoïste, on peut donc dire que les commissaires du Manitoba voudraient voir leur Association Nationale réclamer l'entrée du Gouvernement Fédéral dans le domaine de l'éducation. Ce serait la façon la plus pratique de nous aider. Sérieusement, cependant, on ne peut en faire la suggestion, encore moins la demande. Il est facile d'envisager ce que l'aboutissement de telles démarches pourrait faire aux écoles du Québec. Et sans un Québec vigoureusement catholique et français, ce serait se leurrer de croire qu'Ottawa respecterait les droits des minorités en éducation, où que ce soit.

Action indirecte

Si donc, notre Association nationale est automatiquement, et de par l'Acte de Confédération, empêchée d'agir directement sur les Gouvernements, rien ne l'empêche d'exercer une influence discrète et indirecte en faveur de ses membres. En effet, il existe dans certaines Provinces, dans le Québec en particulier, un système scolaire tout-à-fait démocratique et respectueux des droits minoritaires. Nous croyons de toute importance que le traitement équitable dont jouit la minorité protestante du Québec soit bien connu de la majorité protestante du Manitoba. Le secrétariat de notre Association nationale serait en mesure de diffuser ces renseignements. Des lettres, des bulletins envoyés périodiquement en anglais aux organismes officiels d'instituteurs, de commissaires, au Ministère de l'Instruction publique, etc., démontrant que le respect des droits minoritaires n'entraîne ni la confusion ni l'appauvrissement du système d'éducation d'une province, pourraient peut-être causer des sursauts de conscience chez les destinataires.

Quelle sorte d'association nationale?

Ce que nous suggérons suppose d'abord que l'Association nationale dispose de fonds pécuniaires et d'un secrétariat. Et de là: deux alternatives. Premièrement, si notre Association doit être un organisme sans budget annuel et sans secrétariat permanent, il serait inutile de faire la nomenclature de projets et de travaux spécifiques, si méritoires soient-ils, et l'Association devra limiter ses activités à la préparation d'un congrès biennal. Nous croyons sincèrement cependant que la tenue d'un congrès comme celui-ci est très importante et que beaucoup de bien peut en résulter. La solution à la plupart de nos problèmes ne réside pas tant dans l'intervention de forces extérieures, mais plutôt dans les efforts et les initiatives de commissaires mieux renseignés et mieux préparés pour assumer les importantes responsabilités de l'administration scolaire.

Des journées d'études comme celles de cette semaine sont de véritables retraites fermées où nos commissaires peuvent puiser non seulement la science qui fera d'eux des administrateurs plus avertis, mais aussi la flamme et le zèle patriotiques qui garantiront la sauvegarde et le rayonnement de notre belle culture et de notre sainte religion. Dans cette première alternative, notre Association nationale serait un organisme d'enrichissement et d'édification mutuels.

Deuxièmement, nous pensons à une Association bien organisée (et c'est celle que nous préférons), dotée d'un budget respectable et d'un secrétariat permanent.

Activités

Les activités d'un tel organisme pourraient être innombrables. Nous nous permettrons d'en énumérer quelques-unes, en précisant que notre intention n'est pas de revendiquer des services que nous prétendons nous être dus, mais de répondre au désir des organisateurs de ce congrès.

Canadian School Trustees Association

Un des objectifs de l'Association pourrait être d'effectuer une liaison pratique avec la Canadian School Trustees Association. Nous ne préconisons pas là une adhésion individuelle de la part des commissaires catholiques à cette organisation. Il s'agirait d'une collaboration par le sommet . . . collaboration qui respecterait l'autonomie de chacune des Associations nationales. Il ne faut pas oublier que les commissaires catholiques de certaines provinces sont, par la force des choses, membres d'une organisation provinciale rattachée à la C.S.T.A. Ces commissaires pourraient bénéficier de l'atmosphère plus sympathique qu'une collaboration plus ou moins étroite entraînerait.

Information

Une des fonctions de notre Association nationale doit être de recevoir et de digérer tous les renseignements qui lui parviennent des provinces, et de fournir à ses membres les informations qui en découlent. Le Secrétariat pourrait diffuser aux différentes Provinces les échelles de salaire en vigueur dans les milieux catholiques et français du Canada. Cela permettrait aux commissaires locaux de juger si la rémunération qu'ils accordent à leur personnel enseignant est suffisante ou trop généreuse.

Relations extérieures

On a souvent dit que c'est dans le domaine des relations extérieures que les commissaires d'écoles sont le plus négligents. L'importance des services publics qu'ils administrent exige que les décisions qu'ils prennent dans l'accomplissement de leur devoir soient comprises et approuvées par la population. En plus de faire connaître leur point de vue au peuple, il faut aussi que la voix des commissaires soit entendue dans les milieux gouvernementaux . . .

Une Association représentant tous les commissaires du Canada peut certes jouer un grand rôle dans ce domaine. Mais, pour exercer une influence, il faut être connu. Ce devra donc être une des premières responsabilités de cette Association de se faire connaître à tous les paliers de la vie canadienne. Cela suppose une présence concrète et constante à toutes les activités éducationnelles possibles. On pourrait commencer par la Conférence Canadienne sur l'Education qui aura lieu l'an prochain.

Une telle orientation exigera de la part des dirigeants de la dite Association un état d'esprit vraiment "canadien", et nous employons ce mot dans le sens de la Confédération canadienne. Nous croyons fermement que les séparatistes et les nationalistes à outrance n'auront pas de place dans un organisme comme celui-ci, car une Association vraiment nationale n'a pour frontières que les Océans.

Ministère des Affaires Culturelles

Le nouveau Ministère des Affaires Culturelles du Gouvernement québecois n'a pas été sans susciter énormément d'intérêt dans les Provinces de l'Ouest. Son Département d'Outre-frontières en particulier a fait naître de nombreuses espérances. A l'annonce de la création de ce ministère, les Franco-Manitobains se sont sentis comme des combattants assiégés à qui on apprend l'approche de renforts. Il nous semble que la collaboration de notre Association avec ce nouveau Ministère devra être des plus étroite. La culture française s'acquiert en grande partie à l'école, et puisque les buts du nouveau Ministère sont d'en assurer la survivance et le rayonnement, il ne pourra pas oublier l'école.

Nous n'aurons pas la prétention d'indiquer ici de quelle façon le Ministère peut opérer dans ce domaine. Ce qu'il importe de souligner, c'est que le travail en sera sérieusement handicapé s'il n'a pas l'appui sans réserve des commissaires d'écoles. C'est pourquoi nous croyons que le Ministère des Affaires Culturelles devra non seulement s'assurer la collaboration de l'Association des Commissaires d'Ecoles de Langue Française du Canada, il devra prendre les mesures pour que cet organisme soit vraiment vivant, dût-il même lui verser des octrois substantiels.

Finances

Et cela nous amène à parler de finances. Rien n'est plus facile que de dresser une liste d'activités pour une organisation. Il n'y a pas de doute que si notre Association parvient à établir un secrétariat permanent, le personnel qui en assumera la direction ne manquera pas de problèmes à régler ni de projets à entreprendre. Pour cela il faut de l'argent, ce nerf de la guerre sans lequel aucune victoire n'est possible. Il est un peu téméraire pour nous du Manitoba de discuter le financement d'un tel projet, car nous devons humblement admettre que notre contribution ne pourrait être que nominale. En conséquence, nous n'insisterons pas sur ce sujet.

Conclusions

Au cours de cette étude nous n'avons pas tenté de faire une nomenclature détaillée de tout ce que pourrait faire pour les provinces une Association nationale de Commissaires d'Ecoles de langue française. Il s'agit plutôt de savoir quelle sorte d'organisation nous aurons. Si le travail accompli jusqu'ici par notre Exécutif est une indication de ce que l'avenir nous réserve, point n'est besoin de mettre les points sur les "i" . . . ce sera formidable!

En terminant, les délégués du Manitoba désirent vous réitérer toute leur reconnaissance pour votre générosité à leur égard, pour la sympathique attention que vous leur avez accordée et pour l'hospitalité chaleureuse que vous leur avez prodiguée. En retour ils promettent l'appui sans réserve de tous leurs collègues du Manitoba à notre Association nationale. Nous avons confiance que le travail en sera fructueux, et sachant que nous en serons les principaux bénéficiaires, c'est en toute humilité qu'à la demande des organisateurs de ce congrès, nous vous avons fait part de nos idées sur ce sujet.

René Préfontaine,
secrétaire de l'Association des Commissaires d'Ecoles de Langue Française du Manitoba.

Nous publierons la semaine prochaine le rapport que présentera lors du même congrès M. Rolland Pinsonneault, de Gravelbourg, au nom des commissaires d'écoles de langue française de la Saskatchewan.

Mme P. Délaurier décédée le mardi 23 mai à Laurier

LAURIER — Le mardi 23 mai, toute la paroisse fut consternée et bien peinée d'apprendre le décès d'une excellente paroissienne en la personne de Mme Paul Délaurier (née Lea Gamache). Mère douce et dévouée, pieuse et d'une grande énergie, son souvenir sera un exemple et un réconfort pour ceux qui l'ont connue.

Le vendredi 26 mai, M. l'abbé R. Lavoie, curé, chantait le service, assisté de M. l'abbé J. Desjardins, curé de McCreary, et du R. P. J. Alarie, O.M.I., curé de Ste-Rose-du-Lac. Assistaient au choeur, le R. P. Albert Girard, O.M.I., supérieur du Juniorat de la Ste-Famille de St-Boniface, le R. P. Julien Morin, O.M.I., aussi du Juniorat, ainsi que le R. P. J. Massé, O.M.I., curé de Crane River, et le R. P. A. Levasseur, O.M.I., vicaire de Ste-Rose-du-Lac. L'inhumation se fit dans le cimetière local.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, cinq filles, Annabel (Mme M. Saquet), de Le Pas Man., Rosita, institutrice à Ste-Rose-du-Lac, Monique, Orise et Yvette, à la maison; sept fils, Daniel et Tarcisse, employés de banque à Dauphin et Winnipeg, respectivement, Paul, Gilles, Fidel, Yves et Marcel, à la maison; deux soeurs, Maria (Mme J.-B. Lapointe), de Laurier, et Alice (Mme Roger Pennarum), de Grayson, Ont.; six frères, Philippe, Lorenzo, Emile, Maurice et Roméo Gamache, de Laurier, et Wilfrid Gamache, de Winnipeg, ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces.

Mme Paul Delaurier naquit à Laurier en mars 1915; elle y passa toute sa vie, et c'est en 1935 qu'elle épousait M. Paul Délaurier.

Remerciements

M. Paul Délaurier et sa famille désirent, par la voie du journal, exprimer à tous leur vive gratitude pour les nombreuses expressions de sympathie à l'occasion de leur si cruelle épreuve.

Première communion

La cérémonie de Première Communion avait lieu le dimanche 28 mai. Ce fut une fête bien touchante. Les 24 petits y avaient été bien préparés par la dévouée maitresse, Mlle Jeanne Labous.

Çà et là

Félicitations à Sylvia Verley, première au saut en hauteur et deuxième à la course de 60 verges, ainsi qu'à Jeannette Assailly, troisième au tire du disque au tournoi régional de Dauphin.

M. et Mme Rémi Clément, de Red Pass, C.-B., visitent présentement M. et Mme Eugène Clément.

MM. et Mmes Roger Pennarum, de Grayson, Ont., visitent leur nombreuse parenté à Laurier.

M. Georges Mailhot, de Ste-Claire, est décédé à l'hôpital St-Boniface

STE-CLAIRE — Le 22 mai est décédé à l'hôpital général de St-Boniface M. Georges Mailhot, âgé de 35 ans. La paroisse entière lui a rendu un dernier témoignage d'estime en assistant nombreux aux funérailles qui eurent lieu dans l'église paroissiale le jeudi matin 25 mai.

Jeune homme exemplaire il était d'une piété édifiante et avait toujours eu une grande dévotion envers la sainte Vierge qui l'a exaucé. Il demandait que sa bonne Mère du Ciel vienne le chercher durant le moi de mai.

Une garde d'honneur, devant l'église et au cimetière, par les membres de la Légion, lui rendit un dernier hommage au cimetière. Grand merci à tous, en particulier aux membres de la chorale pour le chant si bien exécuté.

Le défunt laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme Emery Mailhot; trois frères, Paul, Hervé et Armand; sept soeurs, Yvonne (Mme Michel Mayers), Jeanne (Mme Raymond Hogue), Bernadette (Mme Edouard Laurin), Annette (Mme Albert Lachance), Yvette (Mme Albert Carrière), Cécile (Mme Fernand Pahud) et Thérèse.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

La préparation du Concile dépasse tous les espoirs du Pape

ROME — Le pape Jean XXIII a assisté récemment à une réunion de la commission de la discipline du clergé et du peuple chrétien préparatoire du Concile oecuménique, que préside le cardinal Ciriaci. Prononçant une brève allocution, le Souverain Pontife a félicité les membres de la commission de leur travail en affirmant que la préparation du Concile dépasse, par les progrès réalisés, tous ses espoirs.

Parlant ensuite de l'encyclique qui doit paraitre prochainement, pour commémorer le 70e anniversaire de "Rerum Novarum", le Pape a indiqué qu'il fondait de grands espoirs sur les répercussions que pourra avoir ce document, en se basant pour cela sur les bienfaits apportés dans le passé par les deux encycliques de Léon XIII d'abord de Pie XI quarante ans plus tard, consacrées à la question sociale.

Ste-Amélie

Çà et là

Félicitations à M. et Mme Norman Dupas (née Lorette Corbel), de Churchill, à la naissance d'un fils, Joseph-Louis-Michel, le 16 mai à l'hôpital de Fort Churchill.

M. Gérald Archambault, de Foxwarren, Man., est venu passer la fin de semaine du 20 mai chez ses parents.

M. et Mme Bill Billous et leur famille, de Winnipeg, étaient en visite chez M. et Mme J. Leperre, la semaine dernière.

M. et Mme Maurice Gendron et leurs enfants, de St-Boniface, accompagnés de Mlles Lilianne Pinette et Germaine Verhaeghe, du couvent de St-Charles, visitaient leurs parents, samedi et dimanche derniers.

M. et Mme Adrien Labelle, accompagnés d'un ami, d'Hudson, Ont., étaient en visite chez leurs parents, la semaine dernière.

M. Joseph LaBelle est retourné à son emploi à Uranium City, après avoir passé un mois à visiter ses parents et amis.

Mlle Adéline Corbel, accompagnée d'une amie, Mlle Thérèse De Rocquigny, de Haywood, était en visite chez M. et Mme J.-L. Corbel, durant la dernière fin de semaine. Toutes deux travaillent au sanatorium de St-Boniface.

Mlle Lucille Corbel est allée passer une couple de semaines avec ses soeur et beau-frère, M. et Mme Louis Soucy, à Portia, Man.

Mme Gladys Coss, qui a séjourné une couple de mois chez ses filles, gendre et soeur, à Winnipeg et St-Boniface, est venue passer quelque temps avec ses deux filles et gendres à Ste-Amélie.

Tous sont bienvenus au piquenique annuel qui aura lieu à Ste-Amélie le dimanche 18 juin.



L'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal vient de lancer sa 4e émission annuelle de timbres qui portent cette année sur les grandes verrières de la basilique. Les principaux travaux en 1961 au célèbre sanctuaire se rapportent à la pose de 21 verrières qui, pour la plupart, s'inspirent des interventions miraculeuses du virginal époux de Marie en terre canadienne. Ces verrières sont l'oeuvre d'un artiste de Québec, Marius Plamondon. Le but principal de ces grandes verrières est de créer un climat de prière dans le vaste temple.

Pinewood, Ont.

Mariage Fontaine-Manaigre

Le dimanche 21 mai en l'église Notre-Dame du Chemin, M. l'abbé S. Gauvin, curé, bénissait le mariage de Mlle Agathe Manaigre, fille de M. et Mme Donat Manaigre, de Pinewood, et de M. Henri Fontaine, fils de M. et Mme Edmour Fontaine, de Ste-Agathe, Man. MM. Alain et Hervé Manaigre, frères de la mariée, servaient la messe de mariage.

La mariée, ravissante dans sa robe blanche, fit son entrée au bras de son père; le marié était également accompagné de son père. Le cortège se composait comme suit: la fille d'honneur, Mlle Constance Manaigre, soeur de la mariée, était vêtue de mauve; la bouquetière, Gisèle Micheau, nièce de la mariée, était aussi vêtue de mauve; le garçon d'honneur était le frère du marié, M. Maurice Fontaine. MM. Eloi Micheau et Félix Sequin, beau-frère et cousin de la mariée, agisssaient comme huissiers.

Parents et amis se retrouvèrent à la salle paroissiale où leur fut servit un souper de famille soigneusement préparé. Ceux-ci venaient de Le Pas, La Broquerie, Ste-Agathe, St-Boniface, Man., Fort Frances, Geraldton, Toronto, Ont., International Falls, Minn.; le frère du marié de l'Aviation Royale Canadienne, est venu de Toronto.

Après leur voyage de noces aux Etats-Unis, M. et Mme H. Fontaine établiront leur demeure à St-Boniface, Man.

La grandeur des actions humaines se mesure à l'inspiration qui les fait naitre.

PASTEUR.

Distribution solennelle des prix au collège Notre-Dame de Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Le dimanche 28 mai avait lieu au collège Notre-Dame de Prince-Albert la collation des diplômes des élèves de la 12e année et des philosophes de deuxième année, ainsi que la distribution solennelle des prix.

La cérémonie commença par une note religieuse alors qu'à 5 h. p.m., Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert, célébrait la messe dans la cathédrale, en présence des finissants, des élèves du collège et d'un nombre imposant de parents et amis. Dans un court sermon, Son Excellence montra le rôle des trois personnes de la Sainte Trinité dans la formation et l'éducation de la jeunesse.

La deuxième partie de cette journée commença à 8 h. p.m. au gymnase du collège. Parents et amis s'étaient joints aux professeurs et aux élèves pour applaudir et féliciter les élus du jour. Après l'entrée solennelle des finissants accompagnés de Son Exc. Mgr Morin, de M. Claude Allard, recteur du collège, et de M. l'abbé Ernest Labbé, président du collège, on procéda immédiatement à la collation des diplômes de la douzième année.

Cette partie de la cérémonie signifiait surtout que le collège reconnait ses élèves comme aptes à poursuivre des études plus avancées, puisque selon leurs notes, ils ont actuellement satisfait aux exigences scolaires. Pour marquer officiellement cette reconnaissance, M. le Recteur présenta aux diplômés le bonnet académique et le diplôme officiel du collège. Ainsi furent promus MM. Léo Cadrain, Roger Cyr, Gustave Dubois, Lucien Dupuis, Raymond Duret, Edouard Fontaine, Gilles Francoeur, Léo Galleys, André Goulet et Ronald Landry.

Ensuite, M. le Recteur prit la parole. Dans son discours, il fit une synthèse de la vie intérieure du collège, en cette année scolaire qui s'achève. Il souligna que le collège progresse toujours non seulement en nombre d'élèves, mais encore dans la qualité du travail accompli et dans sa situation financière. Pour le démontrer, il souligna le témoignage des inspecteurs d'école du gouvernement lors de leur dernière visite au collège, il nota, en outre le fait que l'administration financière du collège ne connait pas de dette pour l'opération de cette année et que, même, une partie de la dette a pu ère amortie. Il conclua donc que le collège n'est pas prêt à mourir, mais qu'il croit lentement mais sûrement. "Déjà, disait-il, avant même la fin de la présente année scolaire, avant même l'organisation complète du recrutement de nouveaux élèves, nous avons plus de vingt demandes pour l'année prochaine. A nous donc de prendre tous les moyens possibles mis par la Providence à notre disposition pour faire de l'oeuvre du collège Notre-Dame de Prince-Albert, le succès que tous attendent de lui."

Après ces vibrantes paroles, ce fut au tour des philosophes. M. le Recteur lut d'abord le télégramme suivant de l'Université Laurentienne de Sudbury, Ont.: "Approbation officielle par sénat pour baccalauréat de l'Université Laurentienne — Guillaume Van Steen, Martin Pelletier, Paul Charpentier — Pouvez proclamer — Félicitations — signé Yvon Ferland, S.J., doyen".

Si le collège offre ainsi à ses élèves le cours des arts, ce n'est pas uniquement pour l'obtention d'un baccalauréat, mais c'est surtout pour que, grâce à la formation supérieure que le cours des arts leur offre, ils puissent poursuivre des études universitaires spécialisées et ainsi, servir Dieu et les hommes, selon leur profession. C'est pourquoi cette cérémonie consista en la remise des rubans par Son Exc. Mgr Morin à chacun des finissants, en signe de la vocation qu'ils ont choisie de suivre. MM. Martin Pelletier et Paul Charpentier ont ainsi choisi la profession d'éducateur, tandis que M. Guillaume Van Steen se destine au sacerdoce.

La remise des rubans terminée, M. Paul Charpentier, porte-parole des finissants, remercia dans une brève allocution, tous ceux qui les ont aidés à l'obtention de leurs degrés et à leur formation intégrale. De plus, il résuma ce que le cours classique leur a donné et enfin, il exprima l'idéal avec lequel ils commencent une nouvelle étape de leur vie.

Ces cérémonies furent suivies de trois chants exécutés par la chorale du collège, sous la direction de M. l'abbé Hervé Vallée. Elle interpréta "Au fond des bois", "Il était une bergère" et "Gaudeamus igitur".

La deuxième partie de cette soirée était la distribution solennelle des prix aux élèves du collège. 82 prix ont été présentés à 39 élèves qui avaient obtenu dans leur classe soit la première ou la deuxième place au point de vue moyenne générale ou qui étaient premiers dans les différentes matières du programme ou encore qui avaient mérité l'un ou l'autre des 11 prix spéciaux. Trois bourses, l'une de $100.00 présentée par le Lion's Club de Prince-Albert, l'autre de $50.00 et une troisième de $25.00 furent offertes à trois élèves de la 12e année. Et enfin, pour souligner la gratitude spéciale du collège à l'égard de Mme MacIsaac, professeur d'anglais aux 11e et 12e années, le collège lui présenta également un prix.

La soirée se termina par une encourageante allocution de Mgr Morin qui affirma avec coeur sa profonde confiance dans l'oeuvre du collège. Et à 9 h. 15, les Dames Patronesses du collège offrirent un goûter à tous les invités.

Chacun retourna chez soi le coeur content et fier du collège qui, une fois de plus, a su prouver avec sérieux la vitalité profonde qui l'anime et lui promet un avenir fructueux.

NDLR — La photographie qui accompagnait cet article ne paraitra que la semaine prochaine. Une grève de photograveurs à Winnipeg en est la cause . . .

L'Eglise ukrainienne dans le monde libre

BRUXELLES — Selon des statistiques établies récemment, l'Eglise catholique ukrainienne compte actuellement dans le monde libre:

1) En Europe occidentale: 75,000 fidèles; 95 prêtres, dont 25 en Italie, 15 en France, 20 en Allemagne fédérale, 14 en Grande-Bretagne, 13 en Belgique, 8 en Autriche, 1 en Espagne, 1 en Scandinavie; 3 évêques, en Italie, en France et en Allemagne. Il y a un grand séminaire et un petit séminaire à Rome. Ses congrégations religieuses sont les Basiliens, les Rédemptoristes, les Salésiens, les Servites de Marie.

2) En Amérique latine: 300,000 fidèles; 66 prêtres (Brésil: 1 évêque et 36 prêtres; Argentine: 18 prêtres); 170 religieuses au Brésil et 20 religieuses en Argentine.

3) En Australie: 1 évêque, 7 prêtres et 20,000 fidèles.

4) Aux Etats-Unis: 600,000 fidèles, répartis en cinq diocèses avec trois évêques, 500 prêtres et religieux, 405 lieux de culte, 35 écoles paroissiales, 2 séminaires, 4 hospices, 3 orphelinats. Trois grands ordres religieux: Basiliens, Rédemptoristes et Franciscains. Quatre congrégations de religieuses: Basiliennes, Servantes de Marie, Missionnaires de la Charité Chrétienne, Missionnaires du Patronage de la Mère de Dieu.

5) Au Canada: 200,000 fidèles, avec 4 évêques et 248 prêtres (Basiliens, Rédemptoristes, Servites de Marie). Les Ukrainiens y disposent de quatre collèges, de quatre noviciats pour congrégations religieuses, tandis que les Frères des Ecoles Chrétiennes assument la responsabilité de certains établissements d'éducation.

Dans le monde libre, on compte en outre 300,000 Ukrainiens orthodoxes et environ 40,000 Ukrainiens protestants.

Prince-Albert

Nouvelle étude legale

On apprend que Me J.-E.-L. Lamontagne, B.A., B.C.L., L.L.B., a Me H. J. Schmit, B.A., L.L.B., comme associé depuis le 16 mai. L'étude sera désormais connue sous le nom de Lamontagne et Schmit. Me Schmit faisait partie de l'étude Cueleanare, Hall et Schmit.

Journée des finissants

Le dimanche 14 mai, la journée des finissants du collège St. Mary débuta par une messe célébrée par M. l'abbé C.-J. Tremblay, recteur du collège, qui donna en anglais le sermon ayant pour thème "Being true to God, true to our fellowman and true to oneself".

Durant la messe, le choeur de chant des garçons, sous la direction de Mme L.-J. Fournier, rendit le "Regina Caeli", "Adoramus te Christi" et l'"Ave Maria". M. Henri Paulhus récita l'acte de consécration à la sainte Vierge, assisté de David Haley et de Byron de la Gorgendière.

Au cours de l'après-midi, dans l'auditorium de la cathédrale, eut lieu la distribution des diplômes et autres prix par Mgr J.-A. Boucher, curé, assisté de M. W. F. Hayes, agissant comme maitre de cérémonies.

Les 13 diplômés étaient Paul Bundon, Robert Cournoyer, Norman Einarsson, Byron de la Gorgendière, Fernand Forseille, David Haley, Lance Macsymic, Elmer Malec, Louis Neefs, Henri Paulhus, Denis Régnier et Wayne Selander. M. Tremblay, principal, distribua à chacun une épingle et un parchemin en leur disant de toujours se souvenir qu'ils ont été étudiants du collège St. Mary, de suivre leur devise: "Semper Veritas", et de protéger l'honneur du collège qui sera toujours fier d'eux.

Le prix de religion fut accordé à H. Paulhus; pour progrès et efficacité, don de M. l'abbé L. J. Meehan, à Paul Bundon qui gagna aussi la médaille d'or et une bourse d'étude de $100, don du Club Lyons à l'élève qui a obtenu les plus hautes marques. Une plaque pour discours oratoire fut accordée à Lance Macsymic, tandis que Fernand Forseille reçut le prix d'amabilité.

D'autres récompenses furent présentées à Dave Haley, $20, don de M. et Mme L. Houle, pour effort remarquable; plaque, don de M. Albert-J. Fournier, pour mathématiques, gagnée par Lance Macsymic. Les autres gagnants furent Terrance Fisher, 9e année, Gérald Cej, 10e année, et Derril Hackl, 11e année.

L'orateur invité était M. l'abbé R. A. Neil, du collège St. Thomas More de Saskatoon. Il y eut un programme musical suivi d'une adresse par Paul Bundon. Une allocution fut faite par Son Hon. le maire Jean Cueleneare.

Brillants élèves

Récemment, deux Prince-Albertains furent honorés lors d'un concours sous les auspices de la Légion Royale Canadienne. Mlle Ida Gibbons, élève de l'Institut Collégial de Prince-Albert, classe "senior" fut choisie première de la ville et des districts avoisinants, tandis que le jeune Donald Derkach, classe "junior", étudiant à l'Orphelinat St. Patrick, se classa premier du Canada.

Attention! Attention!

L'assemblée mensuelle des directeurs de la Caisse Populaire de la paroisse St-Jean-Baptiste de Prince-Albert aura lieu à 8 h. p.m., chez Fern's Delivery, le lundi 5 juin. Tous sont priés d'y être présents. Un nouveau secrétaire devra être choisi pour remplacer M. G. Dion, qui a accepté d'être gérant du magasin coopératif de Domremy.

Willow-Bunch

Va-et-vient

M. et Mme Paul-Emile Piché et leur famille, accompagnés de leurs mères, belles-mères et grands-mères, Mmes Paul Piché et Joseph Bruneau, et de leur soeur, belle-soeur et tante, Mlle Ovila Bruneau, se rendirent à Gravelbourg, le lundi 22 mai, pour assister au jubilé d'argent de la Rév. Sr Marie-Bernadette, fille de Mme Joseph Bruneau, religieuse au monastère du Précieux-Sang.

M. et Mme L. Lemay sont allés passer la longue fin de semaine chez leurs parents, à Ponteix.

Mme Emile Letilly et ses deux enfants, d'Assiniboia, sont venus visiter leurs frère et belle-soeur, oncle et tante, M. et Mme Francis Bellefleur, récemment.

M. Gaudet, accompagné de M. et Mme Charles Quenelle, de Wauchope, visita ses soeur et beau-frère, et Mme Quenelle, ses parents, M. et Mme P. Campagne, dernièrement.

Mme W. Coldwell et son fils, Hector, de New Westminster, C.-B., sont en promenade, pour quelque temps, chez des parents et amis; ils allèrent visiter leurs parents, M. et Mme Georges Martin, à Gravelbourg, le dimanche 14 mai M.me Léo Roy les accompagnait.

M. et Mme R. Grégoire et Marguerite Benoit ainsi qu'une amie, Dianne Duperreault, sont allés à Gravelbourg le dimanche 14 mai, pour la collation du diplôme de Roger Benoit, au collège. Les parents de ce dernier étaient aussi présents.

Quelques paroissiens sont allés à St-Victor, le lundi 15 mai, pour les funérailles de Mme Juliette Beauregard décédée à Assiniboia à l'âge de 85 ans.

Le 28 mai avait lieu l'ouverture d'une retraite paroissiale, prêchée par les RR. PP. Brochu et Currie, O.F.M., de Regina. Elle se terminera dimanche prochain.

Réception de Croisillons et Croisés

Le jeudi 25 mai à 4 h. p.m. eut lieu la réception d'une quinzaine de Croisillons et d'une vingtaine de Croisés par M l'abbé R. Larivière, de Gravelbourg, qui leur adressa la parole en français et en anglais, et distribua la sainte communion, qui fut suivie de la bénédiction du Saint Sacrement.

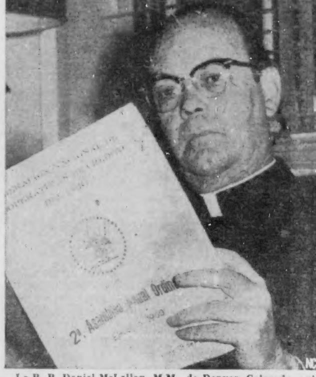
A 6 h., un souper fut servi aux Croisillons et Croisés qui se rendirent ensuite à l'église pour le mois de Marie.

Mariage Green-St-Germain

Le lundi 22 mai, à 4 h. p.m., M. l'abbé A. Bouchard, vicaire, bénissait le mariage de Mlle Léona St-Germain à M. Allan Blake Green, et célébra la sainte messe à leurs intentions. Des cantiques furent exécutés au cours de la messe.

La mariée était vêtue de blanc. Les garçon et fille d'honneur étaient M. Gilbert Duperreault et Marguerite St-Germain, soeur de la mariée.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un souper, suivi d'une soirée, fut servi à la salle paroissiale. Meilleurs voeux aux nouveaux époux.



Le R. P. Daniel McLellan, M.M., de Denver, Colorado, qui est le grand responsable de nombreuses Caisses populaires au Pérou, en Amérique du Sud, est actuellement aux Etats-Unis à la recherche d'une aide financière qui lui permettra d'augmenter encore davantage les bienfaits des Caisses populaires parmi les pauvres du Pérou. Il fonda la première Caisse populaire au Pérou en 1955 avec 23 membres et un fonds de réserve de $21.00. La ligue des Caisses populaires fondée par les Missionnaires de Maryknoll au Pérou groupe maintenant 112 unités et l'on croit que les prêts de l'année 1961 seront d'une valeur totale d'un million de dollars. L'année dernière, un groupe d'inspecteurs des Nations unies, après leur tournée au Pérou, ont dit que le mouvement des Caisses populaires a fait naitre des espérances extraordinaires parmi les milliers d'Indiens de ce pays. (Photo NC)

Les évêques du Québec prient les hôpitaux catholiques de se regrouper

QUEBEC — Les évêques du Québec, dans une déclaration collective rendue publique récemment, invitent tous les hôpitaux catholiques à direction religieuse et laïque à se regrouper au sein d'une Conférence ou Association des Hôpitaux Catholiques du Québec, unifiée et rattachée à l'Association des Hôpitaux Catholiques du Canada.

Les évêques désirent de plus que, conformément à la décision prise par l'épiscopat du Canada en 1958, "cette association soit la seule reconnue comme porte-parole des hôpitaux catholiques du Québec, qu'elle organise leurs congrès et sessions d'études et qu'elle devienne l'agent de liaison avec les divers organismes gouvernementaux et les autres groupements professionnels et syndicaux."

Cette déclaration a été adoptée le 16 mai, au cours de la réunion des évêques de la province civile de Québec qui s'est tenue à Québec du 15 au 17 mai.

"C'est le voeu unanime de l'Assemblée épiscopale, souligne la déclaration, que cette association catholique unique organise immédiatement un secrétariat de toute première valeur, orienté vers la recherche, l'éducation, le service et l'action. Ainsi l'association des hôpitaux catholiques du Québec sera un groupement fort, agissant et vraiment représentatif de ses membres. Cet organisme devrait être suffisamment décentralisé pour bien répondre aux besoins des diverses régions de notre province."

Les évêques du Québec ont désigné Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat du Canada, pour les représenter auprès des hôpitaux de la province de Québec. Et M. l'abbé Charles Mathieu, directeur du département d'Action sociale de la Conférence catholique canadienne, a été nommé délégué spécial des évêques auprès des hôpitaux; il travaillera sous la responsabilité immédiate de Mgr Roy. L'abbé Mathieu s'est vu accorder juridiction dans tous les diocèses du Québec.

Dans leur déclaration, les évêques soulignent que ce regroupement des hôpitaux catholiques est "urgent et indispensable au bien commun de notre société".

"Les Religieuses directrices et membres des deux Conférences actuelles de Montréal et de Québec, lit-on dans la déclaration, verront sans retard à fusionner leurs deux groupements en un seul."

Les évêques du Québec demandent en outre aux personnes responsables de l'Association Patronale des Services Hospitaliers du Québec et du Comité des Hôpitaux du Québec d'intégrer leurs services actuels dans les cadres de cette association unifiée. "Celle-ci devra compter sur les bons offices de toutes ces personnes compétentes et actuellement à l'oeuvre, pour qu'elles continuent de servir cette cause hospitalière."

Les évêques affirment qu'ils sont conscients des difficultés et des obstacles qui devront être surmontés pour atteindre les objectifs proposés. Mais ils comptent qu'on y arrivera grâce à l'expérience, à la compétence et au dévouement inlassable de toutes ces personnes, religieux, religieuses et laïques.

Nécessité d'un tel regroupement

Ce regroupement est devenu nécessaire, estime l'épiscopat québécois, en raison de l'ampleur et de l'acuité des problèmes actuels du milieu hospitalier. De plus, l'assurance-hospitalisation a rendu nécessaire la collaboration entre tous les individus et les organismes qu'affecte cettte mesure de sécurité sociale.

L'épiscopat souligne que, dans le Québec, la très grande majorité des hôpitaux sont dirigés soit par des religieuses, soit par des laïcs catholiques, et que ces institutions ont le devoir de travailler efficacement au bien commun temporel et spirituel de notre milieu. Et le progrès de la cause hospitalière exige le regroupement de tous ceux qui se dévouent dans ce secteur.

L'Assemblée des archevêques et évêques de la province de Québec déclare, enfin, que la Sacrée Congrégation des Religieux a rappelé, le 5 avril dernier, que "les Evêques sont, sur les lieux, les juges de la situation", et a demandé à l'Assemblée épiscopale de "nommer un Evêque qui soit seul chargé de transmettre les directives de l'Episcopat aux religieuses hospitalières. Ainsi serait sauvegardée l'unité de direction et on éviterait tout prétexte de résistance".

Les associations d'hôpitaux dans le Québec

Il existe présentement six organisations hospitalières dans la province de Québec: quatre confessionnelles et deux non confessionnelles. Ces associations offrent des services souvent complémentaires, mais parfois équivalents. Il arrive que des hôpitaux appartiennent à plusieurs de ces associations.

Le 15 juin 1956, la Commission épiscopale des hôpitaux et oeuvres d'assistance avait invité les délégués de toutes les institutions hospitalières catholiques du Québec à une réunion qui s'était tenue à l'Hôtel-Dieu de Montréal. L'épiscopat québécois avait alors exhorté les délégués à assurer l'unité des diverses associations. Le comité formé à cette occasion a siégé à quelques reprises, mais il a décidé de remettre la question entre les mains des évêques en priant ceux-ci de prendre une décision.

Le 13 novembre 1958, l'Assemblée plénière de l'épiscopat canadien, réunie à Ottawa, avait publié une déclaration officielle par laquelle tous les hôpitaux catholiques étaient invités à se regrouper au sein de l'Association des Hôpitaux Catholiques du Canada (A.H.C.C.), par l'intermédiaire de leur conférence provinciale.

Mariage, à Kindersley, de M. et Mme G.-J. Paulhus

Le lundi 22 avril dans l'église St-Joseph à Kindersley, M. l'abbé Barker bénissait l'union de Mlle Géraldine-Claire Besharah, fille unique de M. et Mme James Besharah, à M. Gérald-Joseph Paulhus, fils de Mme Céleste Paulhus et de feu Donat Paulhus, de Souris Valley.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son frère au son d'une marche nuptiale jouée par Mme M. Winter. Elle était charmante dans sa robe de tulle et nylon garnie de dentelle rose sur sa jupe et son corsage. Son voile court brodé de dentelle était retenu par une couronne de perles et paillettes argentées. Elle portait un bouquet de roses rouges et blanches.

Les dames d'honneur étaient Mmes Maureen Jackson, de Kindersley, et Marilyn Steveson, ainsi que Mlle Diane Oel, de Calgary. Elles étaient revêtues de robes identiques bleues et chacune portait un bouquet de roses avec pompon blanc. MM. Marcel Paulhus, frère du marié, de Souris Valley, Terry Steveson et Neil Pheiffer, de Calgary, étaient garçons d'honneur. Les huissiers étaient MM. Wally Jackson, de Kindersley, et Oscar Labelle, de Sedley.

La mère de la mariée portait une robe beige garnie de dentelle rose et un corsage oeillet rose; la mère du marié portait une robe bleu garnie de dentelle blanche et un oeillet rose à son corsage.

Après la cérémonie une réception eut lieu au sous-sol de l'église St-Paul pour les 120 invités. Mme Sandra Besharah, belle-soeur de la mariée, eut soin du livre des invités. M. Harry Witmer proposa un toast aux mariés qui remercièrent les invités de leur présence. Un superbe gâteau blanc et rose ornait le centre de la table d'honneur. Mlle Carole Newson, accompagnée au piano par Mme Verna Allen, rendit de joyeuses chansons.

On remarquait parmi les invités, des amis venus de Radville, Calgary, Saskatoon, Biggar, Laporte, Eatonia, Sedley et Eston. Les nouveaux époux résideront à Calgary.

M. et Mme Gérald-Joseph Paulhus

Lettre de Paris

Vers une épreuve de force entre le général de Gaulle et les syndicats

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Les choses ont commencé à se gâter il y a quelques mois, lorsque le premier ministre Michel Debré adressa une lettre du président du C.N.P.F. (Conseil National du Patronat Français) pour lui indiquer que les hausses de salaires ne devraient pas dépasser 4 pour cent au cours de l'année 1961.

Les organisations syndicales ouvrières ont réagi avec vigueur devant ce qu'elles ont appelé une intrusion du pouvoir dans la libre discussion des conventions collectives et des contrats de salaires. En fait, la démarche de M. Michel Debré était plus maladroite que malveillante à l'égard des salariés. Son but n'était pas de "bloquer" les salaires à un niveau fixé par le gouvernement, mais de rappeler aux chefs d'entreprises que l'expansion de l'économie française ne dépasserait pas 4 pour cent annuellement et qu'en conséquence toute hausse de salaire supérieure à ce chiffre porterait en elle des germes d'inflation.

Cette élévation annuelle de 4 pour cent du niveau de vie pourrait être considérée comme satisfaisante, puisqu'elle aboutirait à doubler ce niveau de vie en 20 ans, si, au départ, avait été pratiquée une remise en ordre générale des rémunérations dans tous les secteurs. Mais comme cette opération n'a pas été faite, le déséquilibre et les disparités actuels risquent de s'aggraver au fur et à mesure que joue sur les salaires l'expansion de l'économie.

* * *

Les fonctionnaires de l'Etat et ceux des services publics, soumis aux exigences de l'équilibre budgétaire ont été les premiers à s'émouvoir en face des perspectives ouvertes par la démarche de M. Debré auprès du patronat. Car si, tant bien que mal, et quelle que soit la force du freinage gouvernemental, les travailleurs du secteur privé sont parvenus à maintenir et à améliorer leur pouvoir d'achat au cours de ces dernières années, il n'en va pas de même dans le secteur public où l'Etat est le patron. Un patron finalement moins souple, moins compréhensif et moins généreux que ceux du secteur privé. A telle enseigne que certains partisans des nationalisations en arrivent à reconsidérer leurs convictions, à la lumière d'expériences qui, au plan social, se révèlent assez décevantes.

C'est ainsi qu'au cours du récent congrès du parti socialiste, un programme nouveau de nationalisation (sidérurgie, industrie aéronautique, magasins à succursales multiples, etc.) ayant été soumis aux militants de M. Guy Mollet, un congressiste s'est écrié: "Merci bien! Vous voulez créer de nouvelles catégories de travailleurs déclassés!".

* * *

Quoi qu'il en soit, les fonctionnaires et les agents des services publics comparent avec amertume et irritation leurs feuilles de paie avec celles des autres travailleurs. Toutes choses étant égales, le décalage atteint 20 pour cent et parfois même 30 pour cent. Certes, la sécurité de l'emploi demeure l'important privilège des agents de l'Etat; mais sa valeur psychologique est moindre dans la période de plein emploi que connait la France depuis une dizaine d'années, non plus que les autres avantages traditionnels des fonctionnaires — maladie, congés, retraite — dont bénéficient maintenant à peu près tous les travailleurs. Bref, les serviteurs de l'Etat et les employés des services publics ont la nette impression de demeurer en marge des progrès économiques et sociaux accomplis par leur pays.

Coup sur coup, trois grèves importantes viennent de traduire dans les faits ce mécontentement des agents de l'Etat. Le 19 avril, le 9 mai et le 18 mai, la France s'est retrouvée sans chemins de fer et Paris sans transports en commun, tandis que des graves perturbations affectaient les services postaux, la distribution du gaz et de l'électricité. Un mouvement plus large encore et plus général est prévu pour le 6 juin, avec la participation probale de toutes les catégories de fonctionnaires. N'eussent été les visites à Paris des souverains belges et du président Kennedy, cette agitation sociale eut, aux dires des centrales syndicales, "continué sans désamparer".

Ainsi, au moment où elle peut espérer en terminer avec la guerre d'Algérie, la France risque de se trouver plongée dans une cascade de graves désordres sociaux que le parti communiste, toujours aussi actif, s'emploie à provoquer ou à exploiter, dans l'espoir d'affaiblir un des maillons essentiels de l'alliance atlantique.

* * *

Le général de Gaulle, on le sait, n'aime pas aborder dans le détail les problèmes économiques et sociaux. "L'intendance suivra", a-t-il déclaré naguère à ceux qui le pressaient de descendre de l'Olympe pour s'intéresser à la vie quotidienne des travailleurs, Plus récemment, il disait à M. Guy Mollet, qui lui rapportaient les doléances du monde du travail: "Les Français ne cessent de rouspeter. Pourtant, convenez avec moi que jamais dans l'Histoire de notre pays, le niveau de vie des travailleurs n'a été aussi élevé. Alors, que veulent-ils?".

Objectivement, le président de la République n'a pas tort, car il est exact que le pouvoir d'achat des Français n'a jamais été aussi grand. M. Jules Moch, ancien ministre socialiste, l'a reconnu devant le congrès de son parti: "Voyez les chiffres, a-t-il dit. De 1938 à 1958, alors que le coût de la vie a été multiplié par 29, les salaires l'ont été par 31 et les sursalaires (prestations sociales) par 45, tandis que les dividendes et autres profits capitalistes ne l'ont été que par 17".

Oui, mais cette amélioration incontestable des conditions de vie a prévoqué dans les masses des désirs nouveaux, des besoins supplémentaires, un goût de confort plus prononcé. Ce qui, d'ailleurs, est à la fois normal et légitime. Il en résulte une permanence de l'insatisfaction et de la revendication qui, périodiquement, se traduit par d'importants conflits sociaux. Ceux-ci prennent une forme cyclique; ils n'apportent généralement que peu de satisfactions aux travailleurs; mais ceux-ci s'en contentent en attendant de relancer l'action revendicatrice.

* * *

Le général de Gaulle a fini par s'émouvoir devant ces mouvements qui affaiblissent l'économie et qui nuisent à l'autorité de l'Etat, surtout quand ils sont le fait des fonctionnaires. Après la défaillance générale des services publics du 18 mai, le président de la République a réuni le gouvernement pour déclarer, en substance à ses ministres:

"En ce moment, où se forge pour longtemps le destin de la patrie, le syndicalisme français n'a rien trouvé de mieux que d'organiser de spectaculaires cessations de travail, non seulement gênantes pour la population, non seulement onéreuses pour les grévistes, mais de nature à discréditer le pouvoir. Il donne à penser qu'il y a quelque chose de cassée dans les rouages de l'Etat. Eh bien! non, en toute ocsion, le service public doit être assuré."

Ainsi fut prise, en vertu de l'article 16 de la Constitution qui, depuis le "coup" d'Alger, donne les pleins pouvoirs au chef de l'Etat, la décision d'accorder à chaque ministre de tutelle le droit de réquisition des personnes travaillant dans les administrations ou entreprises de son ressort.

Les syndicats ont vivement réagi à cette menace, en protestant contre l'abus de pouvoir commis par le général de Gaulle. Aussi bien, on semble s'acheminer vers une épreuve de force entre le pouvoir et les travailleurs à l'occasion de la journée d'action prévue par les agents des services publics pour le 6 juin.

Ainsi, en dépit de son autorité et de son prestige, le général de Gaulle trouve-t-il en face de lui ce même problème social qui a fait trébucher tant de gouvernements dans les précédentes années. Parviendra-t-il à le résoudre?

Maurice HERR.

Croisade de réforme sociale dans l'Amérique du Sud

SAN SALVADOR — Mgr Luis Chavez y Gonzales, archevêque de San Salvador, a publié une lettre pastorale, dans laquelle il demande la réalisation de réformes sociales urgentes. Ces réformes ne doivent pas provenir de la crainte du communisme, mais découler d'un authentique esprit chrétien.

Il importe d'y procéder sans retard et de ne plus perdre de temps. L'Eglise défend le principe de la propriété privée, mais celle-ci doit être au service de toute la communauté. Dans la République d'El Salvador, la fortune est insuffisamment répartie; au contraire, elle est concentrée dans les mains de quelques-uns.

Dans sa lettre pastorale, le cardinal Quintero, archevêque de Caracas, déclare que ce qui s'est passé à Cuba doit être un avertissement pour toute l'Amérique latine. Il s'agit d'entreprendre un effort considérable pour que disparaissent les conditions sociales qui permettent au communisme de s'implanter en Amérique latine.

'La France à table'

Le titre évocateur de cette belle publication bimestrielle ne risque pas de décevoir les lecteurs qui s'intéressent à la gastronomie, car ils découvriront, dans chacun de ses numéros, les inestimables richesses qui justifient la réputation de ce pays dans ce domaine si sympathique . . .

Ceux qui sont tentés de connaître ou de mieux connaitre la France trouveront dans les pages de chaque fascicule luxueusement illustré, de multiples motifs à franchir l'Atlantique pour satisfaire sur place une curiosité bien légitime.

Cathédrales, églises, châteaux, monuments, paysages, sites pittoresques et enchanteurs y sont décrits et illustrés par les auteurs les plus qualifiés.

Des écrivains régionaux particulièrement éclairés conduisent le lecteur à la découverte de leur province dans un style aimable, avec une infinie richesse de détails.

Qu'il s'agisse, selon la région traitée, de pêche ou de chasse, des usages et des traditions populaires, de chansons, de poèmes, de costumes et de scènes typiques, rien n'est oublié . . .

"La France à table", ce n'est pas seulement la France gourmande, c'est aussi la France touristique et folklorique; ce n'est pas seulement le pays des grands vins et des bonnes tables, c'est aussi le pays où la nature et les trésors d'architecture rivalisent, par leur variété, leur caractère et leur grandeur.

Voilà ce que "La France à table" s'est attachée à fixer dans chacun de ses numéros et nous devons avouer qu'elle y réussit fort bien. Cette magnifique revue est représentée par Periodica, Inc., 5090, avenue Papineau, Montréal-34, où il vous sera facile de vous y abonner pour $6.00 par an.

Chaque numéro de "La France à table" présente une des provinces de France, avec itinéraire et carte touristiques détaillés, ainsi qu'un choix considérable de recettes culinaires régionales.

Onzième journée annuelle du bétail

La 11e "Journée annuelle du bétail" aura lieu le vendredi 9 juin à l'auditorium d'agriculture de l'Université de Manitoba.

La journée commencera par l'initiation à 9 h. 15 a.m. (heure solaire), suivie du mot de bienvenue par le professeur L. H. Shebeski, doyen en fonction de la Faculté d'Agriculture. Il y aura également discussion des études sur les antibiotiques, les pâtures pour les animaux à lait et à boeufs et les porcs et les progrès dans le croisement de races.

Bienvenue à tous les fermiers et les intéressés!

Soirée en l'honneur du R. P. H. Desrochers, O.M.I.

GRAVELBOURG — Une soirée a été offerte au R. P. Henri Desrochers, O.M.I., qui pendant 29 ans à Gravelbourg a été aumônier à l'hôpital à plusieurs reprises pendant environ 15 ans. Cette soirée fut préparée par les pensionnaires, dames et messieurs du Foyer d'Youville, le jeudi 18 mai. La journée a commencé par une messe aux intentions du héros de la fête, pendant laquelle des cantiques choisis pour l'occasion étaient harmonieusement rendus par les religieuses. Ensuite, on dégusta un déjeuner du "bon vieux temps", apprécié par tous. Toute la journée s'est passée joyeusement tandis qu'on préparait une amusante soirée.

Voici le programme de cette soirée: une marche au piano, par Mme Antoinette Fouquet; un chant, "Au Foyer d'Youville"; le bon Père Mayrand a été le premier livreur du courrier de cet institut et comme il décline à cette besogne il tient tout de même à livrer au bon Père Desrochers un des colis arrivés à la dernière livraison; "Dernières nouvelles du jour", par le plus jeune de la maison, M. Charles Deaust, âgé de 94 ans; chant, "J'ai vu le 25 mai", par M. Bellefleur; "Calebs Courtship", présenté par M. Hosbrouch; chant, "La Vierge au fuseau", par Mme Leofoghe; chant exécuté par Mme Préfontaine, et le refrain par le choeur d'Youville; chant, au nom de Mme Lacasse, par son neveu et filleul, M. Moquin; chant, "Les Kyrie des vicaires", par M. Bellefleur; adresse en français par Mme Léonie Lizée; adresse en anglais par M. Bellefleur; chant: "Les roses", par Mme Chouinard et présentation des fleurs par Mme Chouinard; présentation de la bourse par Mme Léonie Lizée; chant anglais par le personnel de l'hôpital; mot par le R. P. Henri Desrochers, O.M.I.; danses carrées par le groupe d'employés et vieillards.

La maîtresse de cérémonies fut Mlle Bernadette Levac qui se dévoue amplement auprès des religieuses et des pensionnaires âgés du foyer. Cette soirée se termina par un délicieux goûter servi par les religieuses.

Ça et la

La Rév. Sr R. Trottier, S.G.M., du Foyer d'Youville, est en retraite du 23 au 30 mai à la Maison provinciale de St-Boniface.

La Rév. Sr Marie Lussier, S.G.M., qui devait faire sa retraite le 5 juin ira le 6 août. A toute sa parenté, elle envoie ses bonjours en attendant de les revoir au mois d'août.

Forget

Collation des diplômes à l'académie St-Joseph

Le vendredi 19 mai, à 3 h. 30 p.m., les finissantes de la 12e année, Mlles Ellen Paus, Jean Carrière et Marilyn Snoxell, ainsi que celles de la 8e année, Mlles Pauline Durand, Carol Metz, Fay Schmidt, Marie Bourassa, Frederica Metz et Vivianne Pelletier, firent leur entrée dans la chapelle de l'académie.

M. l'abbé H. Poirier, curé, officia et la chorale de l'académie fit les frais du chant. A l'offertoire un "Magnificat" en parties fut habilement exécuté. Toutes les candidates reçurent la sainte communion. Après la messe eurent lieu les exercices du mois de Marie et le salut du Saint Sacrement terminé par le beau cantique "Chez nous, soyez Reine", en parties.

A l'issue de la cérémonie religieuse les finissantes, suivies de leurs parents et amis, se rendirent à la salle de réception pour un goûter servi par les élèves de la 11e année. Au dessert le Glee Club de l'institution exécuta les chants suivants: "Commencement Day", "It is Spring" et "Prends ma jeunesse".

Mlle Amelia Kraft, élève de la 11e année, fit alors la présentation des finissantes. Mlle Ellen Paus fit un beau discours, "Notre Testament", puis ce fut le discours d'adieu par Mlle Jeanne Carrière. La Rév. Sr Marie-Antony, supérieure et principale, présenta les diplômes aux finissantes de la 12e année et des épinglettes à celles de la 8e. Des remerciements lui furent délicatement exprimés par Mlle Marilyn Snoxell.

Enfin, ce fut l'invitation faite à M. l'abbé H. Poirier, curé, de bien vouloir adresser la parole. Avec son humour et sa simplicité habituels, il mit une note de gaieté dans tout l'assemblée par une de ses anecdotes intéressantes, puis il félicita les finissantes pour leur montée vers l'idéal, les parents, pour les sacrifices imposés à l'égard de leurs enfants, enfin, les religieuses pour leur entier dévouement dans la rude tâche de l'éducation. Il appuya sur la nécessité de la formation de coeurs vraiment chrétiens. "Nous avons essayé, dit-il, de mettre le bon Dieu dans l'âme de vos enfants, si dans l'avenir ils abandonnent leur religion ce ne sera pas notre faute, mais la leur."

Le soir, un drame fut très bien rendu par les 9e, 10e et 11e années, "The Heart of a Gypsy", suivi de la distribution des prix.

Mlle Marie Bourassa obtint une bourse de $50.00 pour excellence, offerte par les Soeurs de Notre-Dame de la Croix; Mlle Amelia Kraft, une bourse de $50.00 pour efficacité scolaire, offerte par la Crain Co. Ltd; Mlle Ellen Paus, prix pour le meilleur esprit durant l'année scolaire; Mlle Vivianne Pelletier, 1er prix pour le concours oratoire de la région de Montmartre; Mlles Pat Klatt, Fay Schmidt et June Pylatiuck, prix du bon parler français.

Le tout se clôtura par le chant à la Reine.

Victoire

Décès

Le 21 mai, Mme Emerilda Francoeur, de Victoire, Sask., est décédée à l'hôpital à l'âge de 77 ans.

La défunte laisse dans le deuil cinq fils, René et Lionel, de Nanaimo, C.-B., Romin, de Port Alberni, C.-B., Gérald, de Victoire, Sask., et Alfé, de la Colombie-Britannique; six filles, Rolande (la Rév. Sr Marie de la Mennais), de Vegreville, Alta, Yvette (Mme H. Lefrançois), de Victoire, Sask., Margaret (Mme G. Figstaad) et Marie-Anna (Mme B. Reymer), de Nanaimo, C.-B., Marie-Rose et Thérèse (Mme J. Hanlan), de Vancouver, C.-B.; une soeur, Mme O. Legère, de Berlin; New Hampshire, E.-U.; 47 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants. Son mari, François, l'a précédée dans la tombe en 1952.

Le service funèbre fut chanté à l'église de Victoire le mercredi 24 mai à 9 h. 30 a.m. par M. l'abbé W. Desdossés, curé. L'enterrement eut lieu dans le lot familial de Victoire.

Les porteurs étaient MM. Maurice et Gery Lefrançois, Giles, Laurent, Arthur et Claude Francoeur. M. Roger Lefrançois portait la croix.

Le salon funéraire Dalziel avait charge de la sépulture.

Double bénédiction solennelle à la mission indienne de Marieval

MARIEVAL — La pieuse et pittoresque mission de Marieval, en Saskatchewan, a fait du 24 mai un grand jour de fête à l'occasion de la double bénédiction d'une église et d'un édifice de quelques classes rattaché à l'école résidentielle. Cette vieille mission indienne, à 15 milles au nord de Broadview, est sise au fond de la vallée de la Qu'Appelle à l'est du lac Croche.

Dans la matinée, plusieurs Pères Oblats de la région accompagnèrent Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina, vers la réserve de Sakimay. Ils se joignirent au missionnaire de cette réserve, le R. P. Lionel Dumont, O.M.I., et à ses fidèles, pour la bénédiction d'une nouvelle église. Après la bénédiction faite solennellement, avec Chevaliers de Colomb en garde, Son Excellence célébra une messe basse et dans son sermon incita les Indiens à faire de leur beau temple un lieu de prières. Un groupe de scolastiques de Lebret s'occupa du chant pendant que les religieuses animèrent les prières dialoguées.

Bénédiction des classes

A 4 h. p.m. eut lieu l'ouverture officielle et la bénédiction des nouvelles classes de l'école résidentielle. De nombreux missionnaires, des religieuses venues même de Le Pas, des officiers du gouvernement s'unirent à la population locale pour ces cérémonies. Le surintendant régional coupa le ruban traditionnel. Son Exc. Mgr O'Neill fit la bénédiction, accompagné des RR. PP. H. Gagné, O.M.I., représentant du Provincial, A. Ruest, O.M.I., ancien missionnaire, et Lionel Dumont, O.M.I., missionnaire actuel. Le R. P. Royal Carrière, O.M.I., principal de l'école, agissait comme maître de cérémonies.

Banquet

Un banquet fut servi à environ 125 invités, dans le gymnase du nouvel édifice.

Les invités furent divertis par le concert qui suivit: morceaux de piano, d'accordéon et chant en choeur. Les petits Indiens de Marieval firent preuve d'un grand talent musical encouragé par de bons maîtres.

Discours

Le R. P. R. Carrière, O.M.I., présenta ensuite les orateurs invités. Le chef indien, Victor Sparvier dit sa joie en qualifiant l'éducation " la seule chose importante dans le monde actuel". Le chef Riel Acoose, de la réserve voisine, s'attacha à remercier les missionnaires de sa réserve, les Pères Ruest et Dumont. M. Emms dit ensuite quelques mots, suivi de M. Mathews. M. Cavigan, de l'intendance indienne provinciale, louangea les directeurs de l'école. Il nota que cette école avait un personnel dévoué, une atmosphère pleine de vie qui développait chez les élèves la fierté ancestrale et l'initiative.

Le R. P. Hilaire Gagné, O.M.I., parla au nom du Provincial des Oblats. Il retraça les grands faits de l'histoire de Marieval, une autre de ces missions qui doit sa vie et son progrès en bonne part aux missionnaires du passé, Oblats et Soeurs de St-Joseph.

L'archevêque de Regina, Mgr O'Neill, participa à ces fêtes missionnaires jusqu'à la fin. Dans son allocution il nota délicatement le rôle et le mérite de chacun dans l'édification des nouveaux bâtiments. Il félicita surtout le R. P. Royal Carrière, principal de l'école et responsable principal de ce nouveau progrès. Il félicita aussi le Père L. Dumont qui acheva le travail commencé par le Père Adédat Ruest dans la construction de l'église nouvelle.

Saint-Hubert

Dames d'Autel

La réunion des Dames d'Autel pour le mois de mai eut lieu le 24 mai chez Mme M. Boutin. Dix dames étaient présentes. Il s'y fit du bon travail d'organisation pour la procession du Très St-Sacrement et pour le pique-nique dont la date n'est pas encore fixée. La prochaine réunion aura lieu le 6 juin chez Mme R. Paquin.

Visiteurs

Etaient en visite durant la longue fin de semaine, M. et Mme Ernest Gatin et leur fille, Laura, et Mme G. de Laforest et ses trois filles, de Regina; M. et Mme A. Remade, de Lestock; MM. Allan, Antoine et Gustave Praud, de Calgary; M. et Mme Louis Dureault et leurs filles, de Wolseley, et M. Jean Boutin, de Brandon.

M. et Mme Jean Decelles et leur famille, de Shoal Lake, Man., visitaient leur mère, Mme S. Decelles, dimanche dernier. Ce même jour Mme M. Boutin avait la visite de ses fille et gendre, M. et Mme Léo Dureault, et leurs enfants, de Wolseley.

M. et Mme G. Brûlé et M. D. Payot visitèrent Moose Jaw en fin de semaine.

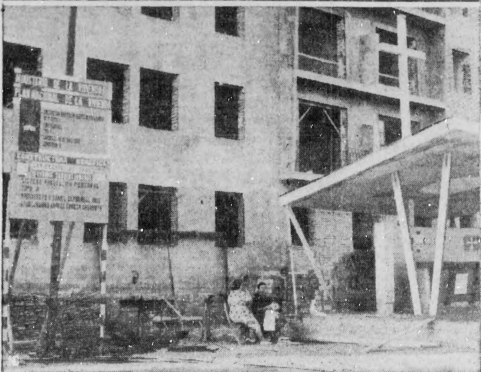
Mme Lucien Jeanneau a subi une opération à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, mais son état s'améliore.

Club 4-H

Les membres du Club 4-H se sont réunis chez M. et Mme Albert Poncelet le 21 mai pour une démonstration, afin de juger de la qualité des animaux, sous la direction de leur souschef, M. T. Ede. L'assistance y était nombreuse, comprenant des membres de Whitewood, Burrows et St-Hubert, et leurs parents et amis.

Soirée

M. et Mme Guy Istace, nouveaux mariés d'Edmonton, étaient en visite chez leurs parents et frères et soeurs, la semaine dernière. Le dimanche 28 mai il y eut un souper-buffet réunissant toute la parenté chez M. et Mme R. Istace. Dans la soirée un groupe d'amis se joignit à la famille pour une soirée-surprise. Mlles Cécile et Yvonne Brûlé dirigèrent les jeux et offrirent les voeux de tous aux nouveaux époux, puis une variété de cadeaux leur furent présentés. M. Guy Istace remercia bien gentiment en invitant ses parents et amis à leur rendre visite à Edmonton. Un goûter fut servi.



En Espagne, plus de 100 groupes patronnés par l'Eglise et qu'on appelle "Constructoras Beneficas" (cooperatives de construction) ont construit déjà plus de 25,000 maisons dans 48 diocèses, en construisent actuellement 7,000 autres et sont prêts à entreprendre dans un avenir prochain 17,000 autres constructions. L'on voit ci-dessus, dans la photographie du haut, les taudis que de très pauvres Espagnols, s'organisant en équipes qui fournissaient chacune quatre heures de travail les soirs, ont quittés pour les magnifiques appartements illustrés dans la photo du bas. Ont contribué à ces projets de construction: Caritas-Espagne, l'organisation des Charités catholiques, des hommes d'affaires locaux de l'Agence Nationale de Construction et les diocèses catholiques. Caritas croit qu'il faudra 150,000 nouvelles maisons chaque année au cours de la prochaine décade. Il importe que ces projets coopératifs de construction obtiennent une large publicité, et surtout qu'on montre clairement le rôle social de l'Eglise en Espagne. Trop souvent les grandes agences internationales de nouvelles décrient l'Eglise d'Espagne et lui attribuent tous les maux qu'engendre la pauvreté en ce pays. Les journalistes croient facilement les communiqués de ces agences et donc passent sous silence les bienfaits de l'Eglise au service des pauvres.

Funérailles du jeune Conrad Couture mort accidentellement à Ferland

FERLAND — Le mercredi 24 mai avait lieu les funérailles de Conrad Couture, fils de M. et Mme Joseph Couture, mort accidentellement le dimanche 21 mai. Il était âgé de 12 ans.

Le service funèbre fut chanté par l'oncle du défunt, M. l'abbé Gérard Couture, curé de Ponteix. Assistaient au choeur, MM. les abbés Georges Thuot, curé de Mankota, Adrien Chabot, curé de Vanguard, et Armand Guénette, vicaire à la cathédrale.

La chorale locale, aidée de quelques chantres de Gravelbourg, était sous la direction de M. Valmore Couture. Mme Paul-Emile Lacasse touchait l'orgue. La quête fut faite par MM. Trefflé Brisebois et Alfred Chabot.

Les porteurs étaient Robert Braconnier, Léopold Morin, Lionel Fauchon et André Couture. Joseph Morin portait la croix.

La maison funéraire Lemieux de Ponteix était en charge des funérailles.

On comptait parmi l'assistance plusieurs parents et amis des paroisses voisines, de Regina et de St-Boniface, entre autres, Mme Elphège Morin, de St-Boniface, M. et Mme Alphonse Drouin, de Valleyfield, Qué., M. et Mme Joseph Braconnier, de Regina, M. l'abbé G. Couture, curé de Ponteix, ainsi que Mlle Lilianne Couture, également de Ponteix, M. et Mme Sylvio Laverdière, M. le Dr et Mme Rosario Morin, M. et Mme Adonias Morin, de Gravelbourg, M. le Dr et Mme J.-M. Morin, de Laflèche.

Le défunt laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme Joseph Couture; sa grand-mère, Mme A. St-Laurent; deux soeurs, Jocelyne et Mireille; cinq frères, Michel, Richard, Alain, Renaud et Luc.

Remerciements

M. et Mme Joseph Couture remercient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par visites, offrandes de messes ou aide de quelque manière dans leur douloureuse épreuve.

Va-et-vient

M. et Mme Joseph Chabot, ainsi que Mlle Lauriette Chabot, sont allés visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Raymond Girardin, à St-Joseph, Man., ainsi que chez M. et Mme N. Dion et leur famille, à St-Claude, Man.

Mme Georges Lacasse est revenue chez elle en bonne voie de guérison après avoir été plusieurs semaines à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Mme Avila Chabot et son fils, Edmond, ainsi que M. et Mme Phil Gauvin sont allés passer la journée chez M. l'abbé A. Chabot, à Vanguard, dimanche dernier.

M. l'abbé J. Bernier est de retour d'un voyage de quatre semaines dans l'Est.

En visite: M. et Mme R. Vandevoorde, de Moose Jaw, ainsi que Mme C. Douville, de Ponteix, chez M. et Mme Medelge Chabot, la semaine dernière; M. et Mme Phil Gauvin et leurs enfants, Roger et Michèle, de Regina, chez Mme Avila Chabot; MM. et Mmes N., Robert et Georges Dion et Mme M. Philippe, de St-Claude, Man., chez M. et Mme Jos. Chabot, Sylvio Clermont, Léontine Lacasse et autres parents; Mlle Jeannine Chabot, institutrice à Calgary, chez ses parents, M. et Mme Jos. Chabot; M. et Mme Paul-Emile Lacasse, de Cadillac, M. et Mme Marcel Thibault, de Ponteix, et M. et Mme Léonard Bouffard et leurs enfants, de Vanguard, et Mlle Monique Bouffard, chez M. et Mme Ephrem Bouffard.

Wolseley

Quarante-Heures

Les Quarante-Heures de la paroisse commencèrent le dimanche 28 mai et se terminèrent le mardi matin 30 mai. Le R. P. Gorski de Balgonie donna les sermons de circonstance et prêta main-forte à M. l'abbé Savoie, curé, pour les confessions.

Çà et là

Mme Raoul Tourigny, de Montréal, est retournée chez elle après avoir passé trois semaines chez ses parents, M. et Mme Alby Dureault.

Mlle Muriel Schill dut subir une opération dernièrement.

M. Max.-Emilien Laverdière est patient à l'hôpital local.

M. Amédée Fontaine, de St-Pierre-Jolys, Man., vint en fin de semaine chez M. et Mme Emile Tourigny.

MM. et Mmes Gédéon Langlois et Stanley Zaba, Mme Roméo Tourigny et Mlle Alice Langlois assistèrent à la collation du diplôme de leur neveu et cousin, Claude Morin, finissant au collège Mathieu de Gravelbourg.

Etaient en visite dernièrement: les familles Edwin Pitre et Eddy Klein, de Regina, chez M. et Mme Alphonse Pitre; M. et Mme L. Anderson et leur famille, de Regina, chez M. et Mme Adrien Bonneville; Mlles Lorraine et Carmelle Dureault, de Regina, chez M. et Mme Emile Dureault; M. et Mme A. Hanson et leur famille, de Fort Qu'Appelle, chez M. et Mme Laurent Noels; M. et Mme Norman Rainville et leur famille, de Gravelbourg, chez les familles Dillon et Silversides.

M. et Mme Louis Dureault et leurs fillettes visitèrent, en fin de semaine, Mme M. Boutin, à St-Hubert.

M. Raymond Dureau, de Winnipeg, passa la fin de semaine chez M. et Mme Lucien Dureau.

Le philosophe Yves Simon est décédé

NOTRE-DAME, Indiana — Le philosophe français Yves Simon est décédé à l'âge de 58 ans à l'Université Notre-Dame (Indiana, Etats-Unis), où il avait enseigné de 1938 à 1948. Originaire de Cherbourg, il s'était principalement consacré aux aspects sociaux et politiques de la philosophie thomiste et est l'auteur de la traduction de plusieurs ouvrages de Jacques Maritain.

Storthoaks

Va-et-vient

MM. et Mmes Gérard et Laurent Beaudoin et leur petit garçon, d'Edmonton, Alta, ont rendu visite à leurs nombreux parents.

Mlles Lilliane Beaudoin, garde-malade diplômée de Winnipeg, et Jeannette Peters, de Regina, et M. et Mme Albert Lévesque et leurs enfants, d'Estevan, sont venus en promenade chez M. et Mme Earl Peters.

MM. Jean Carrière et Alfred Chicoine ont assisté au congrès des Chevaliers de Colomb à Regina.

M. et Mme Alfred Chicoine ont reconduit leur mère, Mme M.-R. Millette, à Winnipeg, où elle prenait l'avion avec ses deux fils, MM. les docteurs Ovila et Honorius Millette, pour se rendre en Ontario assister au mariage de leur fils et frère, Emile, à Mlle Helen Patricia Foster, de Athens, Ont.

Remerciements

M. et Mme Charles Millette et leur famille remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur grande épreuve, soit par des paroles ou actions, par cartes de condoléances, couronnes de fleurs et aide à la maison. Merci tout spécialement à MM. les abbés Toupin et George, au R. F. Loyola, organiste, et au choeur de chant.

Montmartre

Le dimanche 14 mai, M. et Mme René Giroux se rendirent à Gravelbourg pour la collation des diplômes au collège Mathieu. Leur fils, Wilfred, a reçu la médaille pour les plus hautes marques en Phylosophie, et la médaille du Gouverneur Général pour le français. Félicitations à Wilfred et à ses parents.

Mme Loire, de Ste-Rose-du-Lac, visita chez MM. et Mmes Paul Beauchemin et Ludovic Ferraton, et en même temps elle assista au mariage de sa petite-fille, Mlle Alice Beauchemin, à M. Barry Lueck, qui fut célébré en l'église du Très-Saint-Sacrement de Regina, le 20 mai.

Mmes Rita et Sylvia Préfontaine et leurs enfants se rendirent à Prud'homme en fin de semaine pour visiter leurs parents et amis.

Mme Charles Lambert, de Rainy River, Ont., vint en visite chez sa nièce, Mme Fred Perras; elle se rendit à Gravelbourg pour y visiter sa soeur, Mme Chartier, qui est au Foyer d'Youville.

M. et Mme Rémi Lalonde et leurs enfants, de Zenon Park, étaient aussi en visite chez M. et Mme Fred Perras, pour quelques jours. En même temps, ils visitèrent leurs parents et amis de Montmartre et Fillmore et se rendirent à Lebret visiter la Rév. Sr Omelda Chartier, S.G.M.

Malades

MM. Jacques-Arthur Caron et Henri Tricoteux et Mlles Louise Langlois et Léa Perras, tous de Montmartre, et Mme Emile Bachelu, de Kendal, sont actuellement malades.

Naissance

A M. et Mme Edouard Young (née Anita Perras) est né un fils le 29 mai à l'hôpital de Montmartre.

Mme Pierre Beauregard, pionnière, est décédée à l'hôpital d'Assiniboia

ST-VICTOR — Le soir de la fête de l'Ascension, le 11 mai, est décédée à l'hôpital d'Assiniboia Mme Pierre Beauregard, pionnière de cette région. Née Juliette Beaubien à Nicolet, P.Q., en 1876, elle était arrivée dans l'Ouest en 1910 après avoir épousé M. Pierre Beauregard en 1897.

La dépouille mortelle fut exposée à la demeure de ses fille et gendre, M. et Mme William O'Reilly. Les obsèques solennelles eurent lieu le 15 mai à 10 h. a.m. en l'église St-Victor. Elles furent présidées par M. l'abbé Lucien Rodrigue, curé, assisté de NN. SS. Albert Vachon, P.D., et Rodrigue Lussier, P.D., d'Assiniboia, comme diacre et sous-diacre. Le deuil était conduit par le frère de la défunte, M. Lorenzo Beaubien. Les porteurs étaient six de ses petits-fils, MM. Léo, Laurent et André O'Reilly, Claude et Gilbert Préfontaine et Lucien Fafard. L'inhumation se fit au cimetière de la paroisse ou reposait déjà le corps du mari de la défunte, décédé il y a 14 ans.

Mme Beauregard laisse dans le deuil, outre son frère, M. L. Beaubien, six fils, Hertel, de Noranda, P.Q., Léo, de Regina, Lorenzo, de Vancouver, René, de Willow-Bunch, et Louis et Eudore, de la paroisse de St-Victor; cinq filles, Laurette (Mme Armand Fafard), de Scout Lake, Rita (Mme Omer Préfontaine), de Lisieux, et Thérèse (Mme William O'Reilly), de St-Victor, la Rév. Sr Marie-Emmanuel, M.O., de Fort Alexandre, Man., et Emelina, d'Assiniboia; 52 petits-enfants et 52 arrière-petits-enfants.

Des parents et amis de Saskatoon, Wagner, Montana, Gravelbourg et Courval, ainsi que de toutes les paroisses environnantes sont venus rendre un dernier hommage à cette vaillante pionnière.

Collation des diplômes à Vawn le dimanche après-midi 2 mai

VAWN — Le dimanche après-midi 2 mai, six étudiants se réunissaient dans la salle du couvent pour la remise de leur diplôme: Mlles Berthe Pelchat, Ann Nahirney, Doreen Spence, Evelyn Foulds et Irène Latendresse et M. Kenneth Friegstad. Mlle Berthe Pelchat adressa le mot de bienvenue à tous.

Voici un résumé du programme: une marche spéciale; "Striving For Truth" et "Le Carillon", par le Glee Club; mot de bienvenue par Berthe Pelchat; "At The Foot Of The Rainbow", par Raymond Ste-Marie; "La Sagesse", par Berthe Pelchat et Irène Latendresse; "Recette du succès", par Ann Nahirney; "Blue Bird of Happiness", par les diplômés; Testament des Finissants, par Evelyn Foulds; discours d'adieu, par Ann Nahirney; chanson d'adieu par les Finissants; présentation des trophées; discours très apprécié de l'orateur invité, M. P. Fedora, surintendant, et enfin une marche suédoise.

Des prix spéciaux furent aussi présentés. Le prix de religion fut accordé à Irène Latendresse, et le prix de grand progrès, présenté par la Ligue Féminine Catholique et le Comité de récréation de Vawn, à Ann Nahirney.

Ça et là

De passage chez M. et Mme L. Vallière furent leurs nièces, Mme Mars, de Wilkie, et Mme Alexander, de North Battleford, et leur neveu, M. Jos. Poulin, de Makwa; ceux-ci visitèrent également leurs cousins, M. et Mme G. Vallière.

M. Alphonse Blais et sa famille, de St-Paul, Alta, étaient en visite chez M. et Mme H. Blais.

Mmes Paul L'Heureux et Higgins ont assisté à une conférence sur "les vieillards et les longues maladies", donnée à North Battleford, le mercredi 24 mai.

M. et Mme H. Pouliot ont visité leur parenté à Debden durant la fin de semaine du 19 mai.

Prompt rétablissement à M. Louis Phaneuf qui est à prendre des traitements à l'hôpital de l'Université de Saskatoon.

M. l'abbé Pouliot et son frère, Henri, on fait un voyage à Prince-Albert le 28 mai.

Les institutrices de l'école de Vawn ont assisté à un local des trois unités scolaires, soit Turtleford, Meadow Lake et Medstead, le jeudi 18 mai.

M. et Mme O. Despins recevaient leurs frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Gustave Despins et Weldon Smith, et leurs enfants, tous d'Edmonton.

Mlle Claudette Despins, fille de M. et Mme Omer Despins, est partie le lundi 29 mai pour prendre un cour de psychiatrie à l'hôpital de North Battleford.

M. O. Despins eut la visite de ses soeur et beau-frère, M. et Mme H. Bergen, de North Battleford, et de ses parents, M. et Mme Hendrick Despins, de Prince-Albert.

Laflèche

Double mariage

Le 21 mai, en l'église Ste-Radegonde, M. l'abbé A. Moquin bénissait les mariages de Mlles Yvonne et Claudette Clermont, filles de M. et Mme Edouard Clermont, à MM. Julien Jalbert et Paul Jacques, de Laflèche, respectivement.

Les mariées étaient ravissantes dans leurs longues robes blanches de dentelle sur nylon. Elles portaient des petits chapeaux avec perles et séquins sur tulle. Leurs corsages étaient de roses rouges. Chacune portait une jolie chaîne d'or avec perle, dons des mariés. La demoiselle d'honneur pour Yvonne était Mlle Suzanne Clermont, cousine de la mariée qui portait une robe de tulle de nylon bleu ciel avec corsage de roses blanches. Pour Claudette, c'était Mlle Adéline Jacques, soeur du marié. Elle portait une robe trois-quarts en chiffon rose avec corsage de roses blanches.

Les garçons d'honneur étaient MM. Earl Daran, de Regina, pour Julien, et Léon Jacques pour Paul. Les huissiers furent MM. Roger Jalbert, Maurice et Ronald Clermont. Mlle Vivianne Toupin chanta des cantiques. Mme Claire Whitby touchait l'orgue.

La mère des mariées portait une robe en nylon de dentelle rose avec accessoires blancs et corsage rose saumon. La mère de M. Julien Jalbert revêtait une robe bleue en chiffon brodé, avec accessoires rose et corsage de roses roses. Celle de M. Paul Jacques portait une robe en rayon de soie rose brodée, avec accessoires beiges et corsage de muguets bleus.

Un délicieux souper fut servi à 220 invités. M. Etienne Jalbert était maître de cérémonies. Une soirée dansante suivie d'une collation appropriée servie dans le soubassement de la salle de la Légion, clôtura cette belle journée.

Pour leur voyage de noces, les jeunes mariés partaient pour quelques jours à Banff et les environs.

M. et Mme Julien Jalbert demeureront sur leur ferme à l'ouest du village et M. et Mme Paul Jacques au village même.

Meilleurs voeux aux nouveaux époux.

Parmi les invités l'on remarquait de Vancouver, Mme Emma Preymak, grand-mère des mariées, et Mme Germaine Lecavalier; de Regina, MM. et Mmes Sylvio Cloutier et Alex. Bolen et M. Louis Belisle; de Moose Jaw, MM. et Mmes Donald Belisle et B. Buddicke et Raymond, Donald et Paulette Belisle; de Saskatoon, M. Etienne Jalbert et Mlle Dolorès Clermont; plusieurs parents et amis de Kennedy, Simmie, Radville, Assiniboia, Mankota et Ferland. On remarquait l'arrière-grand-mère des mariées, Mme Auguste Clermont, de Laflèche.

Çà et là

Le 21 mai, 25 premiers communiants, accompagnés de leurs parents et amis, se rendaient à la salle paroissiale pour un déjeuner organisé par les Dames de Ste-Anne.

M. et Mme J. Beaubien (Jeanne Dumélie), de Winnipeg, s'arrêtèrent chez leurs parents, M. et Mme Georges Dumélie, au retour de leur voyage de noces à Banff.

Mlle Virginie Jan, de Toronto, visite actuellement son père dangereusement malade à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Les élèves de la 7e année du couvent se sont rendus à Regina pour visiter le musée provincial, les édifices du parlement et autres endroits importants. Ils étaient accompagnés de leur professeur, M. René Carrière.

M. et Mme Ernest Dupuis, de Chicago, Illinois, visitaient les familles Verbeke, Parent et Dumaine, dernièrement.

M. Ben Poliquin, de Statler, Alta, passe ses vacances dans sa famille.

M. et Mme Léo Lizée, accompagnés de M. et Mme T. Bourke, se rendirent à la collation du diplôme de leur fille, Carmen, à Regina.

Action Catholique Rurale

Voici les premières réponses aux questions étudiées au cours de l'hiver par une équipe de fermiers de Gravelbourg. On continuera au cours des prochaines semaines la publication des rapports envoyés par le secrétaire de l'équipe, M. Octave Carrière.

* * *

Q. — Quelles sont les associations professionnelles qui existent dans la campagne?

R. — Associations d'Educateurs, dont l'AFCIS est la section catholique et française, Wheat Pool et S.F.U.

Q. — Quelle est la proportion des cultivateurs de votre secteur qui font partie des Unions?

R. — S.U.F., environ 10 pour cent; Wheat Pool, environ 90 pour cent.

Q. — Quelles sont les opinions courantes par rapport à la coopération agricole dans le milieu rural? Est-elle considérée comme une concurrente indésirable? De combien de coopératives faites-vous partie?

R. — Les membres de l'équipe font en moyenne partie de trois coopératives. L'opinion générale est favorable aux coopératives qui ne sont pas considérées comme des concurrentes indésirables.

Q. — Les agriculteurs se sentent-ils solidaires les uns des autres, avec les autres métiers et professions du monde rural? Enumérez les professions qui dépendent les unes des autres, dans le monde rural.

R. — On a défini "solidaire" l'union pour atteindre une chose heureuse ou pour éviter un malheur. Sur ce point les opinions sont variées. Les uns disent "oui" avec réserve, d'autres sans réserve. Les cultivateurs sont, d'une manière, un peu égoïstes. C'est-à-dire que le cultivateur considère son cas personnel avant celui des autres ou celui du groupe en général. Pour démontrer cependant que les cultivateurs sont solidaires on énonça deux exemples: celui du Wheat Pool pour le passé et celui plus récent de l'assemblée pour ou contre l'organisation des grands comtés. En ce qui concerne le Wheat Pool on sent que la population actuelle prend la chose comme gratis et ne semble pas toujours saisir le pourquoi de cette organisation, les avantages qu'elle apporte ainsi que les abus qu'elle a combattus lors de sa formation. Etant donné qu'environ 90 pour cent des cultivateurs sont membres du Wheat Pool, ceci démontre toutefois que les cultivateurs restent solidaires. Quant à la question des Grands Comtés, les cultivateurs sont certainement solidaires sans réserve. Tous sont d'accord cependant pour dire que les cultivateurs sont moins solidaires avec les autres métiers et professions du monde rural. Dans notre milieu toutes les professions dépendent exclusivement de la vie rurale.

Q. — Existe-t-il une véritable amitié chrétienne entre tous les membres des professions qui composent le monde rural? Si oui, donnez des signes de cette amitié. Si non, donnez des preuves de son absence.

R. — Voilà une autre question où le choc des idées apporta la lumière. Premièrement, cette question est trop absolue. Car on juge qu'une règle générale pour être bonne, doit accepter des exceptions. Tout de même, il y a certainement une véritable amitié entre tous les membres des professions rurales. Car si un membre de la société subit une épreuve grave, tous sans exception (membres des professions libérales, hommes d'affaires, agriculteurs) ne forment qu'un pour secourir l'infortuné. Mais voici la question qui se pose: pourquoi faut-il un malheur pour qu'il y ait démonstration d'amitié chrétienne? Les actes extérieurs sont-ils vraiment l'expression sincère des sentiments intérieurs? A la première question on répondit que l'amitié est là et qu'en général l'occasion n'est pas nécessaire pour le démontrer, mais qu'il suffit d'une occasion exceptionnelle pour que cette amitié chrétienne se manifeste de façon frappante. A la deuxième question on précisa que la charité chrétienne invite à ne pas se constituer les juges de l'état de conscience de ses semblables. Les actes extérieurs sont louables et tout de même charitables.

(à suivre)

Funérailles, à Victoire, de M. W. Duret, 59 ans

Le lundi 15 mai, au milieu d'un nombreux concours de parents et amis, eurent lieu en l'église Notre-Dame-des-Victoires les funérailles de M. Willie Duret, décédé le 11 mai à l'hôpital de Big River, après quelques mois de maladie, à l'âge de 59 ans.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé J.-A. Beaulac, curé d'Albertville, et le service funèbre fut chanté par M. l'abbé W. Desfossés, curé, assisté de MM. les abbés Ernest Labbé, de Debden, et Alex. Paradis, de St-Isidore de Bellevue, autrefois curé de Victoire, comme diacre et sous-diacre. Les RR. PP. Gamache, O.M.I., de la réserve indienne White Fish, et Allard, Sulpicien, recteur du collège Notre-Dame de Prince-Albert, assistaient au choeur. Les servants étaient Raymond et Denis Préfontaine, petits-fils du défunt et Jacques Benoit et Serge Duret, neveux.

Les porteurs étaient MM. Simon Grenier, Léo Beaulac, Gilles Tremblay, Paul Bonneau, Alain Côté et Marcel Durette. M. Jos. Beaulac portait la croix. Les placiers étaient MM. Raymond Beaulac et Ludger Préfontaine. MM. Jean-Louis Bilodeau et Rolland Beaulac, neveux du défunt, firent la quête.

La chorale paroissiale et quelques membres de la chorale de Debden firent les frais du chant. La Rév. Mère Mélanie, supérieure du couvent de Victoire, touchait l'orgue.

M. Duret naquit le 19 octobre 1901 à St-Eloi, Rivière du Loup, P.Q. Au printemps 1910 il venait avec ses parents à Victoire. Le 8 juin 1926 il épousait Mlle Amanda Beaulac et résida sur sa ferme jusqu'à son décès. L'église ne pouvait contenir la foule venue d'un peu partout, rendre un dernier hommage à ce bon citoyen. La paroisse perd en la personne de M. Duret un estimable paroissien.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Amanda Beaulac, six fils, André, Philippe, Jean, Laurent, Roger et Raymond; trois filles, Marie-Anna (Mme Léo Préfontaine), Eugénie (Mme Gilles Lajeunesse) et Monique, à la maison; 10 petits-enfants; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Eugène Durette et M. Alphonse Durette, de Debden, M. et Mme Alfred Loiselle (Clémence), d'Oak Lake, Man., Mme Auguste Bonneau (Eveline), de Victoire, la Rév. Mère Ste-Roseline (Marie-Anna), Mère vicaire des Filles de la Providence, de Prince-Albert, MM. et Mmes Léonce Duret et Arthur Tremblay (Léonie), de Victoire, Mlle Eugénie Duret, de Prince-Albert, et la Rév. Sr Rose Duret, S.G.M., de St-Boniface, Man. Un fils, Guy, l'a précédé dans la tombe en janvier 1954.

Assistaient aux funérailles, ses beaux-parents, M. et Mme Ephrem Beaulac; ses beaux-frères et belles-soeurs, Mme Delvina Beaulac, M. et Mme Pamphile Bujold, tous de Debden, M. et Mme Raoul Beaulac, de Victoire, M. et Mme Achille Grenier (Yvonne Beaulac), de Marcelin, Mmes Gertrude Côté et Jeannette Gaudreau, de Port Alberni, C.-B., et Mme Jos. Frenette (Germaine Beaulac), de Victoria, C.-B.; ses neveux et nièces, M. et Mme Paul Demers, de Port Alberni, C.-B., et Mme Roger Fortin, de Castle Guard, C.-B., M. Georges Beaulac, de New Westminster, C.-B., ainsi que M. Jos. Beaulac et Mmes Albert Pelletier et Albert Gatin, du sud de la province. L'on remarquait aussi de nombreux autres parents et amis venus de Debden, Domremy, Léoville, Spiritwood, Laventure, Vonda, Bellevue, Prince-Albert, Park Valley, Saskatoon, Marcelin, Bapaume, Zenon Park et autres endroits.

Remerciements

Mme Willie Duret et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui ont exprimé leur sympathie, soit par visites et prières au salon mortuaire, offrandes de messes, assistance aux funérailles ou de toutes autres manières.

Val Marie

Va-et-vient

M. et Mme A. Carrière recevaient la visite de M. et Mme M. Arguin, Mme A. Cooper, de Hamilton, Ont., et Mme T. Rose, de Lachine, Qué.

Mme T. Grimard, d'Hamilton, Ont., et Mme A. Cloutier, de Ponteix, rendirent visite à M. et Mme Albert Pinel.

M. et Mme Napoléon de Montigny et leur fils, Denis, de Vauxall, Alta, ont visité M. et Mme O. Pinel et leurs amis, dernièrement.

M. et Mme André Lambert et leur famille sont de passage chez les familles E. Lebel, A. Dunand et T. Reid.

Le dimanche 28 mai, MM. Ferdinand, Olivier, Achille et Raymond Lambert, de Cadillac, visitèrent les familles A. Dunand et E. Lebel.

Mme A. Begin, de Redvers, passe quelque temps avec sa soeur, Mme A. Dunand.

Les finissants du Collège de Gravelbourg



Rangée du haut, de gauche à droite: René Maillard, de St-Rose-du-Lac (droit), Richard Paschelka, de Moose Jaw (droit), Roger Benoit, de Willow-Bunch (vie religieuse à la Trappe), Joseph Strohhofer, de Ponteix (clergé diocésain pour le diocèse de Gravelbourg), Ernest Tremblay, de Flin Flon (éducation), et Claude Morin, de Lac Noir, Qué., (médecine); rangée du bas: Wilfrid Giroux, de Montmartre (éducation), Robert Boulanger, de Pathlow (éducation), Denis Roy, de Dollard (éducation), Lionel Fournier, de Ferland (médecine), et Orville Amyotte, de Davis (droit).

Gravelbourg

Çà et là

Mlle Claudette Mailhot, fille de M. et Mme Simon Mailhot, de Gravelbourg, a reçu une bourse d'une valeur de $200 du gouvernement de la province de Québec. Mlle Mailhot poursuit le cours d'école normale au couvent Jésus-Marie à Beauceville Est, Québec.

Mlle Laurianne Hébert, d'Edmonton, est en promenade chez ses parents, M. et Mme Hector Hébert.

M. et Mme Sylvio Laverrière sont allés à Regina le 20 mai au mariage d'une amie, Mlle Deaust.

Mme H. Gensen, de St-Boniface, soeur de Mme Noé Morin, de Gravelbourg, est décédée il y a deux semaines, après une longue maladie. Mme Morin a pu se rendre aux funérailles.

M. et Mme A. Labossière sont partis en voyage d'affaires à Penticton, C.-B.

Mme Henri Chartier est en promenade chez ses filles, Mmes Léo Levac et Marcel Gaucher.

Jackfish

Collation des diplômes

Le dimanche 21 mai avait lieu à Jackfish, la cérémonie de la collation des diplômes de l'école St-Léon. La journée débuta par la grand-messe. Les quatre finissantes: Mlles Réjeanne Arcand, Bernadette Bru, Emélie Esquirol et Gertrude Esquirol. La chorale de l'école exécuta avec piété la messe sainte Angela, à deux voix.

Après la messe les finissantes se dirigèrent vers l'autel de la sainte Vierge, où elles se consacrèrent à Marie. Elles quittèrent l'église en procession au chant du vibrant "Jubilate Deo".

De nouveau à 8 h. p.m., toute la paroisse et de nombreux invités étaient réunis pour la cérémonie de la collation des diplômes. Le programme fut fort apprécié de tous. M. Daniel L'Heureux, de la 11e année, présenta les diplômées. Le discours de bienvenue fut donné par Mlle Gertrude Esquirol et le discours d'adieu par Mlle Bernadette Bru.

Des prix spéciaux furent décernés comme suit: médaille pour la présidente du Conseil Etudiant à Mlle Gertrude Esquirol; prix de catéchisme à Mlle Emélie Esquirol; prix de compétence générale, en religion, en français et en anglais à Mlle Bernadette Bru; prix pour le plus de progrès pendant l'année à Mlle Réjeanne Arcand.

Le conférencier d'honneur, le R. P. D. Lafrance, O.M.I., de North Battleford, démontra la nécessité d'une éducation foncièrement chrétienne. Il invita les finissantes à beaucoup de reconnaissance envers leur pasteur, leurs parents et leurs maîtresses pour tous les bienfaits reçus pendant leurs douze années d'étude.

La soirée se termina par un délicieux goûter servi par les élèves de la onzième année dans la salle de l'école secondaire.

Va-et-vient

Mlle Thérèse Gagné est venue d'Edmonton pour la fin de semaine. Elle profita de son séjour pour assister à la collation des diplômes de ses deux nièces, Mlles Emélie et Gertrude Esquirol.

M. et Mme Fred Allenby, de North Battleford, étaient de passage chez M. et Mme Louis Blanchette et aussi chez M. et Mme Joseph L'Heureux, le dimanche 21 mai.

Mme Henri L'Heureux, accompagnée de sa soeur, Mme David Hamel, de Meota, sont parties dans la nuit du 21 mai pour aller à Nordegg visiter leur mère qui est gravement malade.

M. et Mme Pete Lavoie et leurs enfants, Denis et Marlene, de Meadow Lake, et M. et Mme Clément Bru et leur famille, de North Battleford, étaient chez leurs parents, M. et Mme Joseph L'Heureux, le lundi 22 mai.

M. et Mme Louis Blanchette sont allés à Saskatoon visiter leur fils, Guy, patient à l'hôpital de l'endroit. En même temps, Mlle Elise Carignan les accompagnait pour aller visiter sa mère, Mme Elphège Carignan, qui est à l'hôpital depuis plusieurs jours.

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

Centenaire du fondateur Adieu au Père Desrochers

Le dimanche 21 mai, jour de la Pentecôte, une petite séance intime réunissait la commauté des Oblats, les religieuses des environs et les élèves, sous la présidence de Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg. Un programme artistiquement imprimé montrait en première page l'effigie du fondateur et au verso, la photo d'une figure bien connue du collège, le cher Père Desrochers.

Paul Cénérini rendit d'abord hommage à Mgr de Mazenod dont nous célébrions en ce jour le centenaire. Puis Louis Stringer et André Gauthier jouèrent un duo de piano intitulé "Prélude" de Chopin.

Notre directeur de chorale exécuta ensuite avec ses jeunes deux chants fort bien réussis: "Chantons et rions" et "Hawaiian War Chant". Ce dernier chant surtout suscita les applaudissements spontanés de l'auditoire.

Dumont-Pierre Lepage rendit un solo de cornet et nous entendîmes un dialogue humoristique de Roger Delveaux et Gaétan Allard. Quelques externes, Ronald Blouin, Gaëtan et Claude Allard, Roger Piché et Dumont-Pierre Lepage, nous jouèrent quelques morceaux d'orchestre.

Nous avions aussi le plaisir d'entendre les voix harmonieuses du Quatuor Morin: les pièces exécutées avaient comme titre "Cadet-Roussel" et "Maître-Pierre", deux morceaux très goûtés. Les Petites Soeurs de la Ste-Famille voulurent s'unir à la fête en l'honneur du Père Desrochers pour le remercier de son dévouement au collège durant ses 29 années de professorat; cette adresse fut lue par Rodéric Beaujot.

Les professeurs avaient formé un choeur et, avec l'aide de la Rév. Sr Gertrude-Marie, exécutèrent une pièce en l'honneur du fondateur des Oblats, "Ecce Sacerdos Magnus", et une pour le Père Desrochers, "La Frégate".

Le Père Binette, responsable de toute la séance, avait préparé une saynète inspirée de la fable de La Fontaine, "Le Savetier et le Financier". Jouaient dans cette pièce, Louis Stringer, Arthur Pinel, Donald Allard, Roger Laberge et Wayne Savard. Toutes nos félicitations aux joueurs, ainsi qu'à leur inspirateur, le Père Binette.

Le Père Supérieur prit ensuite la parole et fit l'éloge du fondateur des Oblats. Il mentionna tout d'abord le fait que Mgr de Mazenod voulait que ses Oblats fussent les hommes des évêques. Il rappela aussi que le Père Lizée, ancien professeur à Gravelbourg, nous représentait actuellement à Marseille pour les fêtes centenaires du fondateur. Rapidement, le R. P. Recteur rappela les grands traits de l'âme d'Eugène de Mazenod, l'amour de Dieu et de l'Eglise, le don de soi par Marie Immaculée; Mgr de Mazenod, tout en voulant fonder une congrégation missionnaire, insistait pour que ses fils spirituels s'occupent de la jeunesse. Après avoir rappelé l'arrivée des Oblats au Canada et dans l'Ouest canadien, le Père Dubreuil parla des liens de cette congrégation avec les diverses communautés de femmes, notammment les Soeurs Grises.

D'une voix émue, le Père Recteur mentionna les grandes lignes de la carrière du R. P. Desrochers et sa disponibilité vis-à-vis ses supérieurs successifs. Il lui promit la reconnaissance de l'Alma Mater et l'assurance des prières de tous.

Nous avions hâte d'entendre un des héros de cette fête, le Père Desrochers: avec beaucoup d'émotion il signala que cette obédience pour St-Norbert n'était que la deuxième de sa vie. Il rappela une phrase qu'il a souvent redite à ses anciens élèves: "Prier comme si tout dépendait de Dieu; travailler comme si tout dépendait de nous." Tel fut le mobile de toute la carrière du Père Desrochers au collège. Il demanda des prières et redit son attachement à l'oeuvre.

Comme la direction des pièces anglaises et françaises avait été une des activités du Père au collège, il rappela qu'il avait monté 26 pièces françaises et 22 anglaises. Il termina en exprimant sa plus sincère gratitude aux divers supérieurs et son désir de revenir à Gravelbourg.

Gilles Béchard lut en guise de conclusion la prière pour la béatification de Mgr de Mazenod devant une foule recueillie et contemplant en silence une belle peinture du fondateur des Oblats. Puisse Dieu l'appeler bientôt aux honneurs des autels.

Versification en pique-nique

Le samedi 20 mai était une journée ensoleillée, sans nuages et le thermomètre montrait 80 degrés F. C'était cette journée que la classe de Versification avec choisie pour aller en pique-nique.

A 9 h. a.m., quatre élèves partirent en automobile avec N. Amyotte et en même temps, 15 élèves s'éloignèrent dans le camion conduit par le R. P. O. Desjardins. Les cinq autres s'en allèrent avec le R. P. Plamondon à 9 h. 30.

Nous nous sommes rendus au "Canyon du fer à cheval", six milles au nord-est de Gravelbourg. A l'arrivée, quelques-uns se jetèrent à l'eau tandis que d'autres parcouraient les alentours. A 11 h. 30, le sifflet du Père Plamondon annonça le dîner. Les gars se firent des crêpes délicieuses.

Puis les Pères arrivèrent. Je tiens à remercier au nom des versificateurs les RR. PP. A. Gervais, A. Piché et L. Gauvin qui ont accepté notre invitation à dîner avec nous.

Après dîner, tous les élèves partirent explorer les alentours. On s'amusa à traverser la rivière et à grimper les côtes plus ou moins à pic. Vers 2 h. 30 p.m., sous la surveillance du R. P. Turgeon, un grand nombre d'élèves plongèrent à l'eau. Après une couple d'heures on organisa une partie de balle jusqu'au souper. Le menu comprenait des "chiens-chauds" et des fèves au lard. On se reposa ensuite jusqu'à l'heure du départ.

On revint au collège vers 8 h. et la plupart prirent une douche avant de se coucher.

En somme ce fut une très belle journée et bien que tous se soient brûlés au soleil, je crois que nous nous sommes bien amusés.

Merci au R. P. Plamondon, notre titulaire et l'organisateur, le R. P. O. Desjardins qui nous surveilla l'avant-midi, le R. P. F. Turgeon qui sacrifia le reste de sa journée pour nous et aussi les Petites Soeurs de la Ste-Famille qui nous ont préparé deux repas délicieux.

E. McCARTHY,
versification.

Pique-nique des Méthodistes

Le jeudi 25 mai dernier avait lieu le pique-nique annuel des méthodistes du collège Mathieu. C'est à la première lueur du jour alors que le soleil commençait à nous projeter ses rayons que tous les méthodistes se levèrent avec un enthousiasme un peu rare. Tous étaient dans une humeur de paix, de joie et de gaieté. Après avoir assisté à la sainte messe, dite tout spécialement à notre intention, et après un bref déjeuner, on se dirigea avec ardeur et entrain vers le camion, prêté gracieusment pour la circonstance par M. Brisebois. Un grand merci à M. Brisebois de la part de tous les élèves de Méthode.

C'est à cet endroit que nous attendait le R. P. Châtelain, notre professeur de sciences. La température était très favorable malgré un vent frais, car le ciel était d'un splendide bleu azur; il nous annonçait une journée chaude.

Nous partîmes donc avec un très bel enthousiasme, quelques-uns chantaient durant le trajet, d'autres se taquinaient. A peine rendus au lieu prévu pour notre pique-nique, plusieurs se sont dirigés en petits groupes vers les côteaux à pic qui sont de vrais précipices. Comment monterions-nous ces pentes escarpées? Comment atteindre le sommet sans câble, sans aide? Quelle besogne! Malgré la hauteur assez élevée, plusieurs réussirent à franchir et à gravir cet obstacle, non sans peur, je vous assure.

A 10 h. c'était le temps du bain. Quel tumulte: au bout de dix minutes l'eau est devenue toute brouillée, à cause bien entendu de tous ceux qui pataugeaient dans cette eau boueuse; nos jambes s'enfonçaient parfois jusqu'aux genoux et nous avions une drôle de sensation au début. Quelques-uns en ont profité pour exécuter des plongeons, d'autres préféraient tout simplement nager, ou faire semblant, enfin plusieurs ont préféré regarder leurs confrères avec admiration. A midi au premier coup de sifflet nous annonçant l'heure du dîner, tous partirent au pas de course vers le campement où nous attendait le Père Plamondon, qui fut le cordon-bleu de la journée. Déjà la senteur des crêpes commençait à parfumer l'air pur des alentours.

Après ce bon repas bien mérité, certains prirent une courte sieste, quelques-uns décidèrent d'aller explorer les alentours. L'après-midi était d'ailleurs favorable et propice à l'exploration. A 3 h. il y eut un autre bain pour ceux qui désiraient "se saucer" à nouveau une dernière fois. Après le bain nous organisâmes une partie de drapeau suivie du souper. Nous avions tous un appétit de loup. Pendant le souper nous reçûmes avec plaisir le Père Nogue, notre professeur titulaire, et les Pères Piché et Binette et le Frère Kosa. A 7 h. p.m. on organisa une partie de balle-molle à laquelle participèrent tous les Pères présents. C'était la fin de cette magnifique journée.

En terminant, je tiens à remercier tous ceux qui ont collaboré généreusement à cette belle entreprise, ainsi que tous ceux qui ont pris l'initiative d'en faire une belle réussite, et félicitations à tous les élèves de Méthode pour avoir fait les choses à la perfection. Enfin un sincère merci aux dévouées Petites Soeurs de la Ste-Famille pour les deux succulents repas.

Louis STRINGER,
Méthode.

Saint-Front

Baptêmes

Le 21 mai: Alain-Normand-Joseph, fils de Normand Quessy et de Clotilde Samson, né le 14 mai à l'hôpital de Rose Valley. Parrain et marraine, M. et Mme Roger Quessy, oncle et tante de l'enfant.

Le 22 mai: Bradley-Dale-Léon-Joseph, fils de Léon Bourque et d'Alice Holter, né le 12 mai à l'hôpital de Rose Valley. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Bourque, grands-parents de l'enfant.

Le 14 mai: Ronald-Wayne, fils d'Henri Pruden et de Béatrice Dufault, né le 17 avril à l'hôpital de Quill Lake. Parrain et marraine, M. et Mme Gabriel Dufault, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

M. et Mme Jules Plamondon sont partis pour deux mois dans la province de Québec, où ils ont de nombreux parents et amis. Ils sont tous deux âgés de plus de 80 ans.

M. et Mme J. Lanouette sont revenus de leur séjour à Bellsite chez leurs filles, Mmes C. Beaudry et Aurélien Plamondon, et leur fils, Gaston.

Mlle Colette Dufault fera le recensement dans la localité, tel que demandé par le gouvernement.

Après avoir complété sa deuxième année au collège de Gravelbourg, M. Julien Le Strat est en vacances chez ses parents, M. et Mme André Le Strat.

Mlle Diane Plamondon, infirmière à l'hôpital Notre-Dame de Battleford, fit une courte visite chez ses parents, M. et Mme Laurent Plamondon. Son cousin, André Quessy, du collège St-Pierre de Muenster, a passé la fin de semaine dans sa famille.

Après deux mois à l'hôpital de Spalding, Mme Aglaé Lamoureux est revenue chez elle.

M. et Mme Maurice Bussière sont allés à Vonda, où ils ont assisté à une fête chez leur frère, Philippe.

Cinquième anniversaire de la Relève colombienne

VANCOUVER — Cet événement fut célébré le 12 mai dernier à la salle paroissiale St-Sacrement de Vancouver, par une réunion générale présidée par M. Vitalien Doucet. Les invités comprenaient non seulement les membres actuels et anciens du mouvement, mais également les parents des jeunes et les officiers de la Fédération canadienne-française.

L'assemblée comporta d'abord une réunion-modèle, avec lecture des minutes, rapports des comités et cercle d'études sur un sujet choisi par les jeunes eux-mêmes, à savoir, pour l'occasion: "Y a-t-il eu plus de pertes que de gains chez les jeunes Franco-Colombiens depuis dix ans? — Si oui, que faire pour remédier à la situation tandis qu'il en est encore temps."

A la suite du mot de bienvenue du président de la Relève, l'aumônier du groupement depuis la fondation, le R. P. Jean-Louis Lemire, S.S.S., fut invité à résumer les cinq années d'activités du mouvement et à rappeler à l'assistance les véritables buts de la Relève et ses principaux projets d'avenir. "C'est un secret pour personne, de conclure le Père Aumônier, le but que nous nous étions proposé en fondant la Relève et celui que nous conservons après cinq ans, c'est de rendre la Relève tellement attrayante et dynamique qu'elle vienne à remplacer éventuellement le "C.Y.O." et qu'elle finisse par grouper tous ceux de nos jeunes gens et jeunes filles d'âge postscolaire qui ont à coeur de conserver à leur paroisse son caractère français. Pour arriver à cette fin, rien de mieux que l'étude plus approfondie de l'incomparable histoire du Canada français. Car en découvrant tout ce que le Canada doit à l'élément français, pour ce qui est de son développement, et cela dans tous les domaines et dans toutes les provinces, les jeunes Franco-Colombiens ne peuvent pas ne pas être fiers de leurs origines françaises et résolus de rester fidèles à eux-mêmes."

Le cercle d'études fut dirigé par Mme Isabelle Burnada, présidente d'honneur de la Fédération canadienne-française, qui tira ensuite les conclusions de la discussion et suggéra aux jeunes les moyens à prendre pour intéresser un plus grand nombre de membres à leur indispensable et irremplaçable mouvement.

On détermina ensuite le programme d'activités des prochaines vacances d'été. Il a été convenu qu'on continuerait d'ici septembre les visites industrielles et que, au moins tous les 15 jours, il y aurait sortie ou excursion en groupe.

Suivit la projection d'un film français intitulé "Le grand oeuvre", fourni gracieusement par M. le Consul Robert Picard. Ce splendide film de 30 minutes, en couleurs, donne une excellente idée des progrès immenses réalisés par l'industrie française, surtout depuis la dernière guerre.

Un goûter, qui fut servi par Louise Roy et Brigitte Colette, termina cette belle soirée du 5e anniversaire.

300 Anciens de l'hôpital St-Paul vinrent de partout pour "le jubilé"

SASKATOON — Tous les Canadiens français de la ville de Saskatoon félicitent les Soeurs Grises à l'occasion du jubilé d'or de l'école des gardes-malades de l'hôpital St-Paul et les remercient pour le soin qu'elles donnèrent sans cesse à tous les citoyens malades de Saskatoon.

Au banquet, plus de 300 Anciens de l'hôpital St-Paul, venus de tous les coins du Canada, des Etats-Unis et de l'Angleterre, assistaient. Les Anciennes se rappelèrent leur passé alors qu'elles étaient gardes-malades diplômées. A ce banquet, Mlle Jeanne Couture agissait comme maîtresse de cérémonies.

Çà et là

La ville de Saskatoon a accueilli de très distingués visiteurs, le R. P. Georges-Henri Lévesque, de Québec, vice-président du Conseil des Arts du Canada, le R. P. Jean-Louis Brouillé, S.J., de Montréal, rédacteur et directeur général de la revue "Actualité", et M. Marcel Inkel, de Montréal, gérant général de la revue "Actualité".

M. le Dr et Mme Gérard Breton, de North Battleford, à leur retour de Chicago, où M. le Dr Breton a été reçu agrégé du collège international des chirurgiens, visitaient leurs amis, M. et Mme Roger Dupuis.

M. et Mme Allyre Sirois, de Gravelbourg, visitaient pendant la fin de semaine M. Paul Sirois, MM. et Mmes René et Roger Sirois et Rosaire Turcotte.

M. et Mme Régis Liogier assistaient au mariage de leur nièce, Mlle Murielle Bussière, à M. Aimé Beaulieu, à Vonda.

Mme R. Fletcher, de Yorkton, et d'autres gardes-malades visitaient Mlle Jeanne Couture lors des célébrations du 50e anniversaire de l'école des gardes-malades de St-Paul.

Mlle Anne Colleaux, de San Francisco, visite M. et Mme Victor Colleaux pour quelques semaines.

M. René Préfontaine, de St-Pierre-Jolys, Man., visitait M. et Mme Marcel Préfontaine, récemment.

M. Raymond Marcotte, secrétaire-gérant du Conseil canadien de la Coopération de la Saskatchewan, revient d'un voyage à Ottawa et Montréal. Il rencontra plusieurs coopérateurs et assista au congrès des Caisses Populaires à Montréal, Qué. Il visitait un ancien confrère de classe, M. Laurent Isabelle et son épouse à Ottawa. M. Isabelle recevait son doctorat en psychologie à ce moment.

Mlle Lucille Marcotte et Mme Raymond Marcotte assistaient au congrès diocésain de la Ligue Féminine Catholique à Elrose. M. l'abbé B. de Margerie donna le discours "Rerum novarum" au banquet.

Prompt rétablissement aux malades, MM. A.-Y. LeGars, Emile Balcaen et Hervé Marleau et Mme Berthe Lepage.

Wawota

Va-et-vient

M. et Mme Francis Beauchêne, Mme Marie McLean et sa fille, Beverley, et ses deux enfants, Mlle Anita Beauchêne et trois de ses amies, ainsi que M. et Mme Francis Giroux et leurs enfants, tous de Regina, rendirent visite à M. et Mme Lucien Beauchêne.

Mme Antoine Larrivée est de retour de Regina et ramena son petit-fils, Alvin Carpentier, pour quelque temps.

M. et Mme Lionel Larrivée et leur bébé, de Regina, sont en vacances chez leurs parents.

M. et Mme René Jacque et leur fille, Sherrie, sont allés visiter leurs parents, M. et Mme Jackson, à Kelso.

Mlle Thérèse Boulet, de Winnipeg, M. et Mme Roland Boulet et leurs enfants, d'Alida, sont en visite chez leurs parents.

M. Pierre Charles, instituteur à Virden, visitait ses parents durant la longue fin de semaine.

M. l'abbé C. Lucey, curé de Mutric, en route pour Broadview, où il allait célébrer la messe, s'arrêta chez M. et Mme Alex. Boulet.

Mme Ernest Thériault, de Mutrie, est en promenade chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Alex. Boulet.

M. Richard Lamontagne, de l'Aviation canadienne, stationné à Rivers, Man., était en visite chez ses parents.

Malade

Mme Délima Charles, patiente à l'hôpital de Wawota, est retournée chez ses fille et gendre, M. et Mme Charles Clark, à Kennedy.



Tous les mèmbres de la Relève Franco-Manitobaine sont convoques par le président provincial, M. Gabriel Dufault, au grand congrès qui aura lieu le 10 juin prochain à St-Boniface. Venez en foule, les jeunes, rencontrer votre comité provincial 1961 dont la photographie ci-dessus fut prise lors de sa dernière réunion: première rangée, de gauche à droite, le R. F. Irénée Breton, S.M., adulte responsable, Mlle Rachelle Dégagné, conseillère, M. l'abbé Pierre Raymond, aumônier provincial, Mlle Georgette LeGal, vice-présidente, et M. Damase LaRoche, conseiller; deuxième rangée, MM. Gilbert Laurin, conseiller, Antoine Gaborieau, adulte responsable, Gabriel Dufault, président provincial, et Armand McCarthy, secrétaire-trésorier.

Venez en foule à votre congrès

Chers cousins et cousines,

Les congrès sont à la mode chez les adultes. On se réunit pour toutes sortes de raisons et pour promouvoir les causes les plus variées. On y multiplie les discours, les discussions, les résolutions. Paroles et travail sont naturellement enveloppés de banquets et d'activités sociales. Sans compter les avantages d'instructifs voyages et de rencontres amicales qui ne sont nullement à dédaigner.

Mais voilà maintenant que vous, les jeunes, organisez vos propres congrès. Ici au Manitoba français, il y a quelques mois, lors d'une rencontre mémorable, vous organisiez votre Relève . . . qui n'a cessé de multiplier ses bienfaits parmi vous. Vos multiples activités n'ont cessé de susciter chez les adultes (vos parents et vos instituteurs et institutrices) une admiration sans bornes et une confiance illimitée en l'avenir que vous préparez si bien.

Vous serez invités bientôt à votre deuxième congrès de l'année. Je suis certain que c'est avec enthousiasme que vous répondrez à cette invitation de votre président, Gabriel Dufault. Par centaines, venus de tous les coins de la province, vous vous rassemblerez au gymnase-auditorium Notre-Dame à St-Boniface pour élire votre exécutif de l'an prochain, pour discuter du plan d'action qu'il faudra lancer à l'automne, pour jeter un regard sur vos réalisations passées, pour étudier ensemble et mieux comprendre, si possible, votre mouvement.

Ce congrès aura lieu le samedi 10 juin, dans l'après-midi. Au cours de la session générale, de 1 h. à 4 h. (heure avancée), les responsables présenteront leurs rapports, puis tous pourront prendre part aux discussions provoquées par ces rapports, adopter les résolutions proposées pour l'avenir. Un délégué officiel par école aura droit de vote, sera automatiquement membre de l'exécutif divisionnaire et pourra être élu membre de l'exécutif provincial.

Vous pourrez prendre le souper ensemble à 5 h. 30 au gymnase. Puis, à 7 h. 30, il y aura une grande soirée récréative, alors que vos invités d'honneur seront les Gais Manitobains qui si souvent déjà ont participé avec tant de grâce et de gaieté à vos autres soirées. Remarquez bien qu'on n'invitera à cette soirée récréative que ceux qui auront participé à la session de l'après-midi. En d'autres mots, seuls ceux qui auront travaillé mériteront cette récompense. (On vous demandera seulement 50c pour le tout: session, souper et soirée. Pas cher, hein!)

Chaque école peut envoyer un délégué et un adulte responsable, mais tous les autres membres de la Relève seront les bienvenus. Voyez vous-mêmes à munir vos délégués officiels de vos suggestions pour le plan d'action 1961-62. Que chaque président ou secrétaire de chaque Division prépare bien son rapport des activités de l'année dans son milieu: rapport court mais complet. Faites parvenir à qui de droit à St-Boniface vos affiches de la Relève, afin qu'on puisse décorer à profusion et avec art le centre même où aura lieu le congrès.

Donc venez en foule à votre congrès, préparez-vous pour qu'il remporte un succès véritable et fasse naître d'enrichissantes initiatives dès l'automne prochain. Bonne chance les jeunes. Vive la Relève!

COUSIN JOSE.

"Le Courrier des Jeunes"

Cher Cousin Jose,

Ma soeur ainee m'a demande d'être le parrain de son premier-ne. C'est la premiere fois que j'ai cet honneur et je ne connais pas les convenances à suivre pour une telle occasion. Dois-je offrir un cadeau à la mere ou acheter un article utile pour l'enfant? Lumière, s.v.p.

TONTON JOS.

Cher TONTON JOS.,

Ton souci de bienséance mérite des félicitations. C'est à la marraine d'offrir un cadeau à la mère. Au parrain l'usage requiert qu'il donne les dragées de baptême et offre un petit présent à la marraine. Il ne sied pas de donner quelque chose de trop coûteux; l'extravagance n'est pas de mise en cette circonstance.

* * *

Cher Cousin Jose,

Depuis quinze ans je suis aux etudes. Mes parents ont paye mes cours jusqu'à la onzieme annee. Mais depuis, c'est ma soeur qui paie mes depenses à l'Universite, car mes parents ne sont pas en moyens et de plus il y en a trois autres apres moi qui fréquentent encore l'école. J'ai termine cette annee et j'ai maintenant un emploi stable. Suis-je tenue de rembourser ma soeur maintenant que je recois un salaire?

RECONNAISSANTE.

Chère RECONNAISSANTE,

J'aime à penser que votre cas est légion, c'est-à-dire que l'entraide mutuelle entre membres d'une même famille est chose commune et estimée. Je connais plusieurs jeunes de familles nombreuses qui se sont donné chacun un coup de main pour pousser l'instruction de l'un et de l'autre. Et cela sans demander de remboursement aucun.

Il reste cependant que si tu as fais des arrangements préalables avec ta soeur pour lui remettre l'argent qu'elle a dépensé pour toi, tu devras t'y conformer sans délai. Sinon, je ne vois pas pourquoi tu te ferais une obligation de lui rendre ce qu'elle t'a donné et non prêté. Pour te mettre en paix pourquoi ne lui en parles-tu pas tout gentiment? Bientôt, peut-être, tu pourras répéter le même geste pour tes trois autres frères ou soeurs encore à la maison. Aussi est-il de bonne tradition de montrer concrètement, même pécuniairement, de la gratitude à ses parents pour tout ce qu'ils ont fait pour toi. Tu sais sans doute qu'"il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir".

* * *

Cher Cousin Jose,

D'ici un mois je dois écrire mes examens de 12e annee. La Soeur demande au moins trois heures d'étude par soir, et j'en ai besoin si je veux bien reussir. Mais quand puis-je donc etudier? Maman exige que je l'aide jusqu'à 7 h., alors qu'il faut que je me frise les cheveux, fasse mon lunch et prépare mon linge d'école pour le lendemain. Je sais que je dois aider à maman car nous sommes 10 enfants dont je suis la deuxième. Alors quoi faire?

ETUDIANTE INQUIETE.

Chère ETUDIANTE INQUIETE,

Organise un horaire et SUIS-LE. Tu rentres de la classe vers 4 h. 15 et soupes à 5 h. 45. Arrange-toi donc avec ta mère pour étudier trois quarts d'heure une heure, soit jusqu'à 5 h. 20; tu pourras ensuite l'aider au souper, etc, jusqu'à 7 h. D'abord fais-toi aider par les plus jeunes pour mettre la table, laver la vaisselle, balayer le plancher ou laver les petits pour la nuit. Tu auras ensuite la chance d'étudier 1 heure et demie ou deux heures; et le matin lève-toi un peu plus de bonne heure et étudie une autre demi-heure. Celui qui veut peut. Bon courage!

* * *

Cher Cousin Jose,

Une accusation souvent portée contre nous, c'est que nous, jeunes Canadiens francais de l'Ouest, parlons trop souvent anglais entre nous dans les collèges, couvents et écoles, surtout pendant les récréations, ou aussitôt qu'un ou deux "Anglais" se faufilent dans nos groupements. Y aurait-il une solution à ce problème?

FRANÇAIS BOITEUX.

Cher FRANÇAIS BOITEUX,

On vous accuse, souvent avec raison. Sans doute c'est là un très grand problème, mais c'est VOTRE problème et vous seuls pouvez le régler. Pas demain mais aujourd'hui tandis qu'il en est encore temps.

Cette année vous vous êtes lancés dans la Relève. Le succès est épatant . . . à en croire les concours tenus dans tout le Manitoba français, à voir les efforts mis pour apprendre (au moins par coeur) les véritables bonnes expressions françaises. Battez donc le fer pendant qu'il est chaud. Allez de l'avant et mettez en pratique ces termes appris tout récemment. Pensez en français, lisez en français et surtout parlez français. N'oubliez jamais que c'est en forgeant qu'on devient forgeron.

Converser en anglais entre vous-mêmes, c'est absurde. Quant à parler anglais lorsqu'un ou deux jeunes "Anglais" se trouvent au milieu de vous, c'est souvent la simple politesse et une bonne pratique pour vous qui désirez devenir parfaits bilingues. Mais jusqu'où cette politesse doit-elle être poussée? S'il est vrai que le simple bon sens doit inciter le groupe minoritaire à maitriser la langue de la majorité, il reste que nous vivons dans un pays bilingue et donc que notre belle langue française garde tous ses droits. De plus, nous Canadiens français qui possédons les deux langues officielles du pays devons donner aux autres la même chance que nous avons, en leur parlant en français. Ils vous seront reconnaissants et vous serez enchantés de vous-mêmes. Armez-vous donc des avantages d'un parfait bilinguisme, mais de grâce ne donnez jamais la dernière place à votre propre langue. Parlez français entre vous, faites honneur au français en le purifiant de tout anglicisme, et faites-le rayonner partout.

COUSIN JOSE.

40 artistes ont touché plus de $20,000 en 1959

OTTAWA — Quarante-quatre acteurs et autres artistes ont touché chacun plus de $20,000 en 1959 pour avoir travaillé à Radio-Canada. C'est ce qu'a fait savoir à une commission des Communes, celle de la radio-télévision, M. J.-Alphonse Ouimet, président de Radio-Canada.

M. Ouimet a donné ce chiffre dans un document. Il y fournit les autres renseignements suivants:

Quarante-huit ont touché cette année-là entre $14,000 et $20,000; 109, entre $10,000 et $14,000; 7, entre $28,000 et $34,000; 97, entre $8,000 et $10,000; 186, entre $6,000 et $8,000; 325, entre $4,000 et $6,000; 15,912, moins de $2,000, et 691, entre $2,000 et $4,000.

Le plus gros cachet a été de près de $34,000.

A LA CONQUÊTE DU MONDE

5 - Au delà des mers

Realisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Bande 11









1 — Les soldats mènent Paul au palais du procurateur. Les voici arrivant dans la salle des audiences où la lettre du tribun sera remise au procurateur Félix. Celui-ci, après en avoir pris connaissance, pose au prisonnier quelques questions, pour s'assurer de son identité, et, jugeant cette querelle de Juifs de peu d'importance, remet l'affaire à plus tard. "Je t'entendrai, dit-il, quand tes accusateurs eux aussi seront présents".

2 — La caste sacerdotale de Jérusalem avait dû être bien déçue en voyant le prisonnier lui échapper. Aussi, cinq jours après le départ de Paul, le grand prêtre Ananias vient-il en personne à Césarée déposer une plainte contre le fugitif. Ananias s'est même pourvu d'un avocat, Tertullus, qui lit l'acte d'accusation: "Paul est un dangereux perturbateur de l'ordre et de la paix romaine en ces provinces".

3 — Paul est invité à parler: il proteste de son esprit de paix et proclame que le Senhédrin, lors de la séance tumultueuse de Jérusalem, n'a trouvé aucun grief important contre lui. Indécis, le procurateur garde Paul en prison, l'autorisant toutefois à recevoir des visites. La prison devient un lieu d'apostolat. Deux ans s'écoulent. Festus, qui succède à Félix, propose à Paul cet arrangement: "Veux-tu monter à Jérusalem, et y être jugé en ma présence?" Mais l'apôtre craint un nouveau guet-apens. Il dit: "J'en appelle à César!"

4 — Le procurateur qui reçoit un appel à César doit en tenir compte. Festus consulte les membres du conseil qui jugent que l'appel à César est parfaitement valable. Il se rend donc en à la salle du jugement et déclare: "Tu en as appelé à César, tu iras à César!"

Paul partira pour Rome avec le prochain convoi de prisonniers.

La défense des écoles missionnaires

DAR-ES-SALAAM — A l'assemblée législative du Tanganyika, une proposition a été faite de nationaliser toutes les écoles missionnaires. Dans sa réponse, le président du gouvernement, M. Julius Nyerere, un catholique, a pris nettement fait et cause pour les écoles missionnaires.

M. Nyerere a tout d'abord fait remarquer qu'il avait été lui-même professeur dans deux établissements missionnaires, à l'école "St. Mary's" de Tabora et à celle de "St. Francis" de Pugu, près de Dar-es-Salaam. Il est donc bien placé pour faire une comparaison entre les écoles missionnaires et les écoles officielles.

M. Nyerere a ajouté en substance: "Lorsque j'étais professeur au collège de 'St. Francis' à Pugu, plusieurs de mes collègues étaient des prêtres catholiques. Ils avaient tous conquis leurs grades académiques, mais leur salaire n'était pas la moitié de celui des professeurs des écoles officielles disposant d'une formation universitaire équivalente. Ils travaillent pour un demi-salaire, mais, malgré cela, ils aiment leur activité et se dévouent. Nous n'avons pas le droit de ne pas tenir compte de cela."

"Au Tanganyika, a poursuivi le premier ministre, les écoles non gouvernementales accueillent les deux tiers des élèves. Il ne peut donc être question de les fermer. Si je dois commenter l'activité de ces établissements, je ne peux que les en louer et les en remercier; en aucun cas, je ne peux les blâmer et encore moins leur dire de s'en aller. Bien au contraire, je dois encourager les missionnaires à poursuivre l'oeuvre pour laquelle ils se dévouent."

Soirée récréative à l'école supérieure de St-Malo

Le vendredi 12 mai, les élèves de l'école supérieure de St-Malo offraient une soirée récréative pour fêter les Mères. A cette occasion les jeunes mirent tout en oeuvre afin que cette soirée soit vraiment intéressante.

Vers 8 h., les élèves et leurs parents arrivaient. Le comité de réception, Marie-Anne Saucier, Yvonne Gosselin et Blanche Maynard, leur souhaita la bienvenue.

La soirée débuta par une courte adresse aux parents. Les filles des 9e à 12e années firent une parade de chapeaux Maître Dior aurait pu y assister, et il est certain qu'il aurait trouvé matière à inspiration. En vedette: corbeilles de fleurs, sombreros, turbans, tuyaux, cônes et même "pignon" de maison orné d'une antenne de télévision. Ce dernier modèle, invention de Marie-Anne Saucier, mérita le prix.

Puis vint un choeur "Mains de ma Mère", alterné par les filles et les garçons. Les filles des 7e et 8e années chantèrent "Ne fais jamais pleurer ta mère", et un chant mimé, "Yann le Capouchino". Elles se joignirent ensuite gracieusement en deux rondes.

A la surprise de tous, Mariette annonça une partie de boxe. La surprise alla en augmentant quand les femmes furent invitées à "relancer" les hommes. Il s'agissait de mettre les gants de boxe et de pêcher une palette de gomme dans un sac de papier et toujours avec les gants de développer la gomme et de la mâcher. Ensuite une vingtaine d'élèves prirent part à un concours de craquelins. Après ce délassement toute l'assemblée se mit en cercle pour jouer au balai musical.

Une joute de hockey! Les garçons firent face aux hommes. La rondelle? Des chiffons en boule. En guise de bâtons? Deux balais. Les garçons se montrèrent à la hauteur de leur souplesse et remportèrent la victoire. Pour rendre la soirée plus profitable M. Hébert, notre concierge, mit en marche un encan chinois. Les premiers hors-jeux du balai musical reçurent des pénitences plus ou moins ridicules, à l'amusement de toute l'assemblée. Nos visiteurs jouirent d'un bon goûter.

Le premier prix d'entrée pour les mères, un petit chef-d'oeuvre artistique décoré par Mme Noël Marcotte, fut gagné par Mme Adélard Côté. Un deuxième prix d'entrée fut gagné par M. Ovila Gosselin.

Les profits de cette soirée iront à l'oeuvre St-Pierre Apôtre. Notre protégé, M. l'abbé Takaki fut ordonné le 27 mai. Merci à nos généreux invités pour avoir fait de cette soirée un succès.

Les deux "Marie".



Un groupe de jeunes Apaches, de la mission indienne St-Jean à Laveen, Arizona, ont été reçus par S. S. Jean XXIII au Vatican, au cours de leur séjour en Italie où ils participent à un festival international de danses folkloriques. On voit ci-dessus quelques membres du groupe, tous vêtus de leur costume traditionnel; l'un d'eux s'est mis à genoux devant le Pape pour baiser son anneau et pour lui offrir un authentique panache de la tribu des Apaches. (Photo NC)

Le Cinéma — Ma responsabilité

"Les spectateurs avec chaque billet d'entrée comme avec un bulletin de vote font un choix entre le bon et le mauvais cinéma."

Pie XII, Miranda Prorsus.

Signification des cotes morales

A I — **Pour tous:** Films visibles par tous, y compris les enfants.

A II — **Pour adultes et adolescents:** Films qui peuvent être vus sans danger par les spectateurs qui fréquentent ordinairement les salles de cinéma (16 ans et plus).

A III — **Pour adultes:** Films qui ne conviennent qu'aux gens possèdant une certaine expérience de la vie et ayant atteint un degré moyen de maturité intellectuelle, morale et spirituelle. Ces films ne conviennent généralement pas aux adolescents.

B — **A déconseiller:** Films ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société. Même les adultes avertis doivent s'abstenir de voir de tels films.

C — **A proscrire:** Films nettement condamnables aux points de vue moral et religieux.

NEVER ON SUNDAY: C — à proscrire

Grec. 1960. 95 minutes. Comédie satirique réalisée et interprétée par Jules Dassin avec Melina Mercouri et Georges Foundas. Ce conte original, mélange de philosophie et de comédie satirique, est réalisé de main de maître. La qualité de la photo, le rythme rapide, la musique envoûtante créent une atmosphère des plus réussies. L'interprétation de Melina Mercouri est remarquable. — Appréciation morale: Malgré le ton de comédie, le climat immoral de l'ensemble et la présentation sympathique de la prostitution obligent à déconseiller ce film.

* * *

ALL IN A NIGHT'S WORK: A III

Américain. Paramount 1961. 94 minutes. Technicolor. Comédie avec Dean Martin, Shirley MacLaine et Cliff Robertson. Le fondateur d'un important magazine est trouvé mort dans une chambre d'hôtel, en Floride. Comme une jeune fille, Katie Robbins, a été vue sortant de la chambre du défunt, la nuit de sa mort, le conseil d'administration de la revue croit à une aventure galante et craint un chantage qui pourrait conduire la compagnie à la faillite. Le neveu du défunt, Tony, prend la succession de son oncle et s'adjoint un détective pour tirer l'affaire au clair. Tout finit bien pour Katie. La mise en scène est au point sur le plan technique. Shirley MacLaine est excellente comme d'habitude. — Appréciation morale: Les imprudences de l'héroïne et certaines scènes osées motivent des réserves. Pour adultes.

* * *

THE DARK AT THE TOP OF THE STAIRS: A III

Américain W. B. 1960. 124 minutes. Technicolor. Film semi-autobiographique réalisé par Delbert Mann avec Robert Preston, Dorothy McGuire et Eve Arden. L'action se situe autour de 1920. Adapté de la pièce de William Inge qui connut un grand succès sur le Broadway, le film est avant tout du théâtre filmé. L'action y est lente et plutôt statique. Mais l'analyse des caractères et des situations est bien menée, sauf pour la réconciliation finale un peu trop brusquée. La réalisation est de qualité et les interprètes jouent fort bien. — Appréciation morale: La fidélité conjugale triomphe d'incompréhensions et de difficultés assez sérieuses. Le préjugé racial est stigmatisé. Un suicide non désapprouvé motive toutefois des réserves.

* * *

BREATH OF SCANDAL: B

Américain. 1961. 98 minutes. Technicolor. Comédie sentimentale réalisée par Michael Curtiz avec Sophia Loren, John Gavin et Maurice Chevalier, d'après une pièce de Ferenc Molnar. Spectacle assez ennuyeux. Sophia Loren est ici beaucoup plus un mannequin qu'une comédienne. Quant à Chevalier, il fait peu comte viennois. — Appréciation morale: Ce film contient une satire, guère convaincante d'ailleurs, contre certains préjugés de classes. Des costumes et des situations osées motivent de nettes réserves. Pour adultes.

* * *

TUNES OF GLORY: A III

Britannique. 1960. 96 minutes. Technicolor. Comédie dramatique avec Alec Guinnesss, John Mills et Dennis Price. L'action se passe dans les quartiers généraux d'un régiment écossais, à la suite de la seconde guerre mondiale. Le commandant du régiment, Sinclair, caractère fantasque et grand buveur, mais aimé de ses hommes, annonce à ces derniers qu'il est remplacé par le colonel Barrow, type à cheval sur les principes. Cette peinture de moeurs et cette analyse de deux caractères diamétralement opposés sont ici menées de main de maître. — Appréciation morale: Cette évocation de la grandeur et de la servitude militaires est positive. Une liaison et le suicide d'un homme qui semble déséquilibré font réserver le film aux adultes.

LE PALMARÈS DE CKSB

1. Je me Balance	Gilbert Bécaud
2. Quand nous étions écoliers	Marcel Amont et Colette Deréal
3. Le bruit Mystérieux	Michel Noël
4. Les citrons de Tel-Aviv	Gloria Lasso, les blues-Jeans
5. La chanson du Grillon	Marcel Amont
6. Tu fais danser mon coeur	Caterina Valente
7. Le temps du Muguet	Les Scarlet
8. Le bleu de l'été	Les compagnons de la chanson
9. Milord	Edith Piaf
10. Sa Majesté	François Deguelt
11. Rêves et Conquêtes	Hervé Brousseau
12. Le Bonheur	Ginette Ravel
13. Mustafa	Staiffi et ses Mustafa
14. Elle, lui et l'autre	Dalida
15. Pépé	Tohama
16. Un beau Jour viendra	Connie Francis
17. Mon coeur comme la vague	Les copains
18. Dimelo en Septiembre	Los Machucambos
19. Louise	Michel Louvain
20. Depuis ce temps-là	Bernard Lauze
21. How in the World,	Orchestre et Choeurs de Don Costa
22. De ton coeur à mon coeur	Lucienne Delyle
23. Adieu mamma	John William
24, Grenades, grenades	Guy Béart
25. Ne parle pas pour faire du vent	André Champagne
26. Allez savoir pourquoi	Les Scarlet
27. Marie, marie	Gilbert Bécaud
28, Le petit caniche	Lise Lachance
29. Très chic	Edmond Taillet
30. Chantons	Les Méridiens

Si vous désirez entendre un de ces succès, vous n'avez qu'à compléter le billet suivant et nous l'expédier.

CKSB
St-Boniface, Man.

J'aimerais entendre numéro ____ de votre palmarès au cours de votre programme du matin ☐ de 7 h. 30 à 8 h. 30

du midi ☐ de 12 h. 15 à 12 h. 55

du soir ☐ de 6 h. 15 à 6 h. 45

ou autres "pièces" non indiquées dans cette liste

Nom ....

Adresse ....

Les requêtes détermineront la position des succès la semaine prochaine.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

LES RENDEZ-VOUS DU CHEMIN VERT

par Claude ROZELLE

NUMERO 7

— En quoi consiste votre travail?

— A passer une serpillière mouillée dans chaque compartiment.

— Vous avez dû rencontrer votre collègue Fabien qui faisait sa ronde?

Félicie leva les yeux au ciel.

— Mon collègue! Comme si j'avais quelque chose de commun avec cet individu!

— Oui ou non, l'avez-vous rencontré?

— Oui! Je l'ai aperçu. Mais comme sa tournée va plus vite que la mienne, puisqu'elle consiste seulement à ramasser les objets, il avait fini depuis longtemps quand je suis arrivée dans le wagon de première avec mes outils.

— Et c'est là que vous avez . . .

La dame des lavabos mit la main sur son coeur comme pour en comprimer les battements.

— Oui M'sieur l'commissaire. C'est là que j'ai . . . Vous pensez si ça m'a fait un coup! Alors, j'ai couru tout droit chez M'sieur Zurfau! Il ne voulait pas le croire!

Philippe continua.

— Et je suis allé aussitôt vérifier le fait en compagnie de Fabien. Nous avons été forcés de nous rendre à la réalité.

— Et ensuite? demanda Vallon en s'adressant au jeune homme.

— Ensuite, j'ai demandé le numéro de la Police judiciaire et mon oncle a mis lui-même le directeur au courant.

— Tu approuves ce qui a été dit, Gabriel?

— Oui! Tout est bien exact!

— Qui a fait l'inventaire de la mallette et du sac?

— C'est moi, avec l'aide de mon neveu. Ma fille l'a inscrit sous ma dictée.

— Passe-moi ta liste Moulinier! . . .

— La voici, patron.

— Merci!

Le commissaire se tourna vers Xavière, restée jusqu'ici sans mot dire, et lui tendit le papier.

— Je vais demander à Mademoiselle d'en prendre connaissance . . . Mademoiselle comment?

— Xavière . . . Xavière Yvonne! répondit-elle d'une voix blanche.

Vallon sourit.

— Joli et original! Vous avez votre propre liste?

La jeune fille se leva, ouvrit le tiroir du guéridon et en sortit le bloc rouge.

— Oui! Monsieur le commissaire!

— Eh bien, veuillez vérifier si ces deux papiers sont conformes et déposer votre signature sur celui de l'inspecteur Moulinier.

Xavière plaça le tout sur la table et commença son examen.

Gabriel se leva à demi.

— Crois-tu Vallon que cette signature soit bien nécessaire?

— Indispensable! Il importe que nous soyons tous d'accord sur le contenu des deux seules pièces à conviction que nous possédions.

La voix de Xavière s'éleva.

— Tout est exact! Monsieur le commissaire!

— Vous avez signé?

— Oui!

— Au neveu maintenant!

Philippe s'exécuta.

— Et pour finir, à toi mon vieux Gabriel!

Le chef de gare s'approcha de la table en soupirant.

— Puisqu'il le faut!

Il parcourut la feuille des yeux, hésita encore, puis sortant un stylo de sa poche, y déposa nerveusement son paraphe.

— Merci! dit Vallon. Puis il tendit le papier à l'inspecteur.

— Mets ça dans le dossier Moulinier.

— Entendu patron!

Xavière replaça le bloc dans le tiroir et retourna à sa place.

La voix aigre de Félicie s'éleva.

— Si vous n'avez plus rien à me demander, je ne serais pas fâchée de rentrer chez moi! J'ai les pieds en compote, rapport à mes souliers neufs!

D'un geste le commissaire arrêta son élan.

— Rien ne presse! Je n'ai pas encore terminé! J'aimerais savoir où était M. Philippe Zurfau au moment précis où le crime a eu lieu, c'est-à-dire deux ou trois minutes avant 20 heures.

— Dans cette maison, ici-même . . . Je reviens chaque soir de mon bureau par la navette qui arrive à 19 h. 30 à Villebois, et je rentre directement chez mon oncle.

— Tu notes tout, Moulinier?

— Oui! patron!

— Votre situation, jeune homme?

— Je suis clerc de notaire et travaille chez Me Fauchon, 3 bis, boulevard Port-Royal, à Paris.

— En quelle classe voyagez-vous ordinairement?

— En première.

— Ainsi donc, l'employé Fabien a dû recevoir votre ticket à la descente du train de 19 h. 30?

— Je n'ai jamais de billet. J'ai un laissez-passer que mon oncle m'a fait délivrer.

Le commissaire se tourna vers Fabien.

— En tous cas, avec ou sans billet, vous avez dû le voir sortir avec les autres voyageurs?

— Pas forcément M'sieur l'commissaire! M'sieur Philippe utilise souvent la petite porte qui se trouve à côté de la consigne comme Mam'zelle Zurfau d'ailleurs. Ça fait plus court pour aller dans la villa.

— Ça fait plus court, et ça fait moins attendre ceux avec qui on a rendez-vous! lança Félicie.

— Que voulez-vous dire? demanda Vallon.

— Je me comprends, et cela suffit. J'ai passé mon tour d'être interrogée.

Le commissaire haussa les épaules. Cette dame des lavabos commençait à lui porter sur les nerfs avec sa voix de mégère et son accoutrement ridicule. Il se tourna vers Xavière.

— Vous travaillez aussi à Paris Mademoiselle?

La jeune fille ferma le magazine qu'elle faisait semblant de feuilleter. Elle toussa légèrement pour s'éclaicir la voix.

— Oui, Monsieur le commissaire.

— Et vous revenez à quelle heure à Villebois?

— Je rentre par le train de 12 h. 30.

— Et après, que faites-vous?

— Mais . . . je m'occupe de la maison, du lavage, du repassage. Je vais voir mes amies . . .

— Où étiez-vous aujourd'hui très exactement à 20 heures moins quelques minutes?

D'un seul bond, Gabriel se leva de son siège.

— Cet interrogatoire est odieux, Vallon, permets-moi de te le dire! Il n'y a aucune raison pour que ma fille soit mêlée à cette déplorable aventure! Elle doit donc rester en dehors de tout ceci!

Le commissaire plaça une main amicale sur celle de son camarade.

— Calme-toi! Ces questions n'ont rien d'injurieux! Je les pose à tous ceux que je crois susceptibles d'éclairer une affaire ténébreuse! Ta fille ne peut s'en formaliser!

— Et je ne m'en formalise nullement! fit vivement Xavière. Tu as tort de le croire, papa! ajouta-t-elle en s'adressant à son père. Cet interrogatoire me semble au contraire tout à fait naturel!

Gabriel eut un geste résigné.

— Bien! Bien! N'en parlons plus! . . . Je ne sais pourquoi je m'étais imaginé . . .

— Et puis, déclara Félicie, Mam'zelle Zurfau n'est pas plus sainte qu'une autre! Il n'y a aucune raison pour qu'elle ne soit pas interrogée!

— Je suis loin de m'y refuser, sachez-le! fit Xavière d'un ton sec.

Vallon fit des deux mains un geste d'apaisement.

— Donc . . . je reprends ma question. Où étiez-vous aujourd'hui vers 19 h. 55, Mademoiselle?

— A la maison, Monsieur le commissaire! répondit la jeune fille, après une imperceptible hésitation . . . Comme tous les soirs à la même heure!

La dame des lavabos s'esclaffa!

— Comme tous les soirs à la même heure! Ça c'est du toupet ou je ne m'y connais pas!

— Vous dépassez la mesure, Félicie! s'écria Philippe d'une voix forte. Je ne vois pas comment vous pourriez être au courant des habitudes de ma cousine, étant donné que vous ne pénétrez ici que rarement!

— Justement! Je connais surtout ses habitudes du dehors! Eh bien, à 20 heures, elle n'est pas tous les soirs chez elle, il faut dire ce qui est!

— C'est odieux! protesta Xavière.

Le commissaire tapa du poing sur la table.

— Une seule chose m'intéresse, c'est que la personne dite "dame des lavabos" ne peut savoir ce que faisait Mlle Zurfau à l'heure précise du crime, étant donné qu'elle était elle-même devant la portière de la navette, s'apprêtant à descendre, et qu'elle n'a rien vu; rien entendu, rien aperçu! C'est du moins elle qui l'assure!

— Merci commissaire! murmura Philippe soulagé.

— C'est juste! reprit Félicie, mais Mam'zelle Zurfau n'aurait pas dû dire: "Comme tous les soirs à la même heure." C'est ça qui m'a fait sauter!

Xavière parut subitement désemparée.

— Toutes mes paroles sont critiquées! Je ne sais plus comment répondre.

Le commissaire se leva.

— Ce sera suffisant pour ce soir Mademoiselle! Je me rends parfaitement compte de ce que cet interrogatoire peut avoir pour vous de déplaisant, et je ne veux pas prolonger votre supplice.

— Mais, Monsieur le commissaire . . .

— D'ailleurs, l'enquête se poursuivra et nous nous reverrons sous peu. Je désire même que vous restiez tous à ma disposition et répondiez au premier appel.

— C'est entendu! répondit Philippe.

Le commissaire fit signe à l'inspecteur.

— On part, Moulinier!

Celui-ci glissa le dossier dans sa serviette.

— Quant à toi mon vieux Gabriel, fit Vallon en prenant congé de son camarade, ne fais pas cette figure d'enterrement! On dirait à te voir que la victime est de ta famille! Tu exagères ta responsabilité!

— Je suis de votre avis! approuva Philippe.

Le chef de gare hocha la tête.

— C'est malgré tout une fâcheuse histoire.

— J'en conviens! Mais ne va pas faire une maladie parce qu'il a plu à un meurtrier de choisir ta navette pour le lieu de son mauvais coup!

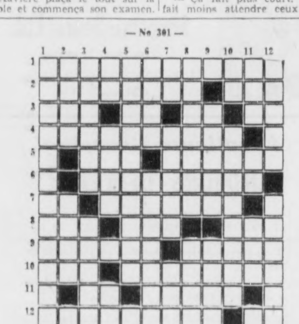
— Faut vous ménager M'sieur Zurfau; ironisa Félicie. On n'est pas encore au bout de cette histoire!

Xavière regarda son père avec inquiétude. Il paraissait rompu de fatigue et d'émotion. Elle se dit qu'il y avait quelques heures à peine, il était rentré à la maison avec sa bonne humeur habituelle, malgré la fâcheuse annonce de sa retraite prochaine. Il avait fallu la découverte du crime de la navette pour faire de lui un homme anéanti.

— C'est vrai papa! dit-elle, tu es tout pâle. Tu ferais mieux d'aller te coucher!

(à suivre)

— No 301 —



HORIZONTALEMENT

1—Instrument de musique.
2—Action d'aiguiser sur une meule. — Dénué d'esprit.
3—Attacha. — Conifère. — Donne plus de force à l'affirmation. — Sym. du sodium.
4—Circonspection.
5—Dit qu'une chose n'est pas. — Nom de famille de Voltaire.
6—Manière d'agir habituelle.
7—Entiers. — Ce qui manque à une monnaie pour avoir le titre légal.
8—Interj. pour attirer l'attention. — Exprime le mécontentement. — Affaibli.
9—Sorte d'ivoire artificiel (moins la dernière lettre). — Arbre qui a les deux âges de la coupe du bois.
10—Lequel. — Causent le dépérissement des plantes.
11—Notre-Seigneur. — Large sillon.
12—Sème du levain. — Dans le corps.

VERTICALEMENT

1—Se dit des médicaments employés contre les vers intestinaux.
2—Partisane. — Vu de nouveau.
3—Ch.-l. d'arr. sur la Loire. — Avec soustraction de.
4—Lettre grecque. — Lieu où l'on bat le grain. — Pronom.
5—Gouvernement où l'autorité est entre les mains de quelques familles puissantes.
6—Fruit d'une plante d'Arabie. — Non décente, modeste.
7—Ira gauchement. — Mère. — Rivière d'Europe centrale.
8—Former en fédération. — Cochon.
9—Petits ânes. — Choisie.
10—Usages. — Munie d'un tuteur.
11—Possessif. — En les. — Sien.
12—Du verbe être. — Ce qu'on doit (plur).

SOLUTION DU PROBLEME No 300

■ **Horizontalement:** 1. Enter — Tocane; 2. Toit — Nerprun; 3. Rut — Sera — Têt; 4. Aéré — Orna — Er; 5. Nuera — Egal; 6. Gré — Douer — Il; 7. Ls — Terra — Ana; 8. Rena — Taler; 9. Mi — Sons — Tard; 10. Erg — Item — Ite; 11. Naïades — Asie; 12. Titres — Liées

■ **Verticalement:** 1. Etranglement; 2. Noueurs — Irai; 3. Titrée — Git; 4. Et — Er — Tes — Ar; 5. Adénoïde; 6. Néo — Orantes; 7. Terreur — Ses; 8. Orangeât; 9. Cp — Aar — At — Ai; 10. Art — Alaise; 11. Nuée — Inertie; 12. Entrelardées.

Alimentation: procédé révolutionnaire

Sans réfrigération, la "congélation dessiccation" conserve les aliments

La première usine au monde de "congélation dessiccation" vient d'ouvrir ses portes à Mallow, comté de Cork, en Irlande. Il s'agit de l'application d'un procédé mis au point en Angleterre, en 1945, "l'innovation la plus spectaculaire dans l'industrie des aliments depuis l'invention en France, à l'époque du siège de Paris, en 1870, de la boite à conserve".

Légumes, fruits, viandes, poissons sont congelés, puis, dans un vide très poussé, ces aliments sont soumis à une chaleur de faible intensité qui entraine un phénomène de "sublimation" ou le passage sans transition de la glace en vapeur, c'est-à-dire sans que la glace fonde. L'aliment ainsi traité peut se conserver indéfiniment dans n'importe quel contenant en carton, en polythène ou en étain. Il retrouve sa consistance originale dès qu'il absorbe un peu d'eau.

Ce procédé de conservation des vivres périssables permet de se dispenser du transport réfrigéré et de l'entreposage dans les frigorifiques.

L'Irlande compte exporter $150,000,000 de vivres qui auront subi la congélation dessiccation au cours des dix prochaines années, sous la marque de commerce "Erin Foods". L'Angleterre, les Etats-Unis, l'Allemagne de l'Ouest, la Norvège et la Suisse ont déjà reçu les premières cargaisons.

Cette technique a d'abord été utilisé pour la préservation du plasma sanguin. Elle apportera sans doute à l'industrie de l'alimentation des changements révolutionnaires qui pourraient résulter en une diminution du coût des vivres, tout en favorisant la manutention et l'entreposage.

Depuis quelques années déjà le procédé de congélation dessiccation a été utilisé par des fabricants de mélange à soupe en sachets, mélange qui contient des morceaux de viande. Une précaution s'impose cependant, les produits préparés par congélation dessiccation doivent être placés dans des empaquetages à l'abri de l'humidité.

A l'échelle industrielle, des fabriques s'érigent en Allemagne, en Hollande, en Suisse et en Italie pour la conservation des aliments par la sublimation à vide de la vapeur d'eau qu'ils renferment. Certaines de ces usines pourront traiter 50 tonnes d'aliments par jour, soit la consommation quotidienne de viande dans une ville assez populeuse. Le poids de la viande est ainsi réduit de 65 pour cent; aucune réfrigération n'est requise avant le moment de rendre à la viande l'humidité qui normalement s'y trouve. La viande se conserve parfaitement dans les zones tropicales quand elle est traitée de cette façon.

Une grande quantité d'aliments pourrait être expédiée rapidement en cas d'urgence, dans cet état de congélation dessiccation.

Ce procédé a l'avantage de ne rien enlever à l'arôme et à la saveur des aliments; il n'en était pas de même des aliments déshydratés; les deux procédés n'ont à cet égard rien de commun.

Les aliments crus, cuits et même frits peuvent être traités par le procédé de congélation dessiccation. Il requiert cependant une installation assez compliquée. Les aliments sont d'abord congelés, puis la dessiccation prend de six à douze heures; le contenu en vapeur d'eau est abaissé à 4 pour cent au maximum et peut être inférieur à 0.1 pour cent si nécessaire. L'extraction de la vapeur d'eau peut s'accomplir de diverses façons; l'usage de pompes et de condenseurs avec circulation de réfrigérants offre des garanties d'efficacité.

La science constate, non sans un certain étonnement, que l'activité bactérienne est interrompue au moment de la congélation dessiccation, mais elle apparait dès que l'humidité a été rendue aux aliments et il faut alors les conserver dans des appareils de réfrigération. Comment les bactéries peuvent-elles survivre et se ranimer, voilà une question dont la réponse n'est pas encore précisée. Pourtant, l'on a trouvé le moyen de réduire jusqu'à un-dix-millième le nombre de bactéries présentes dans les aliments après la dessiccation. Sauf dans le cas des produits pharmaceutiques cette précaution supplémentaire ne s'impose pas, mais elle pourrait bien être pratique dans la préparation des crèmes glacées et de la poudre à pâte ou de tout produit qui doit être à peu près exempt de bactéries par souci d'hygiène.

Elégamment vêtue dans son costume de voyage de création canadienne, la nouvelle mariée est toute joyeuse d'exhiber le cadeau de noce de son mari, une montre lantern de style suisse authentique par Rolex de Genève. Avec son boitier en or de 18 carats, la montre, suspendue par une broche, renferme un mouvement de précision à 17 rubis qui assure un fonctionnement fidèle pour de nombreuses années. Malgré son apparence délicate, ce bijou de montre possède toutes les qualités de solidité et est entièrement à l'épreuve des dommages normalement causés par l'humidité et la poudre cosmétique. Le costume à jupe svelte de la mariée, créé par Wilson, est de soie pure. La jaquette, de belle coupe, possède les nouvelles manches courtes. Son chapeau, par Peggy Anne, est en paille et de style melon et est garni tout autour d'un ruban vert gazon.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

La crème glacée étant l'un des desserts les plus populaires au Canada, nous sommes sûres que plusieurs maitresses de maison sont à l'affût de trucs pour servir ce produit laitier. Il nous fait bien plaisir de vous annoncer un feuillet de recettes par Marie Fraser, du Service des produits du lait, qui vous donnera précisément les idées neuves que vous cherchez. Ce feuillet s'intitule "Desserts fabuleux à la crème glacée". Il contient un assortiment de recettes à base de crème glacée à différents parfums. Ainsi, on y voit un Givre aux fraises, des Igloos, une Mousse à l'érable et à la crème glacée et encore bien d'autres recettes alléchantes. Si vous désirez obtenir gratuitement ce feuillet, écrivez à Marie Fraser, 180 est, boulevard Dorchester, Ste 7, Montréal 18, P.Q.

✦ ✦

Un voyageur quitte l'hôtel à la dernière minute pour prendre son train quant au moment de monter dans le taxi, il s'aperçoit qu'il a oublié son parapluie dans sa chambre. Il appelle le garçon.

— Monte vite à la chambre 456 et regarde si tu ne vois pas mon parapluie à gauche de la toilette. Et au trot!

Deux minutes se passent: le garçon reparait, essouflé, mais les mains vides.

— Et bien?

— Oui, monsieur, le parapluie est toujours là à gauche de la toilette.

✦ ✦

Avant de tapisser à neuf, s'il se trouve des taches graisseuses sur les murs, recouvrez ces taches d'une mince couche de vernis: la graisse ne pourra pas transpirer sur la nouvelle tapisserie.

✦ ✦

Quand vous balayez un tapis, trempez votre balai dans l'eau froide salée. La poussière se soulève moins vite et les couleurs se ravivent.

✦ ✦

La politesse est la marque des sociétés civilisées. Les règles de la civilité et du savoir-vivre rendent nos rapports avec nos semblables faciles et agréables. La vraie politesse vient du coeur, elle repose sur la sympathie et la délicatesse.

✦ ✦

Je me suis querellé avec ma femme, mais j'ai eu le dernier mot.

— Que lui as-tu dit?

— Achète-le, ton manteau.

✦ ✦

Lorsque vous faites bouillir un chou-fleur entier, mettez-le dans le chaudron, la tête en bas, pour que l'écume de l'eau n'affecte pas la partie blanche.

✦ ✦

Saviez-vous que l'endroit le plus chaud du monde entier est Tripoli, Afrique du Nord, où la température atteint parfois 136 degrés.

✦ ✦

Retirez la marmite du feu lorsque vous éprouvez vos sucreries, vos glaçages: une ou deux minutes de cuisson pourraient tout gâter.

✦ ✦

— Tiens, tu as une nouvelle auto? tu n'en avais pourtant pas besoin, tu en as déjà deux ou trois.

— Ce n'est pas par besoin que je l'ai achetée, mais par simple politesse. J'étais entré chez un marchand d'autos pour téléphoner et ca m'a gêné de m'en aller sans acheter quelque chose.

✦ ✦

Pour que vos mouchoirs soient bien blancs, faites-les tremper, avant le lavage, pendant une nuit, dans la solution suivante: une cuillerée de crème de tartre par pinte d'eau.

La femme au volant est responsable

ROME — La "femme au volant" est-elle un danger public? Est-elle plus en péril elle-même que l'homme qui conduit?

Le deuxième congrès de la prévention routière internationale, qui vient de terminer ses travaux à Rome, estime qu'il n'en est rien. Si les femmes, en moyenne, ont moins d'aptitude à la conduite que les hommes — selon les résultats des enquêtes menées dans divers pays — elles compensent, en revanche, leurs insuffisances techniques par un grand sens de la responsabilité. De plus, elles évitent — affirme le rapporteur — les "attitudes agressives" communes aux hommes . . .

Maitre Fornario, secrétaire général de l'Association italienne" "La route sûre", qui a présenté le rapport final sur cette question, a affirmé qu'il n'existe aucun élément valable permettant d'affirmer que la femme est plus exposée que l'homme au risque de provoquer des accidents. Tout au plus peut-on dire que la femme provoque un plus grand nombre d'incidents légers, mais un nombre inférieur d'accidents graves, par rapport à l'homme.

Le congrès, dont les travaux coordonnaient les initiatives des organisations de sécurité routière de 14 pays, a également établi que le nombre des femmes qui conduisent, tout en étant en augmentation constante, reste aux environs de 35 pour cent par rapport à l'ensemble des conducteurs.

Un tort avoué s'efface; expliqué, il s'atténue; discuté, il s'aggrave; défendu, il en fait naitre mille autres.

Cte de BELVEZE.



Q. — Je suis dans la trentaine et je n'ai jamais eu d'ami véritable. Depuis trois mois, un jeune homme de quelques années plus jeune que moi recherche ma compagnie en toutes occasions. Il vient chez moi souvent. J'habite une coquette maison que m'ont léguée mes parents et j'occupe une très bonne situation dans une grande maison d'affaires. Comme j'ai une voiture et qu'il n'en a pas, nous nous promenons et souvent il vient diner avec moi. Il se montre très attentif pour moi, ne part jamais sans m'avoir aidée à laver la vaisselle.

Mes frères et soeurs mariés ne cessent de venir mettre leur nez dans mes affaires. Ils me disent que je fais des bêtises et que mon ami ne cherche qu'à "se placer les pieds". On me dit que ce garçon n'a pas de situation permanente, qu'il est coureur et qu'il prend de la boisson dans des endroits louches, les quelques soirs par semaine où je ne le vois pas.

Je sais que la situation présente de mon ami n'est pas très enviable, mais il en cherche une autre et la trouvera certainement, car il est très intelligent. Il est vrai qu'il prend parfois trop de boisson, mais je suis certaine qu'il ne fréquente pas d'autres femmes, il me l'a dit lui-même et je le sais sincère. J'en ai assez d'être considérée uniquement comme une "tante à héritage" par des gens qui ne pensent qu'à leurs intérêts. Croyez-vous que je pourrais être heureuse en épousant mon prétendant? — DITES OUI.

R. — Si vous restez aussi aveugle que vous l'êtes en ce moment, et si vous ne craignez pas qu' en se plaçant les pieds, ce monsieur n'écrase les petits cors que vous pouvez avoir aux pieds ou votre grand coeur trop naïf, eh bien oui, épousez-le. Je crains fort que la "tante à héritage" ne change de titre bien vite en sa compagnie et qu'elle devienne "cette pauvre tante".

D'après ce que vous me dites, et malgré la jalousie dont vous soupçonnez vos frères et soeurs, je crois qu'ils ont raison de vous prévenir. Ils ont sans doute le souci de votre réputation que vous risquez de perdre. Vous vous sentez peut-être très seule et vous voulez un compagnon sympathique avec qui partager votre vie. Il est vrai que, rendu dans la trentaine les partis sont plus rares que dans la première jeunesse, mais de grâce n'allez pas faire la sottise de vous mal marier tout simplement pour devenir "Madame".

Ne vous rendez-vous donc pas compte que ce garçon profite de votre hospitalité, de votre voiture et de vous? Vous ne me dites pas son âge, mais avant de songer à fonder un foyer, un homme doit occuper une position responsable et sûre et avoir fait quelques économies. S'il a un peu d'honneur, il ne veut pas tout recevoir de sa femme. C'est lui qui cherche à la combler. Je vous conseillerais de chercher votre bonheur auprès d'un autre.

Q. — Que pensez-vous des congrès tenus dans differentes villes par des organisations diverses et des maisons d'affaires? Mon mari est appelé, à cause de son travail et d'un club dont il est membre, à se rendre une ou deux fois par année à de tels congrès. Je l'ai accompagné l'année dernière et j'ai été scandalisée de la conduite de gens que j'avais toujours considérés comme respectables et bons chrétiens. Le bal recommencera dans un mois. Grand carnaval dans une ville assez éloignée. Mon mari doit y aller et malgré les fortes dépenses qu'occasionnera mon voyage, je l'accompagnerai. Il insiste pour que je le fasse, car, pour ma part, je préférerais demeurer bien sagement à la maison. Croyez-vous que je devrais refuser? — J'AI CONFIANCE EN LUI.

R. — Continuez à avoir confiance en votre mari, et puisqu'il le désire, de grâce accompagnez-le. Combien de femmes dans votre situation seraient au comble de la joie, si, au lieu de refuser de les amener, leurs maris insistaient pour qu'elles les accompagnent. Savez-vous que vous êtes privilégiée? Un trop grand nombre d'hommes se croient tout permis lorsqu'ils assistent à de tels congrès. Il ne faudrait pas généraliser, cependant, et croire que tous les congrès ne sont que de grandes parties de plaisir. La plupart sont des réunions sérieuses qui portent d'excellents fruits dans leur champ d'action. Ce n'est peut-être pas seulement le plaisir de vous offrir un voyage, ni celui d'avoir votre compagnie dans ce voyage qui incite votre mari à vous demander de l'accompagner. Votre seule présence le protégera même de la tentation possible de faire des folies et empêchera les autres de vouloir l'entrainer à en faire. De plus, qui sait, cette fois vous jouirez peut-être d'un congrès mieux organisé et plus intéressant. Bonne chance et n'y manquez pas, allez-y!

* * *

Q. — Nous attendons notre premier enfant très bientôt et ma mère prétend que je ne devrais pas envoyer des faire-part ou annoncer la naissance du petit à mes oncles et tantes. Elle dit que ce serait les forcer d'offrir un cadeau et que quelques-uns n'ont pas les moyens de le faire. Il me semble que ce serait, au contraire, manquer de politesse que de ne pas leur annoncer cette nouvelle. Même s'il fait plaisir de recevoir des cadeaux et qu'ils sont appréciés ce serait plutôt pour faire partager notre joie à des parents éloignés que je le ferais. Votre opinion est attendue avec impatience.

FUTURE MAMAN.

R. — Votre mère se fait des scrupules inutiles. Ecrivez un petit mot à vos oncles et tantes et au cours de votre lettre mentionnez l'heureuse nouvelle. Libre à eux ensuite d'agir à leur guise.

LOUISE.

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Faites votre choix entre ces deux arts de vivre

par le Dr Adrien Plouffe

Il y a un art de vivre qui consiste à abuser, tout le long de l'année, des délices de la table, et à boire plus que de raison! On vit à sa guise, quoi, à l'encontre de tous les principes de la sobriété. La sobriété, tempérance, modération dans le boire et le manger, ce n'est pas pour soi-même, c'est pour les autres! La vie est belle, les sauces ne sont jamais trop riches et avec tout ce qu'on mange en trop, on pourrait nourrir trois pauvres, la vie est belle! On boit des cocktails avant le repas, on boit deux ou trois verres de whiskey en mangeant et des pousse-café ensuite. Et puis on boit encore dans l'après-midi, et le soir. On n'arrête jamais! La vie est belle.

Cependant, au bout de quelques années, tout ne marche plus sur des roulettes. On digère mal, on a des lourdeurs, on se paie une indigestion une ou deux fois par semaine. Et on s'aperçoit qu'on est devenu esclave des trop bonnes choses à table et esclave de la bouteille! On a maintenant besoin d'un 26 onces tous les jours. On est devenu un dyspepsique et un alcoolique. On ne mange plus autant parce que notre estomac se rebelle mais, en revanche, on boit davantage. Il nous faut maintenant une bouteille de 40 onces de rye ou de scotch tous les jours. En somme, on a pratiqué un art de vivre comme on l'entendait. Le résultat est désastreux: gastrite aiguë, gastrite chronique, estomac délabré, psychose, drames de famille, vies conjugales brisées, crise de delirium tremens, cirrhose, faillites, ruines.

Certes, au début, l'art de vivre à sa guise avait du charme, mais on s'est rendu compte trop tard qu'il avait des inconvénients, et qu'il causait des ennuis, des souffrances, des déboires!

En face de ce tableau sombre, il y a le gros bon sens, le sens de la mesure, qui nous conseillent de pratiquer un art de vivre basé sur la sagesse, la raison. On mange pour vivre, on ne vit pas que pour manger. On boit pour se regaillardir et non pour s'abrutir. On use de toutes les bonnes choses sans en abuser. On pratique une sobriété de bon aloi. On a remplacé la négligence, l'insouciance et l'inconscience par la prudence et la prévoyance. **Et notre frère corps se porte mieux. On a compris que l'intelligence de la santé conduit à l'intelligence de la vie.**

Soyez des artistes qui s'appliquent à pratiquer l'art de vivre de cette façon-là et vous ne le regretterez pas. Vous arriverez à un âge avancé et vous serez encore en bonne santé. **Vous aurez peut-être oublié de vieillir!**

Entre l'art de vivre qui conduit à la maladie et à la mort prématurée, et l'art de vivre qui est le gage d'une vie saine, heureuse et longue, **faites le choix, à vous de décider, à vous!**

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 48—No 9

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443 entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

EXCELLENTE OPPORTUNITE! Si vous êtes ambitieux, débrouillard, vendez dans votre entourage nos 250 produits pour la maison et la ferme. Commission et boni. Spéciaux intéressants. Période d'essai. **Familex, Dépt. T.G. 1, 1600, Delorimier, Montréal.**

DAME AGEE ALERTE DEMANDE compagne retirée. Tous privilèges d'un foyer moderne, Winnipeg. Près autobus. Fins de semaine libres. **Signaler: SUnset 3-1716.** 9-931-11C.

ON DEMANDE — Ménagère d'âge mûr pour 2 adultes. Près église et autobus. **S'adresser à 472, chemin Ste-Marie, ou signaler: CHapel 7-1678** 8-894-9C.

ON DEMANDE GARDES-MALADES DIPLOMEES pour hôpital de 29 lits, situé à 30 milles de Winnipeg. Salaire mensuel minimum: $315. Chambre et pension: $45 par mois. Vacances: 3 semaines payées. Pour tout autre renseignement, s'adresser à l'Administrateur, **Hôpital De Salaberry, St-Pierre, Man.** 9-916-13C.

SI QUELQU'UN DESIRE FAIRE COUPER OU TAILLER DES ARBRES qu'on signale **CHapel 7-8056.** 9-930-12C.

A LOUER — St-Boniface, 172, rue Bertrand pour 1er juillet. Logis: 4 pièces. Salle de bain, entrée privées et chauffe-eau. $75 par mois. Enfants bienvenus. **Signaler: SPruce 5-7777.** 9-925-9P.

SALLE A LOUER — 177, rue Eugénie, Norwood. Pour banquet, mariages ou réceptions. Pour réservations ou toute information, **s'adresser à E. Gourbil, 417, rue Ritchot, ou appeler CHapel 7-7592 le soir.** 9-926-12C.

A LOUER — Winnipeg 3, 664, avenue McDermot. Près Sacré-Coeur. Logis: 5 pièces, 1er étage. Libre: 1er juillet. **Signaler: SPruce 2-7139.** 9-913-9C.

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé: 3 pièces. Pour couple tranquille ou qui travaille. **Signaler: CHapel 7-8689.** 1-703-T.F

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis privé: 3 grandes pièces. Libre: 1er juin. Pour couple tranquille. **Signaler: WHitehall 3-9024.** 5-813-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Duplex. Entrée privée. 3 chambres à coucher. Grands salon et cuisine et cuisinette. Location centrale. Près cathédrale, écoles, terrains de jeux et centre d'achat. $112 par mois. **Signaler: CHapel 7-4436.** 9-958-9C.

A LOUER — St-Boniface, rue Des Meurons. Logis meublé: 4 pièces. TV. Pour jeunes filles. Juillet et août seulement. **Signaler: CEdar 3-6010 après 5 h.** 9-912-9C.

A LOUER — St-Boniface. Logis moderne: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Libre: 1er juillet. **S'adresser à 477, rue Langevin, ou signaler: CEdar 3-1868.** 9-910-9C.

A LOUER — St-Boniface, 315, avenue Cathédrale. Logis moderne: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. 2e étage. Libre: 1er juillet. **Signaler: CEdar 3-3736.** 9-909-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 382, Place Cabana. Logis: 2½ pièces. Toilette, armoires, évier. Service de sécheuse en hiver. $55 par mois. Libre: 1er juillet. **Signaler: CEdar 3-5982.** 9-927-9C.

A LOUER — Norwood. Grande chambre meublée avec poêle, évier et réfrigérateur. Possession immédiate. **Signaler: CEdar 3-3638.** 9-944-10C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée. Facilités de cuisine. $18. **Signaler: CHapel 7-6082.** 9-948-9C.

A LOUER — St-Boniface, 156, rue Notre-Dame. Logis non meublé: 3 pièces. Nouvellement décoré. Couple d'âge moyen ou adultes de préférence. Maison tranquille. Possession immédiate. **Signaler: CHapel 7-7321.** 9-943-9C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. Réfrigérateur et poêle lectrique. Salle de bain et entrée privées. Nouvellement décoré. Libre. **Signaler: GLobe 3-7454.** 8-893-9C.

A LOUER

Rue St-Jean-Baptiste — Logis: 3 pièces. $65.

Rue Ritchot — Logis: 4 pièces. Poêle, réfrigérateur, congélateur, sécheuse. $100.

Signaler: CHapel 7-8178 ou le soir, WHitehall 3-2134. 9-937-9C.

A VENDRE OU A LOUER — La Salle, Man. Maison: 5 pièces. Eau courante. 2 chambres à coucher. Chauffage automatique: huile. Lot: 100' x 125'. **Signaler: GLobe 3-7249.** 9-945-9C.

A VENDRE OU A LOUER — 16 milles de Winnipeg sur chemin Ste-Marie. Maison: 5 pièces. Chauffage automatique: huile. Eau courante. Grand lot. Garage si désiré. Près église et écoles élémentaire et secondaire. Libre: 1er juillet. **S'adresser à J.-A. Leclerc, St-Adolphe. Téléphone: 306-24.** 9-947-9C.

A VENDRE — Piano "Morris" rénové. Très bon état et très propre. Prix: $275. **Signaler: GRover 4-2742.** 9-932-10C.

A VENDRE — Meteor sedan, modèle 49. Mécanique et pneus en bon état. Meilleure offre. **Signaler: CEdar 3-4077.** 8-889-10C.

A VENDRE — Lessiveuse "General Electric" avec essoreuse. Très bon état. $50. **Signaler: CEdar 3-5982.** 9-928-9C.

A VENDRE — Tracteur "HS" W9. Moissonneuse "Massey Harris" 10'. Charrue "Massey Harris" 4-14 pieds. Tous en bon état. **S'adresser à J. Renaud, Ste-Anne, Man.** 9-946-10C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Dumoulin. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Bonne cour. Plein centre. Possession immédiate. $12,900. $3,500 comptant. $80 par mois. **Signaler: CEdar 3-4148.** 9-918-11C.

A VENDRE — Parc Windsor. Nouvelle maison. 2 chambres à coucher. Termes faciles. Possession immédiate. **Signaler: ALpine 3-3820 ou WHitehall 2-3070.** 9-911-T.F.

A VENDRE — St-Vital. Près école et église Ste-Marie, autobus et magasins. Bungalow: 3 chambres à coucher. Nouveau chauffage moderne: gaz. Bel emplacement. Lot: 50' x 100'. Titre clair. Pas d'agents. **Signaler: CHapel 7-2303.** 9-910-13C.

A VENDRE — St-Laurent. Chalet: 4 pièces. Electricité, etc. Pour informations, **signaler: CEdar 3-5727 ou CHapel 7-3004. Inspections en fin de semaine.** 8-902-T.F.

A VENDRE — Formules de reçus bilingues. Livrets de 25 reçus: 15c. Livrets de 50 reçus: 25c (Ajouter 3c pour frais de poste). Prix spéciaux pour commandes de 10 livres ou plus. **S'adresser à Boite 422, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 26-422-T.F.

A VENDRE — Transcona est. Bungalow moderne: 2 ans. 5½ pièces. 3 grandes chambres à coucher. Près écoles Assomption et Blessed Sacrement. $1,500 comptant. **Signaler: CAstle 2-8436.** 1-631-T.F

A VENDRE — Lorette. Centre du village, près écoles élémentaire et secondaire. Maison: 6 pièces avec salle de bain complète, plus logis: 3 pièces attenant. Grand lot. **S'adresser après 6 h. p.m. à F.-E. Desmarais, 1502, avenue Lincoln, Winnipeg 3. Téléphone: SUnset 3-6497.** 3-754-T.F.

PLAGE ALBERT — Lots à vendre. Nouveau développement. Près d'une des plus belles plages du lac Winnipeg. Pour plus de renseignements, écrire ou s'adresser en tout temps à **Bert Trainor, Victoria Beach, Man.** 4-765-T.F.

A VENDRE — Centre français au Manitoba. Excellent commerce d'épicerie et viande, vêtements, chaussures. Bon chiffre d'affaires. Logis au 2e. Marchandises: environ $12,000. Comptant requis: $15,000. Considérerait maison de ville en échange. **S'adresser à Boite 829, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 6-829-11C.

A VENDRE — St-Boniface centre. Près écoles. Maison: 7 pièces. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis: $6,000. **Signaler: WHitehall 3-5036.** 8-907-T.F.

A VENDRE

Rue Horace — Bungalow moderne: 4 pièces. Age: 14 ans. En très bon état. Belle location. Garage. Grand lot. Chauffage automatique: huile. **Signaler: CEdar 3-5050.** 9-929-9C.

MAISONS A VENDRE
St-Norbert

2 chambres à coucher. Garage. $11,000.
3 chambres à coucher. $10,000.
Toutes deux modernes. Eau et égouts. Près école. Chemin pavé. **Aappeler propriétaire: GLobe 2-0359.** 8-899-9C.

A VENDRE — Bonne ferme mixte sur chemin pavé. 160 acres. Bons bâtiments, électricité, téléphone, eau courante. Environ 130 acres en culture, 42 semées en avoine, balance en foin domestique. 26 bêtes à corne, porcs, poulets. Instruments aratoires: 2 tracteurs, presse à foin neuve, tondeuse motorisée, râteau latéral, étendeur de terreau. Située à 1 mille à l'ouest de La Broquerie, Man. Comptant requis: $10,000. Balance termes. **S'adresser à M. J. D. Letkeman, La Broquerie, Man. Téléphone: HAzel 4-5330.** 9-934-10C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 2 étages. 1er: cuisine, 21' x 11'; salon, 17' x 9'; chambre à coucher, 12' x 19'. 2e: 3 chambres à coucher, salle de bain. Soubassement à grandeur. 3 entrées. Intérieur et extérieur nouvellement décorés. Nouveau brochage. Taxe basse. 10 minutes de: église, école et centre commercial. 3 minutes d'autobus. Lot: 50' x 120'. Pourrait facilement être convertie en duplex. Termes. **Signaler: CEdar 3-2881.** 7-873-9C.

A VENDRE — Maison. St-Boniface. 2 chambres à coucher. Près autobus et église. Chauffage: huile. Vente prompte. Termes faciles. Pas d'agents. **Appeler propriétaire: CEdar 3-6087.** 9-914-9P.

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood

A VENDRE

ST-BONIFACE — $5,000 comptant
Duplex: 5 et 3. 5 ans seulement. Stuc et plâtre. Façade en briques. Planteurs. Bon revenu. Très belle location.

ST-BONIFACE — $10,000 comptant
Près basilique. Immeuble-appartements. 4 logis: 5 pièces. Salle de récréation. Garage. Rapportera au-delà de $10% sur placement.

RUE BRAEMAR — $5,000 comptant
Maison: 6 pièces. Stuc et plâtre. Garage. Termes faciles.

PAUL GAGNON, CEdar 3-6217 9-939-9C.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Masson. Maison: 8 pièces, 4 chambres à coucher. 2 plomberies. $6,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Rue Langevin. Maison: 7 pièces, 2 chambres à coucher au 2e, une au premier. Grande cuisine. $5,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Près école et basilique. Duplex non moderne. $8,000 à termes.

Norwood — Rue Ferndale. Maison moderne: 6 pièces, salle de récréation. Grand lot. Garage. $6,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Près hôpital. Maison: 6 pièces. Soubassement complet. Grande cuisine. $5,000 comptant. Balance à termes.

S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
ou
Charles Jamault, représentant
CEdar 3-4281 9-933-9C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

Norwood — Lyndale Drive, près chemin Ste-Marie. $10,500. Maison: 5½ pièces. Stuc. Nouvellement décorée. Cave à grandeur. Garage. Comptant requis: $3,000. Balance facile.

St-Vital — Près église St-Emile. Bungalow: 4 pièces. Très propre. Lot: 50' x 232'. Possession immédiate. Comptant requis: $1,000. Balance à termes.

St-Boniface — Duplex: 4 et 4. $21,000. Revenu annuel: $2,340. Plomberie double. Entrées privées. Belle localité. A termes.

St-Norbert — Maison: 6 pièces. 14 ans. 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz, eau chaude. Lot: 50'. Garage. A termes.

Village canadien-français — Restaurant, salon de barbier, salle de billard. Grand lot et bon logis. $10,000 à termes.

Norwood — Près Précieux-Sang. $11,500. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement à grandeur. Titre clair. Comptant requis: $3,000. Balance termes.

Norwood — Chemin Ste-Marie ouest. $11,300. Bungalow: 5 pièces. 2 ou 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. A termes.

Ferme pour pâturage — 316 acres. Toute clôturée. Maison: 5 pièces. Taxes: $85 seulement. $5,000. 5-802-8C.

N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste
CEdar 3-2027

Jos. Carrière, 133, rue Taché
GLobe 2-1422 9-936-9C.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi à VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $500 comptant ou plus, appeler Midtown Realty, GLobe 3-4745, ou A. Desaulniers, CHapel 7-6964. 42-508-T.F.

POUR ACHAT ET VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, assurances: feu, automobile s'adresser à A. SYLVESTRE, 455, rue Louis Riel, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5050. 41-469-T.F.

ON DEMANDE
Un instituteur bilingue à l'école de Léoville pour la classe de sixième et septième année. Salaire: $2,900 à $6,900. S'adresser à Mme René Crossland, secrétaire, Léoville, Sask. 6-820-10C.

ON DEMANDE
Une institutrice qualifiée, bilingue, pour cours commercial à St-Jean-Baptiste, dans la Division scolaire de la Rivière-Rouge, no 17. Salaire selon l'échelle établie. Pour toutes autres informations, s'adresser au secrétaire-trésorier, St-Pierre, Man. Téléphone: 111. 9-917-9C.

ON DEMANDE
Pour les écoles St-Laurent et Simonet, 4 instituteurs. Echelle de salaire en vigueur. S'adresser à M. J. A. Cameron, mandataire officiel, Département d'Education, Winnipeg. Téléphone: WHitehall 2-5023. 9-921-9C.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice bilingue pour école moderne au village de Cardinal. 17 élèves: 5 grades de 1 à 6. Logis attenant gratis. Salaire d'après l'échelle établie. S'adresser à Pierre Vigier, secrétaire, Cardinal, Man. 9-915-10P.

ON DEMANDE
Pour l'école consolidée Dandurand au village de Haywood, 3 instituteurs ou institutrices. Salaire à être négocié. S'adresser à M. Jean Dheilly, secrétaire, Haywood, Man. 9-922-10C.

ON DEMANDE
Pour l'école de St-Elisabeth, 2 instituteurs ou institutrices. Salaire jusqu'à $500 au-dessus de l'octroi. Ecole neuve, logis attenant. S'adresser à M. Aurèle Desaulniers, sec., Ste-Elisabeth, Man. 9-923-11C.

ON DEMANDE
Un instituteur ou une institutrice catholique, bilingue pour l'école de Périgord, Sask., dans l'Unité de Wadena, pour les grades 4, 5 et 6. Salaire selon l'octroi. S'adresser à Denis Patenaude, sec. de l'école, Périgord, Sask. 9-941-12C.

ON DEMANDE
Pour l'année 1961-62, institutrice qualifiée, bilingue, catholique pour l'école Grande-Clairière, Manitoba, no 1121. Grades 1 à 8. 20 à 25 élèves. Salaire selon qualifications et expérience. S'adresser à M. Frank Dooley, sec.-trés., Grande-Clairière, Man. 9-942-11P.

ON DEMANDE
Pour l'école du village du District scolaire de Lorette centre, une institutrice bilingue, qualifiée. 8 classes; grades 1 à 8. Salaire: au moins $100 au-dessus de l'octroi du gouvernement. S'adresser à M. E.-J. Laurin, secrétaire-trésorier, Lorette, Man. Téléphone: heures de bureau, 321; le soir, 256. 9-924-10C.

A VENDRE

St-Boniface — Près hôpital. Bungalow: 4 pièces. Soubassement à grandeur. Possession immédiate. $8,250. $2,000 comptant.

St-Boniface — Près hôpital. Duplex: 4 et 4. 10 ans. Possession immédiate. $21,000. Termes faciles. **Trudeau: ALpine 3-0425.**

St-Boniface — Bungalow très moderne, 3 chambres à coucher. Grand lot. Garage. $12,850. Comptant: $2,900. Balance comme loyer. **Trudeau: ALpine 3-0425.**

St-Boniface — Bungalow: 4 ans, 2 chambres à coucher. Grand lot. $13,900. Comptant: $2,500. Balance: hypothèque à 5% d'intérêt. **Trudeau: ALpine 3-0425.**

Lorette, Man. — 120 acres avec maison moderne. Etable pour 40 têtes d'animaux. Prix pour vente rapide: $21,000. Propriétaire échangerait pour maison de ville.

Norwood — Près église Holy Cross. Bungalow ultra moderne: 1½ étage, 4 chambres à coucher. Garage. Comptant requis: $2,900. Balance comme loyer. **Trudeau: ALpine 3-0425.**

Norwood — Bungalow, style "ranch", 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Garage. $18,500. Comptant: $6,500.

St-Boniface — Immeuble-appartements: 5 logis. Rapportera 10% sur placement. $40,500. Comptant: $15,000.

J.-R. Poirier REALTY,
202, ave Harvard, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
70, De Bourmont Bay
Téléphone: ALpine 3-0425
ou
M. Noël Doudet
Téléphone: GLobe 3-5691 9-938-9C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher

A VENDRE

St-Boniface — Duplex moderne: 2 logis, 4 pièces. 4 ans. $21,000. Comptant requis: $6,000.

St-Boniface — Maison de famille. Moderne. 6 pièces, plus 2 pièces au soubassement. 11 ans. $16,900.

Norwood — Maison moderne: 7 pièces. Grande salle de récréation au soubassement. Prix: $17,000.

St-Boniface — Semi-duplex: 4 pièces. Chauffage: huile. $12,600.

St-Boniface — Cottage moderne: 6 pièces. $12,600.

St-Boniface — Maison ultra-moderne: 6 pièces. $22,000.

St-Boniface — Maison de revenu: moderne. Près basilique. Chauffage: huile. Revenu mensuel: $149, plus 5 pièces pour propriétaire. Prix: $19,900.

Lorette — Duplex moderne: 8 pièces. $10,500, à termes.

Ste-Anne, Man. — Maison: 18' x 30'. Prix: $600.

Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134 9-937-9C.

POUR TOUT ACHAT, VENTE DE PROPRIETE OU PLACEMENT D'HYPOTHEQUE, s'il vous plaît appeler Paul Gagnon à CEdar 3-6217 ou Ray Thériault, à LEnox 3-6017. 34-396-T.F.

PETITE NOTE

On trouvera en Page 5 les rubriques de Winnipeg: **Sacré-Coeur, Chevaliers de Colomb et Société St-Jean-Baptiste.**



Mme Frank Eastwood est la nouvelle présidente de la Société d'Aide à l'Enfance dans la partie est du Manitoba. Les autres membres élus sont MM. Nicholas Suarez, premier vice-président, N. Parent, deuxième vice-président, et Jacob Loewen, secrétaire.

Le régime de l'eau dans les gratte-ciels

NEW YORK — Dans un édifice aussi élevé que l'Empire State de New York, à 102 étages, d'aucuns se demandent comment sont distribués les services d'utilité publique pour accommoder les milliers de personnes qui occupent les bureaux du gratte-ciel. Le service d'approvisionnement de l'eau pose plus d'un problème: il faut toute une série de pompes puissantes pour refouler l'eau dans les réservoirs qui sont installés à divers paliers, soit au toit au 102e, puis au 85e, au 63e, au 46e, au 31e et au 21e étages.

Les pompes sont actionnées par des moteurs qui permettent de monter l'eau à raison de 200 gallons par minute d'un réservoir à un autre; elles assurent ainsi la consommation régulière de l'eau à chacun des étages. S'il survenait un accident, une rupture de tuyau ou encore un incendie des pompes additionnelles seraient alors utilisées pour suppléer aux besoins de l'heure. Les ingénieurs qui ont installé le système ont tout prévu pour éviter la disette d'eau et procurer toute la sécurité possible aux occupants de l'édifice géant.

A VENDRE

St-Boniface — Centre. Semi-triplex fini en stuc. 10 ans. Chauffage: eau chaude. Revenu mensuel: $160, plus 4 chambres pour propriétaire. Garage double. Comptant requis: $6,500.

St-Boniface — Rue Ritchot. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. 10 ans. Cave à la grandeur. Chauffage: gaz. Chambre finie à la cave. Comptant requis: $3,000.

Norwood — Maison moderne: 6 pièces. 4 chambres à coucher. Chauffage: eau chaude, huile. Comptant requis: $3,000. Balance à termes faciles.

St-Boniface — Rue La Rivière. $11,500. Semi-duplex: 3 et 3. Grande cuisine. Cave à la grandeur. Grand lot. Taxe: $140. Comptant requis: $2,500.

S'adresser à A.-C. Desaulniers,
MIDTOWN REALTY
GLobe 3-4745 ou CHapel 7-6964 9-935-9C.

Aubaines de la semaine de Jean Colliou

Rue Langevin — 5 pièces, 3 chambres à coucher. Cuisine moderne, grand salon. Excellent marché à $7,950. Comptant requis minimum: $1,000.

Rue St-Jean-Baptiste — Duplex: 3 et 3. Cuisines modernes. Stuc. Chauffage: gaz. Loyer du haut: $75 et 3 pièces pour propriétaire. $13,500.

St-Boniface — 6 pièces. Chauffage: air forcé, huile. Près hôpital. Clôturé. $7,950. Comptant requis minimum: $1,000.

Rue Bristol — 4 pièces. Soubassement complet. Chauffage: air forcé, huile. Clôturé. $10,750. $2,500 comptant. Excellent marché.

Atelier de barbier, revenu, plus logement pour propriétaire — Site d'affaires idéal. Aucune concurrence à proximité. Prix complet pour entreprise et édifice, $17,300 seulement. Paiement initial minimum: $6,000. Balance portée par propriétaire à versements mensuels de $100.

St-Boniface — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: air forcé, huile. Condition parfaite. Magnifique parterre. $11,900, paiement initial minimum: $2,500.

St-Boniface — Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. 8 ans. Chauffage: air forcé, huile. Très propre. $9,900. Paiement initial minimum: $2,000.

S'adresser à
R. W. Wilson Realty Limited,
851, avenue Manhattan
Téléphone, bureau de St-Boniface
CEdar 3-5290 9-940-9C.

Les évêques anglicans en faveur de l'enseignement de la religion dans les écoles

OTTAWA — Les évêques anglicans de la province ecclésiastique d'Ontario, dans une lettre pastorale commune qui a été lue dans les églises le dimanche 7 mai, appuient la formule actuelle d'enseignement religieux dans les écoles publiques d'Ontario.

Les évêques anglicans appuient entièrement le système actuel d'enseignement de la Bible dans les écoles publiques d'Ontario. "Nous croyons, affirment-ils, qu'aucune nation ne peut espérer survivre si les principes spirituels et moraux de notre héritage judéo-chrétien ne sont pas enseignés à chaque génération". La lettre pastoral précise que cet enseignement religieux doit, de préférence, trouver place dans le programme scolaire et être dispensé en même temps que les autres matières du programme scolaire.

"Nous félicitons la Législature de notre province, ajoutent les évêques anglicans, et spécialement le département de l'éducation, d'avoir introduit l'enseignement religieux dans les écoles il y a 17 ans, et de l'avoir maintenu depuis ce temps.

"Nous désirons continuer à travailler de concert avec les autres confessions chrétiennes, à améliorer les manuels présentement en usage. Nous désirons également protéger les droits des minorités qui pourraient s'opposer à ce que cet enseignement soit donné à leurs enfants. Nous voulons remercier les ministres de notre confession et ceux des autres Eglises-soeurs qui veulent bien donner cet enseignement.

"Nous apprécions particulièrement que l'enseignement de la Bible tel que donné en commun par plusieurs Eglises, soit considéré comme essentiel à notre vie nationale. Nous désirons maintenir cet ligne de conduite et invitons les membres de notre clergé à participer à cet effort commun.

"A une époque où apparaissent, dans notre monde occidental, de nombreux signes d'érosion morale et d'égarement spirituel, nous invitons tous les fidèles anglicans à appuyer la volonté de notre législature et de nos autorités en éducation, à préserver et à renforcer les assises chrétiennes de notre nation."

L'actif des Caisses populaire du Québec

QUEBEC — La Fédération des Caisses populaires Desjardins du Québec comprend dix Unions régionales comme suit (par ordre alphabétique) (chiffres au 31 août 1960):

	Caisses affiliées	Actif	Sociétaires
Union régionale de Chicoutimi	72	$ 24,000,000	66,000
Union régionale de Gaspé	45	6,800,000	20,700
Union régionale de Joliette	44	23,000,000	29,500
Union régionale de Montréal	279	260,000,000	405,000
Union rég. de l'Ouest québécois	38	3,000,000	14,000
Union régionale de Québec	332	200,000,000	325,000
Union régionale de Rimouski	107	22,293,000	59,000
Union régionale de St-Hyacinthe	66	36,000,000	50,000
Union régionale de Sherbrooke	87	30,000,000	55,000
Union régionale de Trois-Rivières	136	94,000,000	125,000
Totaux	**1,206**	**$499,093,000**	**1,199,200**

(On notera que depuis la compilation de cès chiffres, en août 1960, le nombre des Caisses populaires au Québec s'est accru de 19, celui des actionnaires de plus de 50,000, et le montant de l'actif de quelque $300,000,000.)

M. Léon Harmel est décédé à Paris

PARIS — M. Léon Harmel est décédé à son domicile parisien, alors qu'il rentrait d'un pèlerinage au Sacré-Coeur à Paray-le-Monial; il était âgé de 94 ans. Il était le fils du célèbre fondateur de l'usine du Val des Bois, dans la Marne, pionnier du catholicisme social et l'un de ceux qui participa à l'élaboration — notamment dans le cadre de l'"Union de Fribourg" — puis à l'application de l'encyclique "Rerum Novarum", en même temps qu'il était l'un des organisateurs des "Pèlerinages de la France du travail à Rome".

La situation économique ne doit pas se faire aux dépens des ouvriers

BILBAO — Mgr Gurpide, évêque de Bilbao, a publié récemment une lettre pastorale exprimant les soucis que lui cause la situation économique dans laquelle se trouve la classe ouvrière espagnole.

L'évêque s'adresse aux employeurs pour leur demander de mettre tout en oeuvre afin de consolider le minimum d'existence de leurs ouvriers; ceci est un devoir de conscience pour tout catholique.

Les difficultés actuelles, provenant des fluctuaions de l'économie, doivent être résolues de telle façon que ce ne soit pas l'ouvrier qui ait à en supporter les conséquences; l'existence de la classe ouvrière est déjà suffisamment difficile et pénible, sans qu'on lui impose encore des sacrifices supplémentaires.

En aucun cas, la consolidation économique actuellement en cours ne doit se faire aux dépens des ouvriers, conclut Mgr Gurpide.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of JEAN-BAPTISTE VUIGNIER, late of the Village of Notre Dame de Lourdes, in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned, Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4-431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 30th day of June, A.D. 1961.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 26th day of May, A.D. 1961.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the Executor.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of VICTORIA PETIT, late of the Postal District of Grande Pointe, in Manitoba, Widow of Joseph Petit, late of the same place, Farmer, deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 26th day of June, A.D. 1961.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 29th day of May, A.D. 1961.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for: Arthur Petit and Prosper Petit, executors.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ROBERT BETTEX, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Retired, deceased.

ALL claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 3rd day of July, A.D. 1961.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 30th day of May, A.D. 1961.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for: Lucille Johannesson, Nelly Harris and Gabrielle Randall, executrices.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of JOSEPH GEORGE ERNEST VIEN, late of the City of Winnipeg, in Manitoba, Cable Foreman, deceased.

ALL claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 4th day of July, A.D. 1961.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 30th day of May, A.D. 1961.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for the Executors.